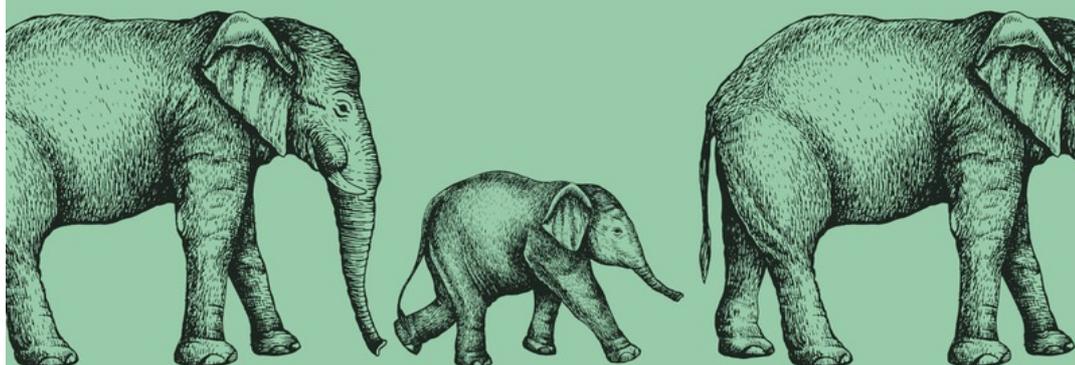


GUILLAUME BLANC
Préface de
FRANÇOIS-XAVIER FAUVELLE

L'invention du colonialisme vert

**POUR EN FINIR
AVEC LE MYTHE
DE L'ÉDEN AFRICAIN**



Flammarion

GUILLAUME BLANC
Préface de
FRANÇOIS-XAVIER FAUVELLE

L'invention du colonialisme vert

**POUR EN FINIR AVEC LE MYTHE
DE L'ÉDEN AFRICAIN**

Flammarion

Guillaume Blanc

**L'Invention
du colonialisme vert**
Pour en finir avec le mythe
de l'Éden africain

Flammarion

Cartes reproduites en ouverture de chapitre : © Library of Congress Geography
and Map Divisions, Washington, USA
© Flammarion, 2020

ISBN Epub : 9782081512252
ISBN PDF Web : 9782081512245
Le livre a été imprimé sous les références :
ISBN : 9782081504394

Ouvrage composé et converti par [Pixellence](#) (59100 Roubaix)

Présentation de l'éditeur

L'histoire débute à la fin du XIX^e siècle. Persuadés d'avoir retrouvé en Afrique la nature disparue en Europe, les colons créent les premiers parcs naturels du continent, du Congo jusqu'en Afrique du Sud. Puis, au lendemain des années 1960, les anciens administrateurs coloniaux se reconvertissent en experts internationaux. Il faudrait sauver l'Éden ! Mais cette Afrique n'existe pas. Il n'y a pas de vastes territoires vierges de présence humaine, et arpentés seulement par ces hordes d'animaux sauvages qui font le bonheur des safaris touristiques. Il y a des peuples, qui circulent depuis des millénaires, ont fait souche, sont devenus éleveurs ici ou cultivateurs là. Pourtant, ces hommes, ces femmes et enfants seront - et sont encore - expulsés par milliers des parcs naturels africains, où ils subissent aujourd'hui la violence quotidienne des éco-gardes soutenus par l'Unesco, le WWF et tant d'autres ONG. Convoquant archives inédites et récits de vie, ce livre met au jour les contradictions des pays développés qui détruisent chez eux la nature qu'ils croient protéger là-bas, prolongeant, avec une stupéfiante bonne conscience, le schème d'un nouveau genre de colonialisme : le colonialisme vert.

Historien de l'environnement, spécialiste de l'Afrique contemporaine, Guillaume Blanc est Maître de conférences à l'université Rennes 2.

François-Xavier Fauvelle est Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'Histoire et archéologie des mondes africains.

L'Invention
du colonialisme vert
Pour en finir avec le mythe
de l'Éden africain

PRÉFACE

Dans les herbes hautes qui le dissimulent au regard de sa proie pourtant sur le qui-vive, solidaires du prédateur, nous sommes tapis à son côté ; le félin a le souffle lent, le battement de cœur effréné ; bientôt il s'élancera vers sa victime, causant la débandade d'un troupeau d'anonymes au sein duquel celui ou celle qui va se sauver ou mourir gagne brièvement contre l'assaillant le rang d'individu. La vie est chasse et rédemption. Un oiseau mâle déploie les rémiges de sa queue tandis que la femelle s'affaire ; ils alternent à la fabrication du nid ou à la couvaison ; ils font assaut de manières touchantes et brutales. La vie est conquête, séduction. De grands singes constituent une tribu ; nous sommes alternativement la femelle convoitée, la marâtre, le mâle alpha, la concubine, le rival ; nous évoluons au milieu des jeunes qui apprennent ainsi leurs rôles. La vie est société, règles, transmission.

Tous ces spectacles se déroulent sous nos yeux dans les savanes, les montagnes, les forêts d'Afrique. Ou du moins est-ce ce que nous croyons apprendre des documentaires animaliers, des affiches géantes des halls d'arrivée aux aéroports d'Addis-Abeba ou de Johannesburg, des prospectus publicitaires d'agences de voyage, des revues sans nombre de découvertes et de reportages, des dessins animés au succès planétaire. Mieux que les autres continents, réputés moins « sauvages », l'Afrique est la demeure de la nature inévolue depuis son origine : s'y parle encore une langue commune aux guépards, aux zèbres, aux gorilles, aux colibris. Si nous la comprenons, c'est que nous sommes dans l'Éden.

Toujours quelque chose vient troubler cet ordre naturel, le rend incertain. Quand un auguste lion, patriarche zimbabwéen, aura été abattu par un riche dentiste chasseur de trophées, nous serons du côté de ceux qui crient au scandale. Qu'importe que l'homme ait payé un prix considérable au gouvernement du pays pour cette chasse légale : la vie est un combat rituel ; l'opprobre fait partie des risques. Quand la menace est plus insidieuse, quand ce sont des braconniers locaux qui alimentent le marché international de l'ivoire d'éléphant ou de la corne de rhinocéros, comment ne pas nous sentir nous-mêmes révoltés par le massacre que provoque cette absurde mutilation ? Quand des villageois pénètrent nuitamment dans une réserve de grands singes, tuent une mère devant sa progéniture ou enlèvent un petit en laissant sa mère pour morte, comment ne pas vibrer à la sollicitation de nos affects d'enfants ? C'est sincèrement que nous sympathisons avec la croisade solitaire de l'éthologue des primates, du ranger ou du vétérinaire en short kaki. Et lorsqu'une espèce est menacée d'extinction, nous faisons nôtre, sans hésiter, la politique de préservation des gouvernements et des organismes internationaux qui ne veulent rien, en somme, que défendre la nature qui nous a été transmise dans sa beauté, sa brutalité, sa limpidité primitives. Car, tandis que les ressources et les milieux ont partout ailleurs été exploités au bénéfice de l'industrialisation, de l'urbanisation, du développement, l'Afrique serait restée ce sanctuaire, entre terre rouge et ciel bleu, où l'origine se serait chaque jour fragilement recommencée depuis l'aube des temps. Du moins voulons-nous le croire.

Le livre de Guillaume Blanc explore les représentations paradoxales qui font de la nature africaine ce sanctuaire à la fois inviolé depuis toujours et passible d'extinction imminente - miraculeusement préservé par les Africains au cours des millénaires et aujourd'hui menacé au point d'exiger d'être sauvé d'eux. Nulle part ce paradoxe n'est plus apparent que dans les parcs naturels en Afrique. Discours qui président à leur création et à leur classement patrimonial, enjeux qui s'expriment à propos de leur

gestion et de leurs objectifs, conflits qu'ils engendrent : les parcs naturels constituent un prisme au travers desquels se laissent observer de profondes divergences d'intérêts entre l'échelon transnational, où s'élabore la légitimité du mot d'ordre préservationniste, et l'échelon local, où ce mot d'ordre percute les usages traditionnels du milieu et de ses ressources. Attentif à ces nécessaires variations d'échelle qui lui permettent de faire entendre des voix multiples, Guillaume Blanc retrace la trajectoire des parcs naturels africains dans une longue histoire du gouvernement de l'environnement. Elle traverse les périodes coloniale et postcoloniale, perpétuant avec constance et cécité une conception selon laquelle la nature africaine mériterait d'être préservée des Africains eux-mêmes. Nous y sommes tellement habitués que nous ne voyons plus d'où viennent et ce que signifient l'anthropomorphisme du documentaire animalier et l'agentivité des seuls conservationnistes blancs et gouvernementaux. Or l'absence et le silence des sociétés africaines, que nous prenions pour une donnée de la souveraine indifférence de la nature à leur égard, voire l'hostilité de ces sociétés au projet de préservation de leur environnement, que nous prenions pour la condition de notre sacrifice et de la sauvegarde de notre âme écologique, ont une histoire.

La nostalgie d'une nature africaine intouchée est aussi vieille que l'idée de sociétés africaines hors du temps, incapables qu'elles seraient de s'arracher à l'ordre naturel du monde. Ces deux notions sont comme les faces d'une même médaille. Il suffit pourtant d'observer les terrassements agricoles pratiqués jusqu'à 3 000 et 4 000 mètres d'altitude sur les hauts plateaux d'Éthiopie, ou le patchwork des milieux agro-pastoraux désignés sous le nom de savanes en Afrique de l'Ouest, ou l'immense variété des plantes domestiquées à travers le continent, ou encore le caractère faussement désordonné des forêts entretenues dans la région équatoriale, pour reconnaître partout des paysages moins naturels qu'anthropiques. Ils expriment l'effort considérable qui fut celui des sociétés africaines en vue de maîtriser des contraintes environnementales beaucoup plus accusées qu'ailleurs. Si nous aimons éprouver, avec nos contes animaliers, des frayeurs d'enfants ; si nous croyons, avec nos safaris, revenir à la nature brute, ce n'est pas parce que les environnements africains auraient mystérieusement résisté à l'emprise agricole et pastorale au cours des millénaires. C'est parce que la nature supposément vierge a, au sein de ces espaces offerts au culte naturaliste et à la consommation touristique, été désocialisée par la force. Les injonctions des experts d'agences conservationnistes internationales et gouvernementales ont pris le relais de celles des administrateurs coloniaux d'hier - souvent, montre Guillaume Blanc, les mêmes acteurs reconvertis, employant les mêmes méthodes au service des mêmes discours : il n'est pas un parc naturel africain sans maisons brûlées, villages rasés jusqu'aux fondations, populations expropriées, anciens habitants devenus criminels sur leurs terres et délogés *manu militari*. C'est à ce prix que la nostalgie des origines s'y projette et y randonne.

François-Xavier Fauvelle
Collège de France

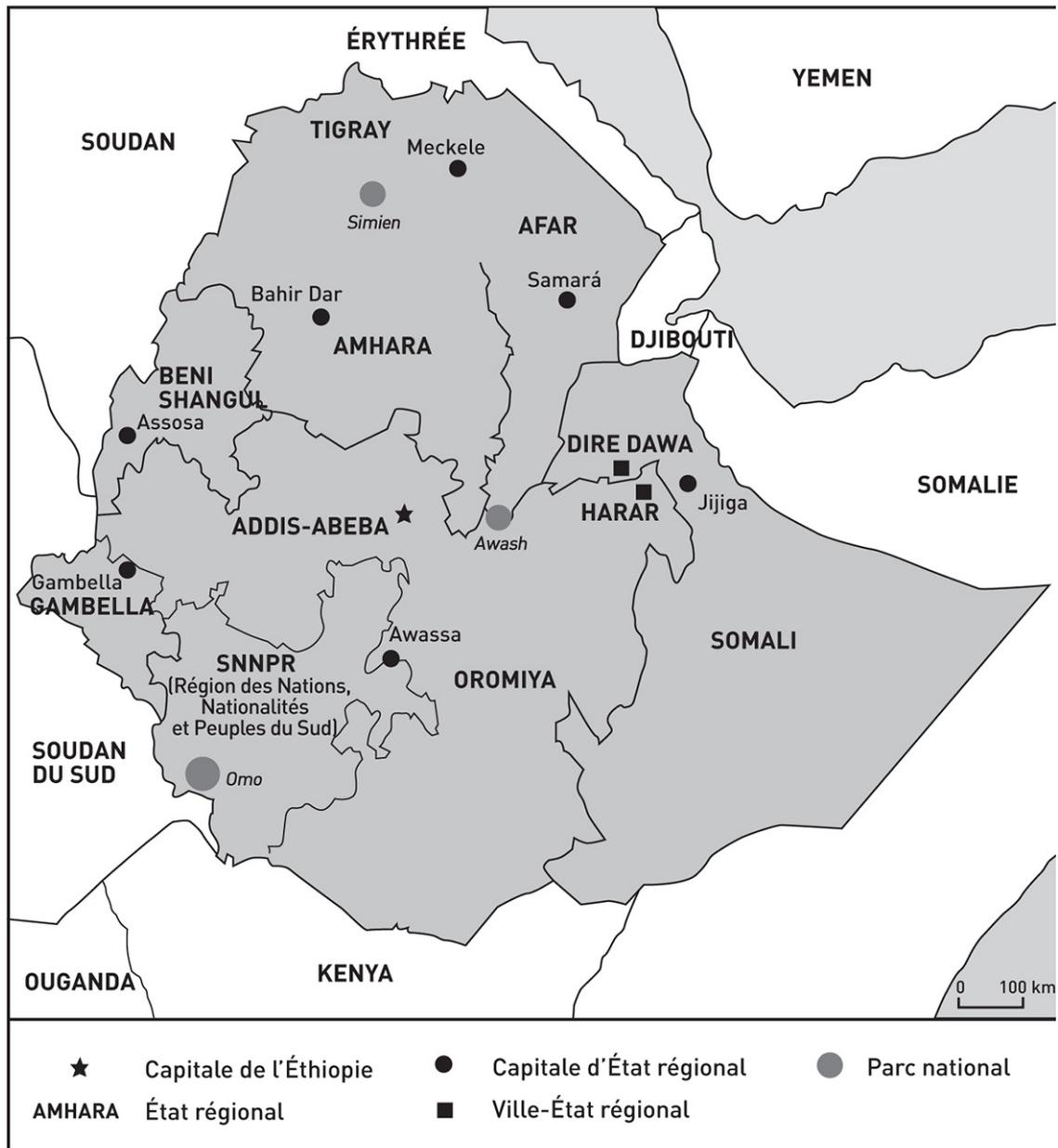
INTRODUCTION

Cette histoire commence par un rêve : « l'Afrique ». Des forêts vierges, des montagnes majestueuses entourées de savane, des oasis luxuriantes, des plaines désertiques évoluant au rythme de la vie animale, des lions, des éléphants, des girafes et des rhinocéros qui règnent en maîtres sur la nature, loin de la civilisation. Nous avons tous ces images en tête. Il s'en dégage un sentiment d'éternité, une émotion rassurante face aux dégâts que cause partout ailleurs la modernité, la « nôtre ».

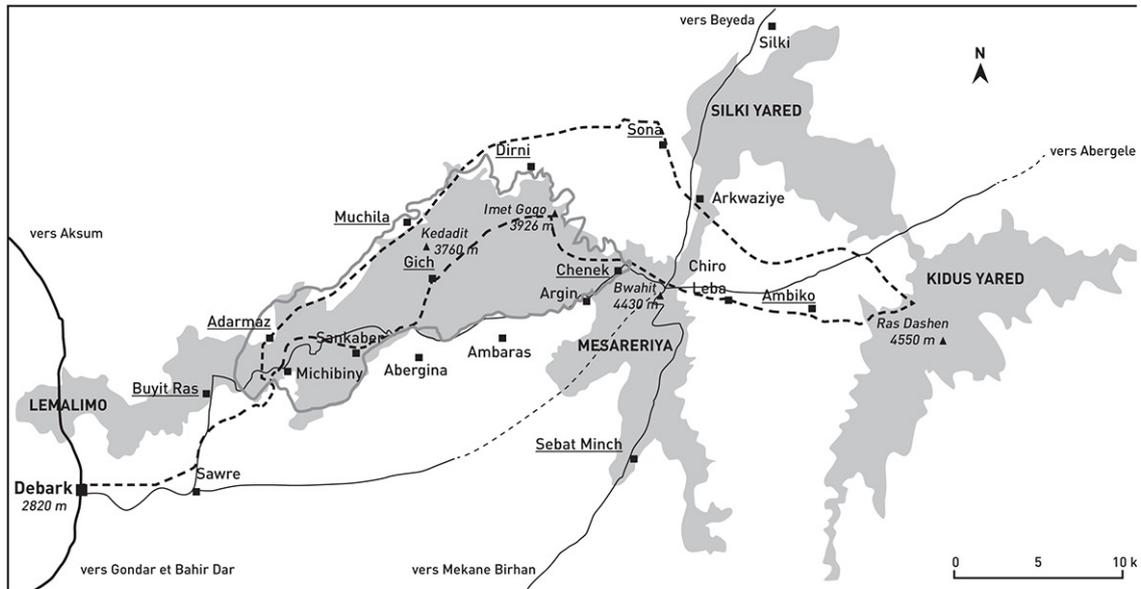
Mais cette Afrique n'existe pas. Elle n'a jamais existé, et le problème, c'est que nous sommes convaincus du contraire. Plus la nature disparaît en Occident, plus nous la fantasmons en Afrique. Plus nous détruisons la nature *ici*, et plus nous essayons de la sauver *là-bas*. Avec l'Unesco, le WWF (World Wildlife Fund) ou l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), nous croyons protéger, dans les parcs naturels africains, les dernières traces d'un monde autrefois vierge et sauvage.

En réalité, ces institutions organisent à marche forcée la naturalisation de toute une partie du continent. Par ce mot j'entends la déshumanisation de l'Afrique : mettre des territoires en parc, y interdire l'agriculture, exclure les hommes, faire disparaître leurs champs et leurs pâturages pour créer un monde prétendument naturel, où l'homme n'est pas. Et ce combat pour une Afrique fantôme ne change absolument rien à la destruction de la biodiversité. Pire, ses effets sont désastreux pour tous les occupants de la nature. Déplacements forcés de populations, amendes, peines de prison, déstructuration sociale, passages à tabac, parfois viols et même meurtres, telles sont les conséquences catastrophiques de la vision occidentale de l'Afrique.

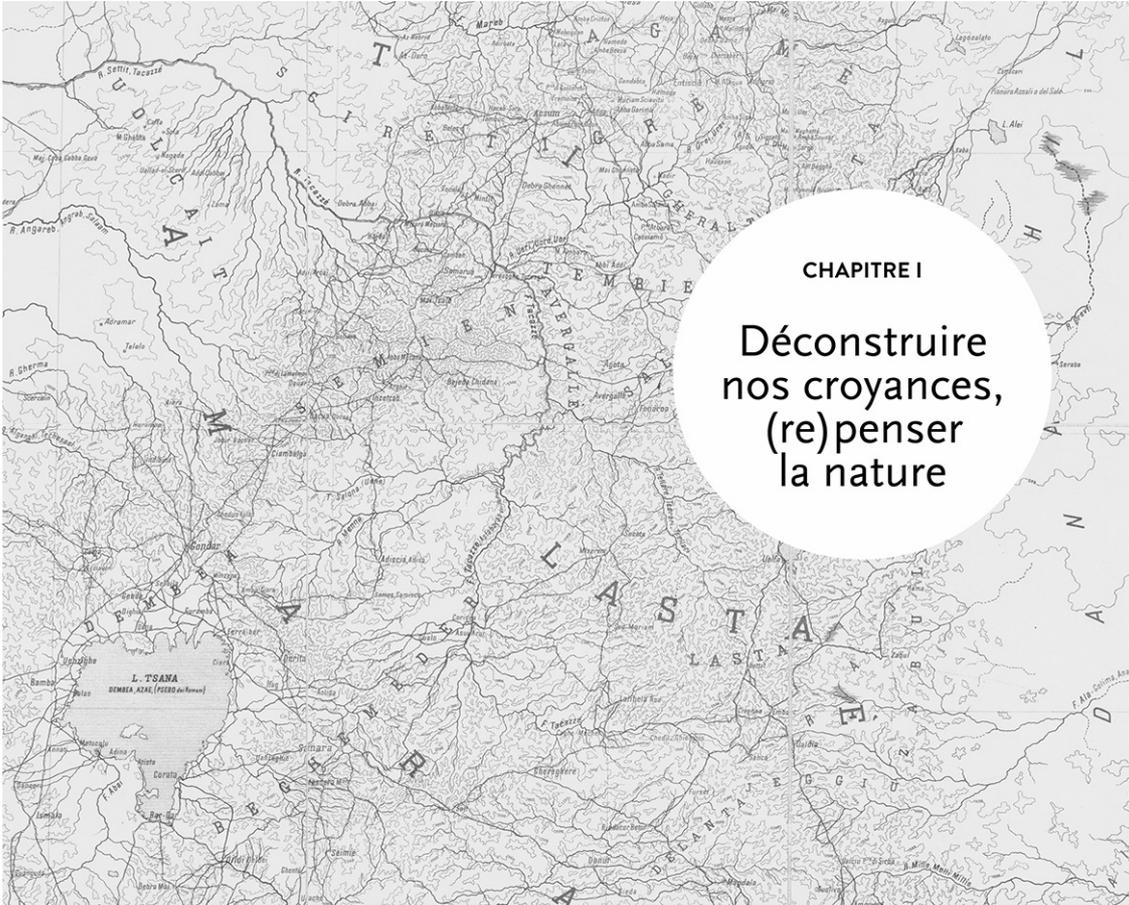
Ce livre interroge les mécanismes de cette violence. Il raconte l'histoire et l'actualité de l'injustice qui rythme la vie de celles et ceux qui vivent à l'intérieur et aux alentours des parcs nationaux africains.



L'Éthiopie et ses trois premiers parcs naturels



- | | | | |
|--|--|--|--|
|  Espace « parc national » | Argin  Village |  Route asphaltée |  Sommet |
|  Frontières du parc (1969-2006) | Girch  Village-camp |  Piste routière | LEMALIMO Massif montagné |
|  Sentier pédestre | Debarik  Ville |  Piste en construction | Amélie Chekroun et Guillaume Blanc 20 |
- Les montagnes du Simien mises en parc national



4 janvier 2019, banlieue de Debarq, nord des hauts plateaux éthiopiens. Assis sur un matelas posé au sol, à même la terre, dans sa maison faite de bois et de tôle, Samson évoque avec amertume son quotidien depuis son expulsion : « Ils nous ont fait fuir à coups de bâton [...]. Ils nous ont dit de partir au nom de l'Unesco. [...] Nous maintenant on peut pas continuer avec cette vie-là. Je suis en train de mourir ici. »

Le même désespoir habite les voisins de Samson depuis qu'ils ont été amenés en ville. C'était le 16 juin 2016. Ce jour-là, au petit matin, les gardes du parc national du Simien arrivent à Gich. 2 508 habitants vivent alors dans ce village niché à 3 800 mètres d'altitude. Ils sont agro-pasteurs, c'est-à-dire qu'ils mêlent l'agriculture et l'élevage de troupeaux sur des pâturages. Et à ce titre, ils sont accusés de détruire la nature. Voilà pourquoi les gardes du parc les expulsent *manu militari* de leurs montagnes. Le 16 juin au soir, tous les habitants de Gich sont réinstallés à Debarq, une petite ville située 35 kilomètres plus à l'ouest, hors du parc national du Simien.

L'État éthiopien a réussi, enfin. L'Unesco avait inscrit le Simien sur sa Liste du patrimoine mondial en 1978, mais, depuis 1996, elle l'a rétrogradé sur sa Liste du patrimoine mondial « en péril ». Car selon les experts internationaux, en cultivant la terre et en élevant des troupeaux, les habitants dégradent la nature. Leur expulsion met fin au problème. L'Unesco félicite l'Éthiopie et, le 12 juillet 2017, elle annonce retirer le parc du Simien de la Liste du patrimoine mondial en péril.

L'institution a une autre exigence : quelques milliers d'agro-pasteurs vivent encore dans le parc, elle demande qu'ils soient eux aussi expulsés. Et les dirigeants éthiopiens sont prêts à faire ce sacrifice car ce qui compte, pour eux, c'est d'avoir reçu la récompense qu'ils attendaient depuis vingt ans : l'Unesco a enfin réintégré le Simien sur sa prestigieuse Liste du patrimoine mondial.

Cette victoire a un seul prix : Gich. Le lendemain de l'expulsion, les autres habitants du parc pénètrent dans le village. Ils désossent les maisons abandonnées par leurs anciens voisins, et ils rapportent alors chez eux le bois qui leur manque pour cuisiner et se chauffer. Quant aux expulsés de Gich, ils vont essayer de se faire à la vie urbaine qui leur est imposée. En vain. « Je peux plus », nous dit Samson, trois ans plus tard. « Soit la mort, soit le retour au pays. »

Injustice sociale et absurdité écologique

J'ai pu découvrir ce parc national grâce à Samson – un nom qui n'est pas le sien puisque, pour lui et tous les habitants cités dans ce livre, la prudence impose de respecter leur anonymat. À Paris, les enseignants de l'Inalco m'ont également appris les rudiments de l'amharique, la *lingua franca* éthiopienne. À Addis-Abeba et à Debarq, les responsables de l'EWCO (Ethiopian Wildlife Conservation Organization) m'ont donné accès à toutes leurs archives – près de 20 000 pages de correspondances, procès-verbaux et rapports d'activité. Et depuis 2007, les habitants du Simien m'ont accueilli dans leurs montagnes. À chacun de mes séjours, ils m'ont fait comprendre que vivre dans le Simien, c'est vivre en criminel. Puisque l'agriculture et le pastoralisme sont punis par la loi, être né dans un parc national, c'est être un *squatter* dans sa propre maison.

Cette histoire m'a révélé un monde dont je ne soupçonnais pas l'existence. Je croyais que les parcs africains étaient des espaces naturels harmonieux ; j'ai découvert des territoires minés par la violence.

Je dis « africains » car le Simien est loin d'être un cas isolé. Il y a environ 350 parcs nationaux en Afrique, et, dans la plupart d'entre eux, les populations ont été expulsées pour faire place à l'animal, la forêt ou la savane. C'est le cas de 50 % des parcs du Bénin, de 40 % des parcs du Rwanda ou encore de 30 % des parcs de Tanzanie et du Congo-Kinshasa. Au moins un million de personnes ont été chassées des aires protégées africaines au xx^e siècle. Quant aux parcs encore habités, l'agriculture, le pastoralisme et la chasse y sont généralement interdits, et sanctionnés d'amendes et de peines de prison. Ce n'est donc pas le traitement éthiopien de la nature qui fait exception dans le monde, mais bien le traitement par le monde de la nature africaine. Depuis plus d'un siècle, sous la conduite d'experts venus du Nord, cette naturalisation coercitive de l'espace affecte tous les pays du continent.

Ces politiques environnementales furent inventées par les Européens, pendant la colonisation. Et depuis les indépendances, elles sont mises en œuvre par des États africains. Leurs dirigeants sont souverains, mais ils répondent systématiquement aux injonctions des institutions internationales de la conservation. Derrière chaque injustice sociale que subissent les habitants de la nature en Afrique, on trouve toujours l'Unesco, le WWF, l'UICN ou encore la Fauna & Flora International (FFI).

L'affirmation a de quoi surprendre. Elle va d'ailleurs tellement à l'encontre de nos croyances que certains refuseront de l'entendre. Affirmons-le alors dès maintenant : ce livre ne cherche pas à dénigrer la cause environnementale, ni même à critiquer la lutte écologique. Au contraire, cet ouvrage espère y participer. Pour enrayer la destruction mondiale de la biodiversité, il est urgent de comprendre nos erreurs.

Comme en Europe, en Amérique ou en Asie, les sociétés africaines vont devoir faire face à l'effondrement de leurs écosystèmes, ainsi que l'explique Luc Semal. Spécialiste des mobilisations environnementales et fin connaisseur des extinctions animales, ce politiste souligne le poids de l'angoisse que génère désormais très concrètement des désastres écologiques et humains qui s'annoncent à l'échelle mondiale, sous les effets cumulés du réchauffement climatique, de la raréfaction des ressources et de la disparition des espèces de faune et de flore. Seulement, en aucun cas l'expulsion des habitants des parcs africains ne résoudra le problème. Bien au contraire, croire que la mise en parc de la nature permet de mieux protéger la planète est un leurre. Et, à force d'entretenir cette illusion, les politiques internationales de la conservation fonctionnent comme un trompe-l'œil qui occulte le vrai problème : la dégradation massive et globale de « notre » environnement quotidien.

Pour sauver la nature, les experts internationaux exigent des États africains qu'ils expulsent les habitants des parcs. Concrètement, ils leur demandent d'empêcher des agro-pasteurs d'éroder les parcelles qu'ils cultivent et de dénuder les plateaux où ils envoient paître leur bétail. Mais l'argument est absurde, au sens propre du terme : il est contraire à la raison. Accuser des paysans comme ceux de Gich de détruire la nature, c'est oublier qu'ils produisent eux-mêmes leur nourriture. Comme tous les expulsés des parcs africains, ils se déplacent d'abord à pied. Ils consomment très peu de viande et de poisson. Ils achètent très rarement de nouveaux vêtements. Et contrairement à deux milliards d'individus, ils n'ont ni ordinateur ni *smartphone*. Bref, pour sauver la planète, il faudrait vivre comme eux. L'Unesco, le WWF et l'UICN considèrent pourtant que leur expulsion est éthique et nécessaire, c'est-à-dire juste, et justifiée. Pourquoi ?

Le colonialisme vert

L'actualité commence à le souligner, la question écologique mondiale est influencée par le passé colonial. Au mois d'août 2019, par exemple, quand le président français Emmanuel Macron suggère de placer l'Amazonie en feu sous contrôle international, Jair Bolsonaro dénonce « une mentalité colonialiste ». « Macron [...] veut "sauver" l'Amazonie comme si c'était [encore] une colonie », écrit le président brésilien sur son compte Twitter.

Au même moment, à propos de l'Afrique, une polémique éclate aux États-Unis après la sortie au cinéma du *Roi Lion*. Des millions de spectateurs s'empressent d'aller redécouvrir les personnages de Disney, auxquels des artistes afro-américains ont prêté leurs voix – parmi eux, la chanteuse Beyoncé ou l'acteur Donald Glover. Le *remake* est un succès mondial, mais plusieurs intellectuels dénoncent un film « parfaitement colonial ». Selon eux, *Le Roi Lion* continue de faire croire à une Afrique plus naturelle qu'humaine. Les Africains n'auraient aucune place sur leur propre continent. Ils seraient plutôt des intrus qui perturbent l'équilibre d'une planète verte.

L'Asie n'est pas non plus en reste. En octobre 2019, *Le Monde* consacre un dossier à la montée de l'écofascisme. Le quotidien français revient notamment sur la tuerie perpétrée à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, par un militant australien d'extrême droite. Quelques minutes avant d'abattre 51 musulmans dans leurs mosquées, Brenton Tarrant publiait un manifeste sur les réseaux sociaux : « L'environnement est détruit par la surpopulation, et nous, les Européens, sommes les seuls qui ne contribuons pas à la surpopulation. » Pour tous ceux qui, comme lui, se revendiquent « écofascistes », « il faut tuer les envahisseurs, tuer la surpopulation, et ainsi sauver l'environnement ».

Ces extrémistes ne sont pas les seuls à se croire investis d'une mission. Selon d'autres médias, de nombreux experts internationaux souffriraient eux aussi d'une angoisse néo-malthusienne. Dans tous les pays du Sud, il leur faudrait sauver la nature avant que des habitants écologiquement irresponsables ne la détruisent.

À cet égard, la presse écrite s'attaque surtout au WWF. En 2012, dans *PandaLeaks*, le journaliste Wilfried Huismann révèle la contribution du WWF à des déplacements forcés de populations dans des parcs africains et asiatiques. L'association Survival International s'en prend à son tour au WWF, en 2016. Elle l'accuse de financer les campagnes militaires de l'État camerounais contre les habitants des forêts protégées dans le sud du pays. *BuzzFeed News* et *Mediapart* dénoncent enfin « le colonialisme vert ». En 2019, ils affirment que le WWF forme et équipe les gardes qui frappent, violent et parfois abattent des femmes et des hommes accusés de braconnage. Selon les deux sites d'information, ces exactions sont le lot commun de plusieurs parcs en Inde, au Népal, au Gabon, au Congo – bref, dans les anciennes colonies européennes.

Entre la géographie coloniale et la politique actuelle d'une institution internationale comme le WWF, le lien est plus qu'évident, il est flagrant. Mais il est aussi plus complexe qu'il n'y paraît, et les médias peinent à expliquer ce qu'est vraiment le colonialisme vert. Il faut passer par l'histoire.

Tout commence en Amérique du Nord, à la fin du xix^e siècle. Les États-Unis et le Canada créent les premiers parcs nationaux du monde, et dans chacun d'eux ils expulsent les habitants. Ils (ré)introduisent des espèces animales dites authentiques, ils (ré)plantent des forêts dites originelles et ils (ré)enherbent des plaines dites naturelles. Puis, une fois ce travail accompli, ils font de la nature sauvage, la *wilderness* en anglais, un symbole national. Dans chaque parc, la nature devient l'âme de la nation. Elle est décrite au public comme l'essence authentique

des deux sociétés, la figure originelle de deux pays qui se seraient construits sur l'expérience collective d'une terre sauvage et inhabitée, et non pas sur la violence d'une conquête coloniale.

L'engouement pour les parcs nationaux s'étend ensuite à l'Europe, au début des années 1930. Les États européens expulsent rarement les habitants de leurs parcs. Ils instrumentalisent eux aussi la nature, mais l'inventent autrement. Plutôt que de fabriquer une *wilderness* vierge et atemporelle, ils associent leur nation à une nature humanisée depuis des temps immémoriaux. Par exemple, la confédération suisse fait de ses pâturages de montagne un sol sacré, l'emblème d'une terre qui serait exploitée de la même façon et depuis des siècles, au-delà des différences qui les séparent, par les peuples d'une seule et même nation. Dans la même veine, l'Allemagne fait de ses forêts et de leur folklore le symbole des petites patries (*Heimat*) où la population peut apprendre à aimer la grande patrie (*Vaterland*).

Le procédé est donc le même qu'en Amérique du Nord. Partout, les parcs naturels favorisent une extension du local au national : du parc jusqu'au national qui le protège, de l'amour d'un petit territoire à l'amour d'un territoire plus vaste, pour reprendre la belle expression de l'historien François Walter.

La France s'empare à son tour de ce modèle, au milieu des années 1960. La France des paysans disparaît, et l'État cherche un substitut à l'identité rurale de la nation. Alors, dans la Vanoise, les Pyrénées ou le Mercantour, les gestionnaires des parcs nationaux disent « restaurer l'équilibre écologique des lieux ». Ils interdisent l'industrialisation de l'agriculture, (re)naturalisent les écosystèmes, là-bas des pelouses d'altitude, ici des tourbières, et (ré)introduisent des espèces animales, vautours fauves, coqs de bruyère et bouquetins, entre autres. Aux dires de l'État français, ce travail garantit le « retour naturel d'espèces d'intérêt patrimonial ».

Ce retour n'a pourtant rien de naturel. Il n'a rien, non plus, de très objectif. Dans les rivières du parc national des Cévennes, par exemple, l'administration réintroduit des castors au nom de leur « authenticité » ; les castors ont disparu de la région au XIV^e siècle. En revanche, aucune opération de cette ampleur n'est menée pour pallier la disparition des perdrix grises ou des loups. Moins emblématiques ou plus dangereuses, ces espèces ont néanmoins disparu, elles, il y a à peine un siècle.

Cette subjectivité de la chose authentique est encore plus criante quand on observe comment, en France, les responsables des parcs préservent ce qu'ils appellent le « caractère des lieux ». Ils rénovent les bergeries dites traditionnelles. Ils louent des terres aux agro-pasteurs qui, grâce à des loyers réduits, peuvent continuer de vivre sur place. Ils entretiennent les sentiers de transhumance et, au début de l'été, ils versent des subventions aux bergers qui acceptent de partir en transhumance à pied, et non pas en camion, comme cela se fait partout ailleurs dans le pays. Ils soutiennent financièrement l'artisanat local, et forment aussi de jeunes actifs à l'apprentissage de savoir-faire architecturaux soi-disant ancestraux. Bref, en France comme ailleurs, les gestionnaires des parcs font de la nature ce qu'ils croient qu'elle fut.

Il n'en va pas autrement de l'autre côté de la Méditerranée. Mais la perception de ce qu'était la nature est tout autre : l'Afrique était vierge et elle doit continuer de l'être ; l'Africain ne façonne pas l'environnement comme l'Européen, il le détruit. Pour mieux comprendre la chose, restons encore un moment en France. Depuis 2011, le parc des Cévennes est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Les Cévennes, lit-on sur le site Internet de l'Unesco, ont une « valeur universelle exceptionnelle ». Cette valeur vient de leurs « paysages façonnés par l'agro-pastoralisme durant trois millénaires ». L'objectif, nous dit alors l'Unesco, est de sauver les « systèmes agro-pastoraux » des Cévennes, « de les conserver par la perpétuation des activités traditionnelles ».

Cette description peut sembler banale. Elle est pourtant saisissante en comparaison de celle que l'Unesco donne du parc éthiopien du Simien. Situé entre 2 800 et 4 600 mètres d'altitude, d'une superficie de 410 km² (quatre fois Paris), le parc offre un paysage de montagnes qui ressemble beaucoup à celui des Cévennes. On y trouve une population de moyenne densité, un habitat dispersé en hameaux, des vallées parsemées de terrasses dédiées à une agriculture vivrière, et des pâturages façonnés par un élevage de subsistance. Mais la « valeur universelle » du Simien est ailleurs. Elle réside, nous apprend l'Unesco, dans « un paysage spectaculaire » et dans la présence « d'espèces menacées, notamment le *Walia ibex*, une chèvre des montagnes que l'on ne trouve nulle part ailleurs ».

Quant aux habitants du Simien, des agro-pasteurs, comme dans les Cévennes, ils sont loin d'être valorisés. Au contraire, écrit l'Unesco, « les activités agricoles et pastorales [...] ont sévèrement affecté les valeurs naturelles du Simien ». Aujourd'hui encore, nous dit l'institution, toujours sur son site Internet, « les menaces pesant sur l'intégrité du parc sont l'installation humaine, les cultures et l'érosion des sols ».

Face à un même type d'espace agro-pastoral, l'un en France, l'autre en Éthiopie, l'Unesco livre deux histoires radicalement différentes. La première est européenne : elle décrit l'adaptation de l'homme à la nature. La seconde est africaine : elle raconte la dégradation de la nature par l'homme. Cette histoire est lourde de conséquences. Dès 1963, les experts de l'Unesco, de l'UICN et du WWF recommandent à l'Éthiopie de faire du Simien un parc national. Et, pour cela, ils lui demandent d'y « abolir tous les droits humains individuels ou d'une autre nature (*to extinguish all individual or other human rights*) ». La même injonction pousse l'Éthiopie à expulser les habitants de Gich, en 2016. En Afrique, un parc naturel doit être vide.

Cet idéal d'une nature débarrassée de ses habitants guide la majorité des aires protégées du continent. Voilà ce qu'est le colonialisme vert. À l'époque coloniale, il y avait le fardeau civilisationnel de l'homme blanc, avec des théories racistes pour justifier la domination des Africains. Depuis, il y a le fardeau écologique de l'expert occidental, avec des théories environnementales déclinistes qui légitiment le contrôle de l'Afrique. L'intention n'est plus la même, mais l'esprit reste identique : le monde moderne et civilisé doit continuer à sauver l'Afrique des Africains.

Une histoire éthiopienne pour comprendre l'Afrique

Face à cette actualité, deux défis s'offrent à nous. Il faut d'abord comprendre pourquoi le passé colonial pèse à ce point sur le présent. Pourquoi, dès la fin du XIX^e siècle, les « scientifiques » européens se sont-ils persuadés que l'Afrique est un Eden en voie de dégradation ? Comment, au début des années 1960, le mythe se perpétue-t-il sous l'influence d'administrateurs coloniaux reconvertis en experts internationaux ? Enfin, depuis trente ans, quel genre de logique peut pousser les plus grandes institutions internationales à valoriser une gestion locale et participative de la nature, tout en recommandant, encore et toujours, l'expulsion des populations locales ?

Besoin d'histoire donc, mais aussi de géographie. La littérature occidentale décrit généralement l'Afrique comme un grand tout homogène. Peuplés de Hutu et de Tutsi, le Rwanda et le Burundi partageraient la même histoire. Autrefois Rhodésie du Nord et du Sud, la Zambie et le Zimbabwe seraient plus ou moins identiques. Le Congo-Kinshasa et le Congo-Brazzaville se ressembleraient, évidemment. Ce déni d'identité m'a conduit à construire ce livre autour d'un terrain en particulier : l'Éthiopie. J'ai choisi ce pays car il est autant marqué par l'ingérence occidentale que par un nationalisme endogène, deux forces contradictoires qui alimentent tous les États du continent, mais à divers degrés. Seuls les événements éthiopiens généralisables aux autres pays africains sont retenus dans ce livre. Chaque chapitre associe l'histoire éthiopienne à l'histoire africaine. Mais plutôt que de survoler superficiellement tout le continent, nous partions des archives éthiopiennes et du ras du sol, là où peut vraiment se comprendre la vie sociale, en Afrique, comme partout dans le monde.

L'Éthiopie offre un point de vue d'autant plus intéressant qu'elle n'a jamais été colonisée. Elle est le seul État du continent à avoir échappé à la domination européenne, et pourtant elle est aussi subordonnée que ses voisins au colonialisme vert.

Quatre étapes marquent l'histoire de l'Éthiopie contemporaine. D'abord, les conquêtes de Ménélik II, roi des rois d'Éthiopie de 1889 à 1913. Lorsque la colonisation de l'Afrique débute, le royaume chrétien de Ménélik se limite aux hauts plateaux centraux de l'Éthiopie actuelle, soit la moitié du pays. Puis, progressivement, les Européens encerclent son royaume : plus au sud, le Kenya britannique ; plus à l'est, la Somalie italienne et la Côte française des Somalis (Djibouti) ; plus au nord, l'Érythrée italienne ; plus à l'ouest, le Soudan britannique. Entre ces colonies et l'Éthiopie, il ne reste plus que des sultanats et des petites monarchies africaines : si les Européens les soumettent, ils seront aux portes du domaine de Ménélik. Mais, contre toute attente, le roi des rois remporte la compétition. Jouant des rivalités entre Européens, c'est son armée qui réussit à envahir, une par une, les périphéries de son royaume. L'Éthiopie devient donc une puissance coloniale... africaine.

Hailé Sélassié lui succède à la tête de cette Grande Éthiopie. Excepté durant l'occupation italienne (1936-1941), il dirige le pays de 1930 à 1974. L'empereur impose une culture chrétienne orthodoxe, et une langue unique, l'amharique. Hailé Sélassié use aussi des outils classiques de l'État-nation. Il instaure une administration centralisée, un drapeau, un hymne, puis il fait construire des musées nationaux et classer des monuments historiques. Son but : rassembler toutes les populations conquises par Ménélik autour d'une seule identité *nationale*, et d'un seul État *éthiopien*.

À trop vouloir éthiopianiser ses sujets, Hailé Sélassié est renversé en 1974 par les soldats du *derg* (comité). On retrouvera sa dépouille des années plus tard, sous le bureau de Mengistu Hailé Mariam, l'homme fort du *derg*. Grâce au soutien de l'URSS, Mengistu impose un régime marxiste-léniniste. Il nationalise les terres, collectivise l'agriculture et réprime les opposants. Puis, comme au temps de l'empire, le *derg* éthiopianise. En instaurant l'école gratuite, en protégeant un patrimoine historique commun et en usant de toujours plus de force, le *derg* s'efforce de nationaliser les populations rattachées à la Grande Éthiopie au début du XX^e siècle.

Même politique que l'empire, et, inévitablement, même échec. En 1991, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien renverse le *derg*. Avec Meles Zenawi comme Premier ministre jusqu'en 2012, la nouvelle République fédérale éthiopienne instaure une économie de marché. Le succès est tel que le pays devient l'une des premières puissances du continent. En revanche, la cohésion nationale n'est toujours pas au rendez-vous. Les peuples des régions Oromo, Afar ou Somali ont été conquis par Ménélik il y a un siècle, et bien souvent, ils refusent encore l'identité éthiopienne que leur imposent les dirigeants du pays.

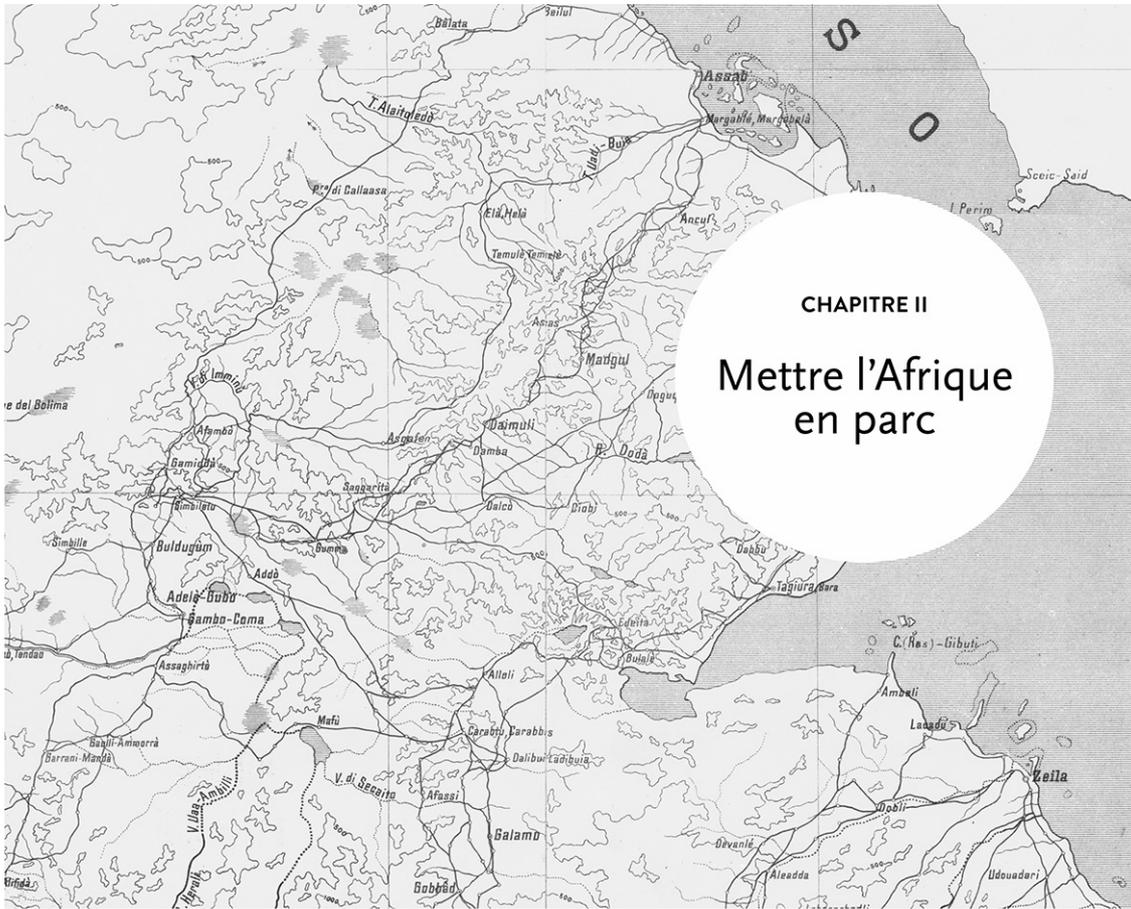
Le phénomène est commun à de nombreux pays africains. La presse et les observateurs occidentaux attribuent ce manque d'unité à des divisions ethniques. Mais l'« ethnisme » est une catégorie inventée par les Européens pour soumettre, pendant la colonisation, les royaumes qu'ils envahissaient. Et depuis, l'ethnisme continue de donner à l'Afrique toute son étrangeté : là où la France aurait eu des *peuples*

(3 millions de Bretons), l'Éthiopie aurait des *ethnies* (40 millions d'Oromo). En réalité, le mot cache une histoire bien plus simple : les frontières coloniales ont abouti au regroupement superficiel de peuples fort différents les uns des autres, voilà tout.

Depuis les indépendances au début des années 1960, les États africains font alors ce que les États occidentaux ont fait à la fin du XIX^e siècle. Pour donner chair à la nation, ils élaborent un roman national, se donnent des héros nationaux, bâtissent des monuments nationaux ou se rassemblent autour d'équipes de foot nationales. Ils créent, aussi, des parcs nationaux. Comme les États-Unis, l'Allemagne ou la Suisse, chaque État africain érige ses parcs au rang de hauts lieux de la nation. Ces espaces naturels doivent permettre aux populations d'expérimenter leur pays, de l'admirer et de l'aimer.

Deux façons de faire séparent tout de même radicalement l'Afrique de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui encore, dans presque chaque parc africain, on expulse, on criminalise. Et partout, l'oppression des populations est guidée par les employés des institutions internationales de la conservation, avec en tête de liste l'Unesco, l'UICN et le WWF. Ces deux visages de la nature africaine sont à l'origine de ce livre : l'expert international, et l'habitant qui subit la violence de ses préjugés.

Notre récit s'appuie alors sur l'histoire par nécessité plus que par choix. De l'invention coloniale de l'Éden à la fabrique postcoloniale des experts, puis de l'usage africain des normes internationales jusqu'au mythe du développement durable, seul le passé peut nous permettre de comprendre pourquoi, aujourd'hui, le monde occidental de la conservation s'efforce de naturaliser l'Afrique, coûte que coûte.



CHAPITRE II
Mettre l'Afrique
en parc

Paris, mars 2017. Le *National Geographic* français publie son guide des plus beaux parcs naturels du monde. Continent par continent, le célèbre mensuel nous invite à une véritable promenade globale.

D'abord, l'Amérique du Nord. Au pays des canyons et des grands lacs, nous raconte le magazine, qui cite pour l'occasion le président Franklin Roosevelt, « l'idée fondamentale derrière les parcs est que le pays appartient au peuple ». En Asie aussi, un lien privilégié unit les hommes à leurs parcs. Sur ce continent aux mille montagnes, chaque sommet a ses drapeaux népalais, son temple hindou ou son monastère. Les hommes sont partout ; discrets, mais omniprésents. Cette interaction avec leur milieu n'est rien, cela dit, en comparaison avec l'Europe. Ici, le moindre paysage énonce de lui-même l'harmonie entre la nature et la culture : « villages charmants, lande sombre et vieux châteaux accrochés au flanc des falaises », nous dit le magazine.

Et puis il y a l'Afrique. Là-bas, le *National Geographic* l'explique, le monde sauvage est aux commandes : « Les parcs africains vibrent d'une énergie générée par les savanes vallonnées, les jungles luxuriantes, les cascades spectaculaires, et bien sûr la faune exceptionnelle. [...] Ce très vieux continent nous donne le sentiment de remonter aux sources de l'histoire de la Terre : on y trouve les fleuves et les prairies d'où a jailli il y a bien longtemps une grande partie de ce qui vit sur notre planète. »

Un Éden de faune, de flore et de panorama, mais pas d'homme. Jamais. Voici l'Afrique décrite à plus de 40 millions de lecteurs dans le monde. Mais pourquoi cette image ? Les parcs africains ne seraient donc l'objet d'aucune fierté nationale comme aux États-Unis, ni même d'une certaine pratique religieuse comme en Asie ? La nature serait à ce point différente de celle que l'on trouve en Europe ? Pour comprendre cette vision fantasmée de l'Afrique, il faut remonter le temps, des grandes découvertes jusqu'à la fin de l'entreprise coloniale.

L'Éden et sa chute

Au XVI^e siècle, navigateurs, géographes et académiciens européens cherchent l'Éden. Ils sont persuadés qu'à force de parcourir les océans, ils finiront par le trouver quelque part, sur cette terre. Leur quête échoue, bien entendu. Mais elle leur permet de découvrir des îles à la végétation luxuriante, une nature inédite : les Canaries, les Mascareignes, Sainte-Hélène, Maurice. Ces îles du paradis seront leur Éden : ils les colonisent au XVII^e siècle.

Problème : colonisation et environnement sont incompatibles. De l'Atlantique à l'océan Indien, les uns après les autres, ces îlots de nature subissent les assauts répétés de l'économie européenne de plantation. Ils servent aussi de point de ravitaillement aux navires des compagnies des Indes britanniques, néerlandaises, françaises et portugaises. Bois, eau, nourriture, leurs besoins nécessitent d'exploiter toujours plus de terres. Aussitôt trouvé, l'Éden est alors perdu. Plus la colonisation progresse et plus les îles du paradis se dégradent, inévitablement.

Au XVIII^e siècle, des naturalistes, botanistes et agronomes mesurent l'ampleur de la catastrophe. Ils alertent les gouverneurs coloniaux, et, au début du XIX^e siècle, ces administrateurs instaurent les premières mesures conservacionnistes de notre époque. Ils lancent des programmes de reforestation, créent des réserves forestières et font construire de vastes infrastructures d'irrigation. Pour les autorités, ces politiques ont un intérêt écologique, mais pas seulement. Car plutôt que de remettre en cause leurs propres modes d'exploitation, les colons accusent les « indigènes » de détruire la nature. À ce titre, ils les privent du droit de l'exploiter.

Le même processus se répète après 1850 lorsque la colonisation s'étend des Tropiques vers l'Afrique. Au commencement, il y a le romantisme, et l'aventure.

L'Europe est plongée en pleine révolution industrielle. Les villes et les usines grignotent les campagnes, les paysages s'érodent toujours davantage, et les élites s'en inquiètent. Alpinistes, peintres, écrivains et intellectuels sont les héritiers du romantisme. Ils essaient de sauver l'authenticité du monde, avant qu'il ne soit trop tard. Partout sur le vieux continent, ils militent alors pour la protection des espaces naturels encore épargnés par le progrès technique.

Leur engouement pour un monde non urbain et non industriel les pousse aussi à s'intéresser à l'Afrique. Les romantiques européens y voient le refuge de la vie sauvage qui s'éteint chez eux, et qui risque bien de disparaître là-bas sous le coup des dégâts que lui infligent des habitants primitifs.

La presse à grand tirage relaie cette vision en publiant un nombre incalculable de récits de voyage. Explorateurs, scientifiques ou commerçants, les Européens et les Américains sont passionnés par l'Afrique. Ils l'explorent et, quand ils en reviennent, la décrivent. Stanley rencontre le Dr Livingstone en Tanganyika en 1872, et dès 1873 il dépeint un « pays enchanteur », une « nature libre » et une « région dont un peuple civilisé chasserait la malaria ». Trente ans plus tard, Winston Churchill et Theodore Roosevelt racontent la même Afrique. Partis d'Ouganda, ils mêlent les plaisirs de la chasse et du safari. Churchill évoque en 1907 « des jardins zoologiques vivants », et Roosevelt, en 1909, un « vaste jardin [...] où ces sauvages détruisent les forêts ».

Ces récits connaissent un succès d'autant plus retentissant qu'ils s'ajoutent à ceux des académiciens spécialistes de l'Orient. Science de l'érudition par excellence, l'orientalisme s'affirme comme un style occidental de domination, pour paraphraser Edward Saïd. Les Américains et les Européens décrivent l'Afrique et l'Asie comme les formes infantiles de la civilisation occidentale devenue, elle, adulte, moderne, développée. Les sciences humaines et la littérature de voyage donnent alors naissance à une véritable imagerie de l'Autre et de l'Ailleurs. L'Occident précise son identité en se démarquant d'une Afrique restée naturelle, et d'Africains vivant encore à l'état sauvage.

Le choc écologique de la colonisation

Il faut dire que plusieurs catastrophes bio-politiques confortent cette vision. Entre 1888 et 1892, de l'Afrique de l'Est à l'Afrique du Sud, les Européens importent des bœufs, probablement d'Inde. Mais les bovins sont touchés par la peste. L'infection se répand : les troupeaux d'élevage s'effondrent. Les populations locales perdent leurs animaux de trait : la récolte est un échec. Une période de sécheresse aggrave la situation : l'invasion de criquets qui s'ensuit détruit les réserves. Le prix des céréales flambe : les famines se multiplient. Les populations fuient les territoires touchés : la savane s'étend. Alors, quand les Européens partis tenter leur chance dans les colonies découvrent ces paysages désertés, ce qu'ils imaginaient de l'Afrique se confirme : c'est évident, le continent est encore tout à fait naturel.

Les colons sont également convaincus de la responsabilité des Africains dans la disparition de la faune sauvage. Face aux catastrophes qui détruisent leurs récoltes, pour se nourrir, les agriculteurs africains sont contraints de chasser la grande faune : buffles, zèbres, lions. Aux yeux des Européens, cette chasse confirme la sauvagerie des colonisés. Pourtant, en rattachant l'Afrique aux routes du nouveau commerce mondial, c'est bien la colonisation qui intensifie la chasse. À la fin du XIX^e siècle, par exemple pour le commerce d'ivoire, les chasseurs européens et africains abattent 65 000 éléphants par an. Ils revendent l'ivoire aux Européens et aux Américains qui leur fournissent textiles et armes, via des intermédiaires arabes et swahili.

Le chemin de fer est une autre source de prédation. Les ouvriers européens posent le rail, et tout au long du parcours, leurs employeurs les nourrissent d'une viande chassée à proximité. Les naturalistes européens se joignent d'ailleurs souvent à eux : ce sont des collecteurs éfrénés de spécimens de faune - au seul mois de mai 1895, un ornithologue abat 60 zèbres pour les envoyer au Muséum d'histoire naturelle de Berlin. Enfin, les militaires et les administrateurs coloniaux se délectent de la chasse sportive. Ils y expriment leur masculinité, et leur capacité à dominer la nature.

Cette exploitation démesurée de l'environnement pèse autant sur la faune que sur les sols du continent. Les Africains exploitaient les forêts bien avant l'arrivée des Européens. Mais avec l'essor du commerce, des transports et de l'agriculture, la colonisation provoque une déforestation sans précédent. Entre 1850 et 1920, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est, 94 millions d'hectares de forêts sont rasés, et convertis en terres de culture. C'est quatre à cinq fois plus qu'au siècle précédent. Et comme au XVIII^e siècle dans les îles tropicales, les Européens ne réalisent pas que c'est leur présence qui cause les bouleversements écologiques auxquels ils assistent. Au contraire, ils blâment les Africains.

Des mythes au service du colonialisme

Là encore, les scientifiques jouent un rôle déterminant. Au début du XX^e siècle, taxonomistes, zoologues et forestiers se font les soldats éclairés de l'effort colonial. Grâce à leurs enquêtes, les pouvoirs européens peuvent classer les écosystèmes africains, délimiter des régions naturelles et maximiser leur exploitation.

Certains de ces scientifiques s'appuient sur les savoirs des habitants, sans nécessairement les traiter avec mépris. Mais ils se montrent incapables de dépasser leurs préjugés. Ils ont très peu de données pour étudier un continent en partie inexploré, et pourtant, ils sont convaincus que les « indigènes » n'ont pas l'habileté technique pour utiliser correctement leurs ressources. Leurs savoirs sont aussi partiels que partiels et pourtant, les gouverneurs coloniaux les mobilisent. Car la science fournit à l'Europe la légitimité nécessaire pour exploiter l'Afrique, et exproprier les Africains.

C'est dans ce contexte que naît le mythe des forêts « primaires ». Au début du XX^e siècle, les botanistes français étudient le milieu rural d'Afrique de l'Ouest : ils découvrent des villages entourés d'une fine ceinture forestière, et, entre ces villages, de la savane. Influencés par la théorie du climax, ils sont persuadés qu'il existait autrefois, à la place de cette savane, une forêt dense et étendue. Ils voient alors dans ces

maigres ceintures forestières la preuve des dégâts causés par les Africains : d'abord, la forêt vierge ; ensuite, l'homme qui la défriche ; enfin, des villages entourés de quelques arbres qui ont survécu.

Ce mythe se répand partout. Seulement, les botanistes ont lu l'histoire à l'envers. Dans les milieux semi-arides, les ceintures forestières ne sont pas le reste d'une forêt primaire que l'homme aurait dégrossie et morcelée. Au contraire, elles ont généralement été créées par les hommes : d'abord, une terre plutôt dénudée ; ensuite, de l'agriculture pour fertiliser les sols et créer des arbustes ; enfin, des incendies de savane pour se doter d'un couvert forestier jamais abondant, mais rarement épuisé.

Plus il y a d'hommes et plus il y a de forêts. C'est la tendance générale. Contrairement à ce qu'affirment les scientifiques venus d'Europe, dans la plupart des écologies d'Afrique, les ruraux n'ont pas détruit leur milieu. Ils s'y sont adaptés en créant les forêts grâce auxquelles avoir du bois de chauffe et de construction.

Une erreur relativement similaire est à l'origine du récit de la désertification. Dans les années 1920, au Maghreb, botanistes et forestiers estiment que l'agriculture sur brûlis et le pastoralisme ont totalement desséché les sols. L'État colonial s'appuie alors sur leurs analyses et leurs conseils. Il convertit les terres forestières en propriétés publiques, sédentarise les nomades et exproprie les agriculteurs. Mais en réalité, dans le désert, la plupart des plantes sont adaptées au feu et au pâturage. Certaines en sont d'ailleurs dépendantes : elles mourraient si elles n'étaient pas régulièrement brûlées ou pâturées. Et même en cas d'extrême sécheresse, cette végétation si singulière renaîtrait grâce aux stocks semenciers que contiennent les sols arides.

Les déserts ne s'étendent pas non plus aussi vite qu'on le pense. Ils se dilatent et se rétractent en fonction des précipitations, et ce sur la très longue durée : le Sahara en témoigne depuis 65 millions d'années. Il faut ajouter que la (re)forestation des zones désertiques est toujours un échec. Dans les rares cas où les arbres plantés survivent, ils n'attirent pas la pluie souhaitée - seuls la topographie et le climat peuvent accroître la pluviosité. En revanche, ces arbres assèchent les nappes phréatiques, les puits et les sols. *De facto*, le reboisement détériore la qualité des terres arables.

À la fin des années 1920, l'environnement au Maghreb a réellement besoin d'être protégé. En réduisant les périodes de jachère, l'agriculture intensive a limité la reconstitution des sols. Convertis en terres agricoles, les pâturages saisonniers se sont desséchés. Et les besoins en bois de l'armée ont décimé les forêts.

Mais au Maghreb comme en Afrique, les scientifiques et administrateurs coloniaux restent persuadés que ce sont les « indigènes » qui détruisent la nature. Ils ne disposent d'aucun chiffre antérieur à la colonisation, ni d'aucune statistique d'ensemble pour la période coloniale. Pourquoi, alors, croire en ce récit décliniste ? Parce que la colonisation repose sur la mission civilisatrice des Européens, sur la nécessité d'exporter leurs manières de faire en Afrique. Blâmer les colonisés rassure donc les autorités sur la validité du système colonial. En faisant porter aux Africains la responsabilité des dégâts causés par les Européens, l'État et les colons peuvent continuer de nier l'évidence : pour sauver la nature, ils devraient la protéger du capitalisme, le leur.

Des réserves de chasse aux parcs nationaux

La contradiction est criante dans les réserves de chasse. Avec l'insertion de l'Afrique dans un trafic mondial de faune, les populations animales s'effondrent. Et en réponse, depuis 1892, les Britanniques et les Allemands créent des réserves dans leurs colonies d'Afrique orientale. Ils définissent des saisons de chasse, imposent des permis de chasse payants et interdisent de nombreuses pratiques cynégétiques.

En fait, ils reproduisent en Afrique le modèle aristocratique de l'Europe moderne. Un arsenal législatif distingue désormais le bon « chasseur » du mauvais « braconnier » : les élites blanches qui chassent le trophée avec bravoure, et au fusil ; et les Africains qui tuent l'animal avec cruauté, au filet, à l'arc et à la lance. Ces réserves de chasse représentent alors un triple avantage pour les autorités coloniales. Elles leur permettent d'engranger des revenus, de mieux contrôler le trafic de faune des chasseurs européens, et de restreindre l'accès des Africains à leurs ressources.

Quant aux animaux, ainsi que l'a écrit si finement l'historienne Violette Pouillard, ces enclos de nature signifient qu'ils ont maintenant pour protecteurs ceux qui les tuent. Les Européens créent des réserves dans toutes leurs colonies et, au printemps 1900, à Londres, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la France, l'Italie et le Portugal organisent une conférence sur la conservation des espèces africaines. Les Britanniques prennent soin d'attendre la fin avril pour réunir les délégués des puissances impériales. La saison de la chasse s'achève en Afrique de l'Est, et tous les « experts » peuvent revenir à temps pour rédiger une *Convention pour la préservation des animaux, des oiseaux et des poissons sauvages d'Afrique*. Cette dernière ne sera pas officiellement ratifiée, mais jusqu'à la fin des années 1920, elle permet aux États coloniaux de définir une politique commune dans leurs réserves. Les Blancs peuvent continuer d'y chasser, et les Africains en sont sinon expulsés, au moins privés d'une bonne partie de leurs droits d'usage.

La conférence favorise aussi la formation d'un réseau international de conservationnistes. Britanniques, Allemands, Belges, Italiens et Français, ils sont chasseurs de trophées, administrateurs coloniaux ou naturalistes collecteurs de spécimens. Ces hommes se regroupent autour de la SPWFE britannique (Society for the Preservation of the Wild Fauna of the Empire), puis du très élitiste Shikar Club, réservé aux seuls chasseurs à s'être illustrés à la fois en Afrique, en Asie et en Europe.

Cette passion pour la chasse vaudra à ces conservationnistes le surnom de « bouchers repentis ». Ils ont passé leur jeunesse à tuer les plus grandes espèces de faune existantes, et à leurs yeux, désormais, les réserves doivent être le lieu d'un équilibre éthique : une chasse européenne régulée qui ne menacerait pas le gibier d'extinction ; et une conservation restrictive qui protégerait la faune de la cruauté des Africains.

Ces bouchers repentis militent ensuite pour des sanctuaires entièrement dédiés à la vie animale. Grâce à leur influence dans les colonies, les réserves de chasse sont alors converties en parcs nationaux. Premier parc africain, le parc Albert est créé au Congo belge en 1925 - aujourd'hui le parc Virunga. La réserve sud-africaine du Transvaal devient le parc Kruger l'année suivante. Et en 1928, les empires concrétisent ce paradigme dans toute l'Afrique, en créant l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature. L'Office sert de relais de communication entre les métropoles européennes et leurs colonies.

La Grande-Bretagne organise enfin une seconde conférence internationale, en 1933. Elle réunit à nouveau, à Londres, des gouverneurs coloniaux, des naturalistes et des anciens chasseurs reconvertis en scientifiques de terrain. Ils rédigent une *Convention relative à la conservation de la faune et de la flore dans leur état naturel*, et cette fois-ci, les États européens adoptent officiellement un « régime spécial pour la conservation ». Ce régime, précise la Convention, sera celui des parcs nationaux : « la chasse, l'abattage ou la capture de la faune, et la récolte ou destruction de la flore [y] seront limités ou interdits ».

Une nature idéalisée et exploitée

L'ère des parcs commence, et l'image d'une nature africaine vierge et sauvage la soutient. En 1936, avec *Les Neiges du Kilimandjaro*, Hemingway transporte les lecteurs occidentaux vers une Afrique féérique. Ils y découvrent un paysage « vaste comme le monde », où les « big five » sont rois : le lion, le léopard, l'éléphant, le buffle et le rhinocéros noir. Depuis 1937, le public occidental peut aussi s'immerger dans l'univers d'une ferme africaine et de sa propriétaire, Karen Blixen. Avec *Out of Africa*, l'auteure danoise sublime, au Kenya, la vie d'« un être qui a quitté un monde assourdissant et inquiet pour une terre paisible ». Plusieurs artistes et divers médias évoquent cette terre lointaine. Et ils décrivent toujours un continent où l'homme et la nature ne font qu'un, un Eden où, comme l'écrit Blixen, « le vieil indigène au regard clair et le vieil éléphant gris au regard clair se ressemblent [...], ils sont des éléphants du paysage. »

Les Européens fantasment d'autant plus la nature africaine qu'ils l'épuisent toujours davantage. Depuis la Grande Dépression de 1929, pour faire face à la chute des prix agricoles, les colons agrandissent leurs exploitations. Et, pour ravitailler l'Europe, les États coloniaux ponctionnent en Afrique les matières premières qui manquent en métropole. Les sols s'appauvrissent, et les administrateurs européens s'en remettent à nouveau à la science. Britanniques en tête, ils lancent de grandes enquêtes écologiques pour moderniser leurs techniques d'exploitation sur tout le continent. Les forestiers perfectionnent les méthodes de sylviculture, les agronomes rationalisent l'usage des terres agro-pastorales, et tous ces scientifiques en colonies continuent d'accuser les Africains de détruire l'environnement.

À la croisée de l'écologie et du capitalisme, ce discours alimente alors une peur panique de l'érosion. Tout au long des années 1930, aux États-Unis, des tempêtes de poussière (*dust bowl*) frappent les Grandes Plaines surexploitées et érodées du sud du pays. Elles poussent des milliers de fermiers à quitter leur terre et à partir s'entasser dans des bidonvilles de fortune. Aussi, quand à la même époque une vague de sécheresse touche l'Afrique sahélienne, les Européens prennent peur. Si l'épisode américain venait à se produire dans leurs colonies, les colonisés pourraient bien se révolter. Des mesures d'anticipation sont nécessaires, et partout en Afrique, les autorités mettent en place des commissions chargées d'étudier le phénomène.

Les enquêtes sont localisées, forcément. C'est pourtant une théorie « africaine » qui se dessine. Par exemple, en 1939, les Britanniques Graham Jacks et Robert Whyte publient une étude au titre choc, *The Rape of the Earth* (Le Viol de la planète). Les deux spécialistes en sciences du sol s'appuient sur une recherche menée en 1919 dans une région de l'Afrique du Sud britannique. Leur terrain d'enquête a beau être très limité, chiffres sud-africains à l'appui, ils affirment que les techniques agro-pastorales des « indigènes » sont responsables du « Grand Désert africain » en formation sur tout le continent. Chaque État colonial s'appuie sur ce genre de rapports. Et dans toute l'Afrique, au lieu de réduire l'impact de l'économie coloniale, les Européens limitent encore davantage les droits d'usage des locaux.

Accepter que l'érosion existe est une chose ; affirmer qu'elle est une menace généralisée est mensonger. Tout comme l'est le récit décliniste qui accompagne la multiplication du nombre de parcs nationaux sur le continent : il faudrait protéger la nature d'habitants destructeurs.

Jusqu'à la fin des années 1940, chaque année, les autorités coloniales attribuent encore des centaines de dérogations de chasse aux colons et aux scientifiques européens. En revanche, pour les Africains, les parcs sont devenus de véritables forteresses de la conservation. L'agriculture, le pastoralisme et l'habitation y sont de plus en plus sévèrement punis par la loi, et le monde animal est désormais réservé à l'émerveillement des seules élites coloniales.

Cette pénalisation des colonisés s'accompagne d'un autre phénomène : l'anthropomorphisation de la grande faune. Les écrivains européens sont les premiers à donner aux animaux d'Afrique un visage plus humain que celui de ses habitants. Dans *Les Racines du ciel* par exemple, le prix Goncourt de 1956, Romain Gary raconte la croisade du jeune Morel, un Français, pour la survie des éléphants africains. « On ne peut passer sa vie en Afrique », dit-il, « sans acquérir pour les éléphants un sentiment assez voisin d'une très grande affection ». Mais son attachement aux animaux ne s'étend pas aux habitants. Pour Morel, « la seule chose que les indigènes voient dans un éléphant, c'est la viande ».

Quatre ans plus tard, Joy Adamson publie son roman autobiographique *Born Free*. Depuis le Kenya britannique, la naturaliste raconte elle aussi deux histoires. Il y a les Africains, toujours anonymes, inconnus, puis il y a Elsa, la jeune lionne qu'Adamson a adoptée. Elsa, elle, a un nom. La lionne a aussi des sentiments. L'animal est joueur, parfois triste, en manque d'affection. Et il est toujours épris de liberté. Très vite adapté au cinéma, *Born free* rencontre un succès phénoménal. D'autant qu'à la même époque, le cinéma documentaire fait découvrir à l'Occident la société animale africaine. Les spectateurs apprennent par exemple que chez les éléphants, la vie est rythmée par des relations amoureuses codifiées, des cérémonies de deuil et des luttes de pouvoir.

La télévision vient enfin renforcer cette naturalisation de la vie sociale africaine. Il y a notamment la série *L'Empereur de la jungle*, adaptée des mangas japonais écrits par Osamu Tezuka entre 1950 et 1954. Au début des années 1960, la série met en scène la mort d'un lion et le combat de son jeune héritier, le roi Léo, contre les hyènes qui ravagent la savane africaine. La lutte de ce roi-lion inspirera Disney : l'Afrique est une planète verte, menacée par des êtres destructeurs.

L'image d'une Afrique naturelle se renforce, ainsi que celle d'une Afrique surpeuplée. Les colonisés revendiquent le droit d'exploiter leurs ressources, et les nouvelles institutions internationales s'inquiètent, elles, de la bombe P - la bombe Population. Avec les experts des empires européens, elles élaborent le concept de « sécurité environnementale ». Le principe est simple. Si le Tiers-Monde venait à être libéré, ce que Malthus prédisait il y a deux siècles se concrétiserait : pauvres, trop nombreuses, les populations consumeront les ressources, jusqu'à entraîner un conflit mondial. Et le danger viendrait ici de la croissance démographique des Africains (soutenue par l'amélioration de leur niveau de vie), et non pas des industries européennes qui exportent vers les métropoles du bois, du caoutchouc et des minerais.

Au contraire, la modernisation de ces industries apparaît comme la solution à tous les maux. Les puissances impériales sont convaincues qu'avec un État colonial technologique, elles sauront répondre à la fois aux besoins des métropoles en reconstruction, et des colonisés. Le « développement » devient alors la caution d'une Seconde occupation coloniale : pour le bien de tous, les Européens doivent rester en Afrique.

Les conservacionnistes s'impliquent directement dans l'entreprise. Dans chaque colonie, les scientifiques et ingénieurs européens planifient des déplacements de populations. Leur objectif : rationaliser l'utilisation des sols. Le moyen : attribuer à chaque territoire une fonction productive, puis définir une densité de population adéquate. C'est dans ce contexte qu'à l'intérieur des parcs nationaux, l'éviction des habitants et le déstockage du bétail deviennent des pratiques standards.

Réunis en 1947 à Nairobi, les gardiens-chefs des parcs de l'Afrique britannique affirment que les autochtones ont tué 75 % de la faune des parcs du continent. Nulle donnée n'étaye l'allégation : ni parc identifié, ni animal nommé, rien de plus que ce pourcentage. Et celui-ci est envoyé à tous les gouverneurs de l'Afrique britannique centrale et orientale. L'administration impériale leur demande de créer plus de parcs et d'y renforcer la loi ; ils s'y emploient tout au long des années 1950.

Les gardiens-chefs des parcs recrutent des biologistes et des écologues, et ces derniers attribuent aux aires protégées une « capacité de charge » : à chaque terre sa densité maximale d'occupation ; au-delà, il faut expulser. Alors, les déplacements de population se multiplient. Et plus ils vident les parcs de leurs habitants, plus les Britanniques y construisent des infrastructures touristiques. Le nombre de visiteurs est multiplié par trois, le tourisme génère des millions de dollars, et la Grande-Bretagne peut rembourser aux États-Unis les prêts qu'ils lui avaient octroyés pendant la guerre.

Organisations coloniales, institutions internationales

Le scénario se répète dans les autres colonies européennes, sous la tutelle des « nouvelles » institutions de la conservation. Aujourd'hui encore, celles-ci sont peu enclines à évoquer leur passé colonial. Née en 1956, l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) prétend avoir été créée en 1948, sous le nom d'UIPN (Union internationale pour la protection de la nature). En réalité, l'Union existait déjà en 1934. C'était l'OIPN (Office international pour la protection de la nature). Et celui-ci n'était que le nouveau nom de l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature, fondé en 1928.

La FFI a suivi la même trajectoire. Avant de devenir la Fauna & Flora International en 1995, l'ONG britannique se nommait, depuis 1950, Fauna Preservation Society ; une appellation qui venait en fait remplacer celle de la Société pour la protection de la faune sauvage de l'empire, laquelle avait vu le jour en 1903.

Les institutions nées juste après la Seconde Guerre mondiale évitent également de mentionner leurs origines coloniales. Qu'il s'agisse de l'Unesco, créée en 1945 par les Nations unies, ou du WWF, fondé en 1961 par des naturalistes et des hommes d'affaires, la plupart des agences conservacionnistes actuelles ont fait leurs armes en colonies. Dès leurs débuts, elles s'investissent dans les parcs africains. Elles ont beau déjà se définir comme *internationales*, elles œuvrent bel et bien en contexte *colonial*.

C'est précisément cette histoire qu'elles veulent taire aujourd'hui. Car ces institutions ont servi de machines à reconversion pour les administrateurs coloniaux. Au lendemain des indépendances, ceux qui restent vivre sur place deviennent « conseillers » pour les nouveaux États africains. Les autres deviennent « consultants » auprès des agences internationales. Et tous continuent d'affirmer qu'en Afrique, les populations dégradent la nature. Érosion, déforestation, désertification, ces images du changement environnemental sont si largement diffusées qu'au moment des indépendances, personne ne les conteste. Les dirigeants africains se les approprient : comme les colons avant eux, ils voient dans les parcs un outil efficace pour contrôler les populations. Mais le mythe est d'abord perpétué par ces agents coloniaux reconvertis en experts internationaux.

Au Kenya, par exemple, après l'indépendance acquise en 1963, beaucoup de Britanniques conservent leur emploi de gardiens de parcs. Quarante ans plus tard, en 2001, ils s'en souviennent encore. À l'époque, disent ces anciens gardiens, ils luttaient pour « l'Afrique Pléistocène », c'est-à-dire pour le continent tel qu'il était avant l'*homo sapiens* et son agriculture, « cette Afrique Pléistocène que nous avons tant appréciée et cherchée à préserver, mais qui n'est plus. C'était un rêve impossible ». Parce que l'Éden n'existe pas, en effet, il ne peut être préservé. La colonisation terminée, ces hommes vont pourtant faire tout leur possible pour sauver la nature africaine des Africains.



G o l f o d i A d e

CHAPITRE III

**Un Projet Spécial
pour l'Afrique**

Nairobi, Kenya, avril 1965. Leslie Brown prépare son rapport de mission. Expert en conservation, il vient de passer trois mois à sillonner l'Éthiopie. L'Unesco lui a demandé d'identifier les lieux qui mériteraient d'y être classés « parc national », et Brown a été particulièrement impressionné par les montagnes du Simien.

Il les considère même comme la plus belle richesse naturelle du pays. Belle, mais terriblement menacée. De retour chez lui, dans la capitale kényane, le Britannique est encore sous le choc : « alors que nous descendions de la crête d'Ambaras [Simien], nous sommes tombés nez à nez sur un homme agissant comme un maniaque », écrit-il dans son rapport. « À 11 600 pieds [3 500 mètres], il labourait la terre [...]. En 23 ans en Afrique, je n'avais encore jamais vu ça [...]. J'assistais de mes propres yeux au processus qui a ravagé les montagnes du Tigré, et réduit de belles montagnes autrefois boisées à des pentes stériles d'éboulis et de broussailles. »

C'est la deuxième fois que Brown visite l'Éthiopie, mais il est donc déjà convaincu que l'homme, ce maniaque, y a fait disparaître une forêt autrefois dense et étendue. D'ailleurs, les expatriés qu'il a rencontrés à Addis-Abeba le lui ont dit avant même qu'il se rende dans le Simien : à labourer la terre partout, même en haute montagne, les Éthiopiens ont saccagé leurs forêts.

Puisque la moitié du pays se situe au-dessus de 2 400 mètres d'altitude, il est logique que les montagnes éthiopiennes soient habitées, et que la terre y soit cultivée. Mais le mythe de la dégradation survit à la décolonisation. Pire, il se renforce.

Depuis que les anciens administrateurs coloniaux ont investi les institutions internationales, ils circulent de pays en pays, se rencontrent et se transmettent leurs savoirs. Ou plutôt, leurs préjugés. Venus des quatre coins d'Afrique, ces nouveaux experts partagent la même croyance : les autochtones menacent la nature. Et ils ont tous, aussi, la même peur. Au temps des colonies, les Européens avaient le pouvoir d'expulser les habitants des parcs, ou au moins de restreindre leurs droits d'usage. Seulement, aujourd'hui, les experts occidentaux sont confrontés à ce qu'ils appellent « l'africanisation des parcs nationaux ». Avec une Afrique indépendante, ils en sont convaincus, si rien n'est fait, l'avenir des parcs est compromis. Il leur faut agir, et vite.

Si les États sont décolonisés, les idées et les pratiques restent foncièrement coloniales. Les hommes comme Leslie Brown sont les enfants d'un empire et les indépendances n'y changent rien.

Né en Angleterre en 1917, Brown grandit en Inde. Il retourne en métropole pour se former à l'ornithologie et à l'agronomie, et au début de la guerre il part découvrir l'Afrique britannique. Il entre en 1940 au Corps d'agriculture du Nigeria, puis en 1946 au département de l'Agriculture du Kenya. Il y est nommé directeur adjoint dix ans plus tard, puis directeur en 1962. Mais en 1963, le Kenya devient un État souverain, et Brown un administrateur colonial au chômage. Il se fait alors conseiller en agronomie pour les autorités kényanes, et expert, dans toute l'Afrique de l'Est, pour les institutions internationales de la conservation. C'est avec cette seconde casquette qu'il arrive en Éthiopie, fin 1964. L'Unesco l'a mandaté pour localiser de potentiels parcs nationaux et pour étudier l'état des ressources naturelles du pays.

Leslie Brown n'est pas le seul expert à être chargé d'une mission pareille. De l'Afrique du Nord à l'Afrique du Sud, tous les professionnels occidentaux de la nature s'attellent à la même tâche. À l'initiative de Julian Huxley, la communauté internationale est en train d'« évaluer » la nature africaine.

Huxley fait partie des biologistes qui ont participé au début des années 1930 à l'*African Research Survey*, la plus grande expédition scientifique entreprise par la Grande-Bretagne dans ses colonies. Théoricien d'un eugénisme humaniste, il est le premier directeur de l'Unesco, en 1946. Huxley co-dirige ensuite le Nature Conservancy, l'agence des parcs nationaux britanniques. Il continue aussi de travailler pour l'Unesco qui lui demande, en 1960, de partir en Afrique de l'Est. À son retour, au mois de novembre, il décide d'alerter la communauté internationale. « Des millions d'animaux ont déjà disparu d'Afrique au cours de ce siècle », écrit Huxley dans le journal britannique *The Observer* : « est-ce que la faune sauvage de ce continent fait maintenant face à l'extinction - menacée par la croissance de la population et de l'industrie dans les nations émergentes ? Que peut-on faire pour la sauvegarder ? »

Le constat de Julian Huxley est sans appel : la faune sauvage d'Afrique aura disparu dans vingt ans. Le Projet Spécial pour l'Afrique - *Africa Special Project* - doit éviter cette extinction imminente.

L'idée revient à l'UICN. L'Union tient sa 7^e Assemblée générale en juin 1960 à Varsovie, et à cette occasion elle annonce avoir obtenu le soutien de deux agences des Nations unies : l'Unesco et la FAO (Food and Agriculture Organization). Grâce à l'assistance financière qu'elles lui ont promise, l'UICN a élaboré un Projet en trois temps. Étape 1 : rencontrer les nouveaux dirigeants africains « pour discuter des principes et des pratiques de la conservation ». Étape 2 : organiser à Arusha, au Tanganyika (actuelle Tanzanie), une conférence internationale sur la conservation de la nature en Afrique. Étape 3 : envoyer des écologues sur le terrain « pour aider les gouvernements à s'aider eux-mêmes en développant leurs ressources naturelles ».

Les prémices du WWF

Gerald Watterson est le maître d'œuvre de la première étape. Secrétaire général de l'UICN et chef du bureau de la FAO pour la Foresterie en Afrique, le Britannique s'envole pour le Ghana en novembre 1960. Deux mois après, il a visité la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Togo, le Cameroun, la République centrafricaine et le Nigeria. Puis Watterson poursuit son périple à l'Est. Il arrive à Khartoum en janvier 1961 et, fin février, il a rencontré les gestionnaires des parcs du Soudan, de l'Éthiopie, du Kenya, du Tanganyika, de l'Ouganda et des deux Rhodésie du Nord et du Sud.

Au terme de cette tournée internationale, l'UICN renforce le mythe de l'Éden africain. « Bien qu'il ne reste plus grand-chose dans ces pays pour de vastes zones de faune sauvage », écrit l'Union, « chacun d'entre eux abrite toujours de vastes étendues de terres où la faune et la flore l'emportent sur la domestication, et où [...] la conservation ou dans certains cas la reconstruction d'habitats sauvages pourraient être avantageuses. » L'Afrique serait donc à la fois domestiquée mais encore sauvage, dénaturée mais encore naturelle. C'est impossible. Irrationnel. Mais le mythe perdure.

Ces objectifs conservationnistes doivent être concrétisés pendant la troisième étape du Projet. En Éthiopie par exemple, après la visite de Watterson, l'UICN envisage, d'abord, d'envoyer des experts mener des enquêtes écologiques, ensuite, de créer les premiers parcs du pays. Seulement, l'Union manque de moyens. Max Nicholson est le premier à aborder ce problème de front. Nouveau directeur du Nature Conservancy et ornithologue réputé, le Britannique demande à ses collègues de faire preuve de lucidité. Les conservationnistes ont besoin de « soutien », leur dit-il, pour « partager les fardeaux et avoir plus de puissance politique ». Autrement dit, il leur faut plus d'argent.

Aidé par Huxley, Nicholson imagine créer une organisation qui n'aurait qu'une seule fonction : lever des fonds pour l'UICN. Les deux hommes partagent cette idée avec plusieurs de leurs collègues, scientifiques, hommes d'affaires et « bouchers repentis » installés en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique du Sud. Quatorze hommes répondent à leur appel, et le 29 avril 1961, ils publient le *Manifeste de Morges* - du nom de la ville du siège de l'UICN, en Suisse.

L'Afrique y est directement concernée. Elle est décrite comme un continent dévasté par la sauvagerie de ses habitants : « un grand nombre de créatures sans défense [y] perdent la vie ou leurs maisons dans une orgie de destruction acharnée et inutile ». Face à ce mépris de la vie animale, poursuit le Manifeste, des fonds doivent être récoltés de toute urgence. Il faut envoyer des experts dans les lieux menacés, puis former des « assistants locaux ».

Ces experts insistent sur la nécessité d'avoir leur propre budget. C'est la clef de leur influence sur le continent. Ils n'ont aucun doute là-dessus, les nouveaux États africains sont incapables de poursuivre l'œuvre des conservationnistes occidentaux. Si le contrôle des parcs venait à leur échapper, tous leurs efforts seraient anéantis. La preuve, la colonisation est à peine terminée qu'une orgie de destruction aurait déjà commencé. Mais ils gardent espoir : « Même si la onzième heure a sonné, il n'est pas trop tard pour penser. » Telle est leur philosophie. L'Afrique a choisi l'indépendance ; le Fonds mondial pour la nature sera leur réponse.

Cette proposition est discutée en septembre 1961 à Arusha, au Tanganyika. Grâce aux subventions de la FAO, de l'Unesco et de la Fauna Preservation Society, l'UICN réunit 130 experts et hauts fonctionnaires, dont 40 Africains. Deuxième étape du Projet Spécial, la conférence est un succès. Elle est présidée par le Premier ministre du Tanganyika, Julius Nyerere. Le socialiste se fait le porte-parole des dirigeants africains, et il déclare aux délégués occidentaux qu'à leurs yeux, les espèces et les espaces sauvages constituent « une source d'émerveillement et d'inspiration ».

La manœuvre est stratégique. Pour diriger leurs pays, les nouveaux leaders du continent ont besoin de la reconnaissance des institutions internationales, et de leur aide financière. Bien entendu, ils se montrent le plus rassurant possible : « Les États africains modernes désirent poursuivre et accroître activement les efforts déjà accomplis dans le domaine de la conservation de la vie sauvage (*wildlife*). »

Julian Huxley salue cette déclaration. D'après lui, l'Afrique vient de prendre un « tournant décisif ». C'est peu dire. La conférence d'Arusha représente le moment de transition entre la fin de l'époque coloniale et le début des indépendances. Les empires européens cherchaient à contrôler les territoires d'Afrique ; les institutions internationales de la conservation vont chercher à contrôler la nature africaine.

Et elles peuvent désormais compter sur les subsides d'une organisation indépendante, telle que l'avaient imaginée les auteurs du *Manifeste de Morges*. À la veille de la clôture de la conférence, le 11 septembre 1961, le World Wildlife Fund est créé. Le WWF soutiendra financièrement les experts qui partent travailler auprès des dirigeants africains. C'est la troisième étape du Projet : envoyer des conservationnistes en Afrique « pour aider les gouvernements à s'aider eux-mêmes ».

Le mythe de la forêt perdue

L'Éthiopie fait partie de ces gouvernements. En visite officielle en France en 1962, le ministre de l'Agriculture Akalework Habetwold demande à l'Unesco d'aider son pays à créer des parcs nationaux. L'agence des Nations unies accepte : elle y enverra trois missions. Cela dit, à cette date, les experts internationaux sont déjà bien implantés dans le pays. Ils y ont notamment inventé le mythe de la forêt perdue d'Éthiopie, un récit selon lequel, en 1900, 40 % du pays était couvert de forêts, contre seulement 4 % « aujourd'hui ».

En Éthiopie, en 2019, les politiques de la nature sont encore orientées par ces chiffres d'une couverture forestière nationale tombée de 40 % en 1900 à 4 % « aujourd'hui ». Mais lorsque ces pourcentages sont énoncés pour la première fois, « aujourd'hui » renvoie à 1961. Cette année-là, la FAO charge l'un de ses experts de dresser un état des lieux de l'environnement éthiopien. H.P. Huffnagel fournit un rapport qui donne une précieuse vue d'ensemble sur l'agriculture éthiopienne. En revanche, lorsqu'il décrit la disparition des forêts, Huffnagel ne cite aucune source.

En réalité, le représentant de la FAO amalgame deux estimations. Le chiffre de 4 % provient d'une étude qu'il découvre à Addis-Abeba. William Logan, un forestier canadien, a séjourné en Éthiopie en 1946 et, à cette occasion, il estime que 5 % du pays sont couverts de forêts. Quant au chiffre de 40 %, Huffnagel le tient d'une conversation qu'il a eue à Addis-Abeba avec Friedrich Von Breitenbach, le père des études éthiopiennes en foresterie. En 1961, Breitenbach pense qu'une couverture forestière de 37 % aurait autrefois existé là où se trouve aujourd'hui une maigre végétation, pourtant abritée par un climat favorable à la pousse des forêts. Cette estimation ne concerne que le sud des hauts plateaux éthiopiens, observés, qui plus est, juste après la saison des pluies.

Ces deux estimations, n'ont aucun rapport l'une avec l'autre, et elles sont donc issues de simples observations visuelles. Mais Huffnagel s'en satisfait. Il diminue le premier chiffre de 5 à 4 %, augmente le second de 37 à 40 %, puis les convertit en données tout à fait scientifiques et officielles.

James McCann est le premier historien à avoir traqué l'origine de ces pourcentages. Ses recherches l'ont également amené en Afrique australe et occidentale, où il a constaté que là aussi, les croyances coloniales ont été érigées en vérités scientifiques au début des années 1960.

Au Ghana par exemple, au milieu des années 1930, les Britanniques mettent en parc 20 % des espaces boisés du pays : ces terres auraient été autrefois recouvertes par une dense forêt primaire ; les paysans l'auraient détruite ; alors l'État doit la contrôler avant qu'elle ne disparaisse. Implacable en apparence, ce raisonnement repose sur deux erreurs. La première relève du déni : ce n'est pas l'économie de subsistance des paysans colonisés qui a augmenté l'extraction forestière, mais bien l'exploitation coloniale et industrielle du cacao et de l'huile de palme. Et d'ailleurs, ces forêts n'étaient pas primaires, mais secondaires. C'est le deuxième contresens. Il relève, lui, de l'ignorance : la plupart de ces forêts ont été créées par l'homme. Elles sont le produit, d'abord, de la fertilisation des savanes par les habitants, ensuite, de l'exploitation sélective des cacaoyers et des palmiers.

Kwame Nkrumah ne corrige pas ces erreurs après l'indépendance, obtenue en 1957. Le mythe de la forêt perdue est trop ancré dans les mentalités pour disparaître avec la colonisation qui l'a fait naître. Au contraire, l'État ghanéen se le réapproprie, la Banque mondiale le consolide à coups de statistiques douteuses, et la mise en parc de la nature continue d'être une solution à un problème fictif. Plutôt que de mettre leur savoir-faire au service de l'écologie, et de se concentrer sur les dégâts de l'industrie cacaoyère et oléagineuse, les conservationnistes s'accrochent à leur croyance. Ils se concentrent sur la seule forêt qui vaille, l'authentique et l'originelle forêt « primaire » d'Afrique.

Le même constat s'applique à l'Éthiopie. Personne ne relève l'incohérence de l'enquête de Huffnagel. Les résultats ont pourtant de quoi surprendre puisqu'en 1961, l'Éthiopie n'a pas encore réalisé une seule étude statistique ou aérienne sur l'utilisation de l'ensemble des sols du pays - la première aura lieu huit ans plus tard. Mais, pour la FAO, les chiffres fournis par Huffnagel illustrent parfaitement la crise écologique et démographique africaine. Elle les diffuse alors sur-le-champ. Si bien qu'en 1963, lorsqu'ils arrivent à Addis-Abeba, les experts de l'Unesco sont déjà convaincus par ce récit néo-malthusien. Trop peuplée, l'Éthiopie a perdu sa forêt.

Leur mission est d'aider le pays à développer une politique de la nature, et, avant même d'avoir été définie, celle-ci est donc déjà orientée par une affabulation, toujours la même : la dense forêt africaine aurait disparu. En Éthiopie, en l'occurrence, elle serait très précisément passée de 40 % à 4 % - une chute drastique.

Les colons partent, les experts restent

La première des trois missions prévues par l'Unesco a lieu en septembre 1963. La 8^e Assemblée générale de l'UICN se tient à Nairobi, au Kenya, et cinq des délégués présents en profitent pour partir directement dans l'Éthiopie voisine. Julian Huxley prend la tête de la mission, avec quatre experts pour l'accompagner.

Chacun d'eux est investi dans l'étape finale du Projet Spécial pour l'Afrique. Pour Théodore Monod, géologue, zoologue et botaniste, la tâche est occasionnelle ; il se consacre avant tout à la direction de l'Institut français d'Afrique noire, à Dakar. En revanche, ses trois collègues ont déjà visité quinze pays africains en un an et demi. Zoologue et ancien conseiller scientifique de l'administration britannique en Ouganda, Edgar Worthington dirige maintenant le Nature Conservancy, à Londres. Alain Gille, lui, a une formation d'ingénieur agronome. Il est basé à Nairobi, où il est l'attaché scientifique de l'Unesco pour le continent africain. Quant à l'Américain Lloyd Swift, forestier et consultant de renom en Afrique centrale et orientale, il est le président de la branche états-unienne du WWF.

Les cinq hommes visitent l'Éthiopie en avion et en 4 x 4. Ils ne passent qu'une semaine dans le pays, mais cela leur suffit pour conclure que la nature y est aussi sensationnelle que menacée. Dans le rapport qu'ils remettent à l'Unesco, ils évoquent « un spectacle impressionnant [...], des paysages magnifiques et extraordinaires, une faune sauvage intéressante [...] et de grandes étendues de terres marginales qui se détériorent sous l'effet de la culture et du pâturage ».

De prime abord, rien de nouveau ici : l'Afrique est à la fois naturelle et dénaturée. Mais cette équipe de conservationnistes nous montre la transition qui en train de s'effectuer en Afrique. Jusqu'à la fin des années 1950, les scientifiques soutenaient les administrateurs coloniaux. Les premiers conseillaient, les seconds dirigeaient. Les indépendances rebattent alors totalement les cartes. Seuls les experts sont désormais légitimes pour orienter la politique des États africains, et à leur manière, ils vont tenter de poursuivre le travail de leurs anciens supérieurs. Car gouverner la nature africaine, c'est bel et bien diriger les territoires et les habitants d'Afrique.

Les recommandations des cinq conservationnistes sont tout à fait édifiantes. Ils suggèrent à l'Éthiopie de créer des parcs nationaux et de les placer sous la supervision d'un Conseil et d'un Bureau de la Conservation. Puis, à la fin de leur rapport, ils ajoutent : « La mission doute qu'il y ait dans la fonction publique éthiopienne une personne apte à occuper le poste de directeur du Bureau [...]. En conséquence, il est recommandé que, pour la période initiale, le directeur soit choisi parmi les plus qualifiés et les plus expérimentés des conservateurs de la faune sauvage ou des parcs nationaux d'autres régions d'Afrique, dont certains deviennent actuellement disponibles. »

Le message respecte les règles de la bienséance diplomatique. Pour autant, il est très clair : les Éthiopiens n'ont pas les compétences suffisantes pour protéger correctement la nature. En conséquence, ils doivent faire appel aux conservationnistes occidentaux désormais disponibles - c'est-à-dire à des professionnels de la nature mis au chômage par l'indépendance des colonies africaines.

Cette attitude paternaliste n'empêche pas l'administration éthiopienne de suivre les instructions des experts. Dès 1964, au cœur du quartier des affaires de Mexico, à Addis-Abeba, le tout nouveau département de la Conservation investit le sixième étage du *Chai na Buna Building*, l'immeuble où sont fixés les prix du thé (*chai*) et du café (*buna*) éthiopiens. Un Bureau est également chargé d'encadrer le travail du département. Quant au directeur expérimenté devenu disponible, l'Éthiopie préfère attendre les autres délégations de l'Unesco pour le recruter.

La deuxième mission a lieu fin 1964. Elle est conduite par le major Ian Grimwood, l'une des figures les plus respectées du monde conservationniste. Formé à la biologie à l'Imperial College de Londres, puis soldat de l'armée impériale indienne durant la guerre, il s'installe en Rhodésie en 1946. Il y travaille pendant dix ans au département des Réserves de chasse, avant d'être promu gardien-chef des parcs du Kenya, en 1960. Rescapé des camps de travail japonais, baroudeur capable, d'après ses collègues, de traverser le désert avec des côtes cassées, Grimwood est aussi l'un des meilleurs soldats de terrain de l'UICN et de la Fauna Preservation Society. Pour cette dernière, il part en 1961 dans le protectorat d'Aden à la recherche de l'oryx, une antilope en voie d'extinction dans la péninsule arabique. L'Opération Oryx est d'une ampleur sans précédent. Car, à cette date, la Fauna Preservation Society dit craindre un « danger » par-dessus tout, celui qu'« une fois le pouvoir passé aux mains des Africains, bien des mesures existantes pour la conservation [...] soient annulées ».

Cette peur se concrétise en 1963 pour le major, lorsque les partisans de Jomo Kenyatta mettent fin à la tutelle britannique sur le Kenya. Grimwood se spécialise alors dans la consultance et, en novembre 1964, il dirige la nouvelle mission de l'Unesco en Éthiopie. Le Britannique parcourt le pays pendant deux mois, suite à quoi il propose la création de trois parcs nationaux : l'un au sud, dans la vallée de l'Omo ; l'autre à l'est, dans la plaine de l'Awash ; et le dernier au nord, dans les montagnes du Simien.

Pour gérer ces parcs, Grimwood préconise aussi des mesures concrètes, colonialistes et autoritaires. D'abord, écrit-il à l'Unesco, il faut recruter un gardien-chef parmi « les hommes expérimentés que l'africanisation des programmes de conservation a récemment mis à la retraite ». Il insiste ensuite sur la nécessité d'éliminer, dans les zones à mettre en parc, « tous les droits humains ». Enfin, il est à ses yeux indispensable d'envoyer le personnel éthiopien se former sur les bancs du College of African Wildlife Management, le nouveau centre de formation que vient de créer à Mweka, en Tanzanie, l'African Wildlife Foundation.

La Fondation tanzanienne a pour but d'encadrer cette fameuse africanisation des parcs. Amateur de chasses en safari, Russell E. Train en est l'un des cinq fondateurs, tous originaires des États-Unis. Train se dit animé par « un besoin désespéré d'agir » : selon lui, « avec les races autochtones gagnant de plus en plus de contrôle sur la destinée du continent africain, le sort de la faune sauvage devient de plus en plus

incertain ». C'est ici qu'intervient la Fondation. Créée en 1961, elle met rapidement sur pied le collège de Mweka. Cette école se donne pour mission de former les « Africains » aux normes conservacionnistes « internationales ».

La même angoisse post-coloniale agite Grimwood. Et ses directives auront autant d'impact sur l'administration d'Haïlé Sélassié que celles de Train sur le gouvernement tanzanien. L'Éthiopie nommera un étranger comme gardien-chef, elle instituera une législation restrictive dans ses parcs, et elle enverra bon nombre de gardes éthiopiens à Mweka. Mais pour cela, il faut encore attendre la dernière mission de l'Unesco.

Leslie Brown en prend la direction. Il arrive du Kenya en décembre 1964, un mois après Grimwood. Il explore l'Éthiopie durant trois mois et, en avril 1965, il formule les mêmes recommandations que le major. Brown propose que trois parcs nationaux soient créés, et avant cela, que les populations soient déplacées : dans l'Omo au sud, dans l'Awash à l'est, comme dans le Simien au nord.

La vérité des textes-réseaux

Au même moment, en 1965, les experts du Projet Spécial pour l'Afrique interviennent dans toutes les aires protégées du continent. Ils travaillent au Liberia, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Soudan, au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, au Swaziland ou encore en Afrique du Sud. Et quels qu'ils soient, où qu'ils soient, les conservacionnistes ressassent systématiquement la même injonction : pour sauver la nature africaine, il faut empêcher ses habitants d'y vivre.

La décolonisation n'entraîne aucun changement de paradigme. Pourtant, avec autant de nouveaux techniciens investis dans de si nombreux pays, on aurait pu s'attendre à une remise en cause des savoirs hérités du XIX^e siècle. Voilà maintenant plus d'un siècle que les conservacionnistes européens et nord-américains répètent la même chose : parce que les « Africains » exploitent leurs ressources de façon irrationnelle, la nature est sur le point, en « Afrique », de disparaître. Il n'aurait pas été surprenant d'entendre des voix s'élever contre l'incohérence du raisonnement : si la nature était déjà si endommagée au milieu du XIX^e siècle, n'aurait-elle pas dû avoir disparu à l'heure qu'il est ? Puisque la paysannerie africaine était destructrice à l'arrivée des colons, et qu'elle a continué à l'être depuis, comment peut-il encore y avoir une nature à préserver, aujourd'hui ?

Inévitablement, certains experts ont dû se poser ces questions. Mais le cadre de référence est trop puissant pour être rejeté. Au début des années 1960, la thématique de la conservation a d'ores et déjà généré une quantité inouïe de rapports et de programmes. Ces textes ont créé un vocabulaire commun, des façons de penser et d'agir communes. Leur contenu est empreint de l'esprit colonial dans lequel ils ont été conçus, mais ces mêmes textes continuent de circuler après les indépendances.

Et les mêmes auteurs en produisent encore davantage. Leurs rapports se diffusent des métropoles aux anciennes colonies, de l'Unesco au WWF, des agronomes aux forestiers. La dynamique se renforce jusqu'à s'auto-entretenir. Un expert doit rédiger un rapport sur le Kenya ? Il s'appuiera sur celui produit par son collègue en Tanzanie, et ainsi de suite. C'est là toute la force des « textes-réseaux ». Sans cesse plus nombreux, ils circulent toujours davantage, et plus ils sont lus et partagés, plus ils sont acceptés : ces textes disent vrai, forcément, puisqu'ils racontent tous la même chose.

Que racontent-ils, exactement ? Comment peuvent-ils faire passer pour vrai ce qui n'est, en réalité, qu'une vision erronée du changement environnemental en Afrique ? Considérons le rapport de Leslie Brown. Le Britannique le rédige à son retour d'Éthiopie, puis l'Unesco le diffuse dans les milieux conservacionnistes :

La forêt aura disparu d'Éthiopie dans environ 25 ans [...]. L'expansion de l'agriculture constitue la menace principale [...]. Depuis de nombreux siècles un peuple travaille a détruit son pays avec une énergie redoutable [...]. La plupart des personnes qui visitent l'Éthiopie sont enclines à croire que le pays a toujours été stérile, [...] elles ne réalisent pas que beaucoup de régions aux forêts luxuriantes ont été réduites à cette condition durant les quelques derniers siècles.

Elles pensent que le nombre d'éléphants a toujours été peu élevé en Éthiopie, alors que leur extermination à la fin du XIX^e siècle a été bien documentée. [...]

La destruction de la forêt qui s'est déroulée dans le nord éthiopien durant les derniers siècles s'est accélérée durant les dernières années, sous le coup de la croissance démographique et de l'expansion agricole. Les derniers îlots de cèdres et d'oliviers que l'on trouve autour des églises et des monastères du nord éthiopien prouvent que la majorité du pays était autrefois couverte de forêts, mais ces îlots sont aujourd'hui la dernière trace qu'il en reste, la majeure partie du pays ayant été dénuée de sa couverture forestière il y a trop longtemps pour que les hommes s'en souviennent.

Pour son auteur, et probablement pour ses lecteurs, le raisonnement est tout à fait rationnel. Cet argumentaire repose pourtant sur une représentation fantasmée de l'Afrique : du temps qui rythme son histoire, de l'environnement qui la caractérise, et des habitants qui la peuplent.

D'abord, le temps. Brown raconte une dégradation qui s'accélère. La disparition de la forêt et de la faune aurait débuté il y a « de nombreux siècles », avant de s'emballer « durant les quelques derniers siècles », d'empirer « à la fin du XIX^e siècle » et d'atteindre son paroxysme « durant les dernières années ». Sans aucune donnée scientifique à l'appui, ce récit révèle la survivance du mythe colonial de l'Éden africain : après la Genèse et le temps long d'une Afrique à la nature surabondante, la Chute et le temps court des Africains qui la détruisent.

Ensuite, l'environnement. Brown voit dans les îlots forestiers du nord éthiopien la preuve de la présence passée de « forêts luxuriantes ». Or, comme dans la majorité des milieux africains semi-arides, ces îlots sont généralement le produit d'un travail humain : l'agriculture et la sylviculture ont créé les conditions nécessaires à la pousse des arbres. La lecture du paysage procède ici de la même erreur que celle commise par les forestiers coloniaux au début du XX^e siècle : les experts internationaux pensent qu'une forêt primaire recouvrait autrefois toute l'Afrique.

Enfin, les habitants. Brown évoque l'extermination des éléphants à la fin du XIX^e siècle. On pourrait imaginer qu'ici, le Britannique ait décidé d'adopter un point de vue animal. Après tout, que les Africains soient presque autant responsables que les Occidentaux ne change rien pour les éléphants. Les hommes les ont tués pendant la colonisation. Mais ce n'est ni le propos ni l'objectif de Leslie Brown. L'expert propose de créer, en Éthiopie, au côté des parcs nationaux, des réserves où la chasse serait réglementée plutôt que bannie. Car, écrit-il dans son rapport, « ce n'est pas la chasse contrôlée que pratiquent des sportifs compétents et consciencieux qui exterminera la faune sauvage éthiopienne, mais le massacre aveugle (*indiscriminate slaughter*) des animaux par des paysans ». Il y a encore le bon et le mauvais chasseur, l'Européen civilisé et l'Africain sauvage.

Brown avait déjà eu l'occasion de dresser un portrait affligeant de la paysannerie éthiopienne. Il s'était rendu pour la première fois dans le Simien en 1963, pour le compte de l'UICN. Et il écrivait alors à son employeur : « Les Éthiopiens sont les êtres humains les plus destructeurs que j'aie rencontrés - totalement irresponsables et sans aucune considération pour le futur. » Deux ans plus tard, c'est cette fois au tour de l'Unesco d'en apprendre davantage sur l'Éthiopie. Grâce à Leslie Brown, l'agence sait désormais qu'ici, « un peuple travailleur a détruit son pays avec une énergie redoutable ».

Ce genre de récits se diffuse partout sur le continent, à la faveur du Projet Spécial pour l'Afrique. Là où les Européens ont défriché la forêt, les Éthiopiens déforestent. Là où les Américains se sont adaptés à l'environnement, les Ghanéens dégradent. Là où les Occidentaux exploitent les ressources, les Africains les détruisent. Ces analyses reposent sur des représentations racistes. Mais les experts déploient un argumentaire à l'allure si rationnelle que leurs jugements deviennent des faits, et leur discours une vérité. Voici comment le colonialisme vert prend forme, au lendemain des indépendances. Après les théories racistes qui légitimaient le fardeau civilisationnel de l'homme blanc, l'heure est au colonialisme vert, né des théories déclinistes qui légitiment le fardeau écologique de l'expert occidental, dans toute l'Afrique.

Et en Éthiopie, ce fardeau va bientôt être celui de John Blower. Leslie Brown le recommande à l'Unesco pour le poste de gardien-chef en mai 1965, et au mois de septembre Haïlé Sélassié recrute Blower. Il en fait son conseiller pour la protection de la nature.



CHAPITRE IV

L'expert
et l'empereur

Juin 1967, vallée de l'Omo, 600 kilomètres au sud d'Addis-Abeba. Le moteur de son 4 x 4 a rendu l'âme et depuis trois jours, il chasse pour se nourrir. Il a pourtant réussi à immédiatement contacter le major Gizaw. Le directeur du département de la Conservation avait alors promis de lui envoyer une voiture au plus vite, mais Blower attend toujours. Il devra chasser deux jours de plus.

De retour à Addis-Abeba, il ne décolère pas. D'autant qu'il apprend que le second 4 x 4 du département aurait pu partir le chercher le jour-même, si Gizaw n'avait pas décidé de s'en servir pour se déplacer dans la capitale, où il était convié à plusieurs réceptions officielles. Blower lui envoie alors un mémo incendiaire : « Dois-je vous rappeler que je représente l'Unesco ? [...] Est-ce que vous pourriez faire quelque chose de plus pour aggraver l'incroyable incompétence de ce département ? »

Gizaw lui répond le lendemain. Il explique au Britannique avoir lu le rapport de sa mission dans l'Omo. Il prend également bonne note de ses conseils pour y délimiter les frontières du nouveau parc national. Le major dit cependant regretter que Blower ait abattu une antilope et du petit gibier. « Le but de votre mission n'était pas de chasser », lui écrit Gizaw, avant de pousser l'ironie plus loin : « si vous voulez chasser, merci d'obtenir un permis comme tout le monde, et de chasser, si vous aimez ça, dans les zones appropriées ». Blower sera ensuite sanctionné d'une amende, prélevée directement sur le salaire mensuel que lui verse l'administration éthiopienne.

Cet épisode nous plonge dans le quotidien du monde de la conservation. Il nous révèle qu'aux premières heures de la décolonisation, les politiques africaines de la nature ne sont pas néocoloniales, mais postcoloniales. Les experts occidentaux produisent des analyses néomalthusiennes, paternalistes et bien souvent racistes, c'est un fait. Mais si ces discours pèsent sur les dirigeants africains, c'est seulement parce que ces derniers reconnaissent un pouvoir à ceux qui les formulent.

L'idée d'une nature vierge vient de l'extérieur, de l'Occident. En revanche, l'action se déroule toujours à l'intérieur, dans les territoires africains, au cœur des parcs nationaux. Et dans cette réalité postcoloniale, entre l'expert et le dirigeant, il est question de domination, mais aussi d'instrumentalisation et de négociation.

Une certaine idée de l'Afrique

Blower est un ancien soldat de la Royal West African Frontier Force. Après la guerre, il décroche un diplôme de foresterie à l'université d'Edimbourg et, depuis, il vit en Afrique. Le Britannique travaille au Tanganyika en tant que conservateur assistant des forêts, puis garde-chasse du parc de Serengeti. Il part ensuite rejoindre les troupes de la police impériale au Kenya, en 1952. La révolte des Mau Mau vient d'éclater, et la Grande-Bretagne l'envoie dans les montagnes kényanes de l'Aberdare. Blower y intègre l'unité chargée de poursuivre les rebelles Mau Mau. L'ordre colonial rétabli, il reprend sa carrière en Ouganda. Il devient garde puis gardien-chef des parcs du pays, jusqu'à ce que l'indépendance le mette au chômage technique, en 1962.

Cette période d'inactivité sera de courte durée. À cette époque, les départements Outre-mer des anciennes métropoles et les nouvelles institutions internationales recherchent précisément des hommes de terrain comme Blower. À la fin des années 1960, près d'un tiers des conservatistes de l'empire britannique travaille encore en Afrique – dans le pays où ils habitaient ou dans un autre, pour des administrations africaines ou pour le ministère britannique des Affaires étrangères. Et près de la moitié sont désormais employés par une organisation internationale investie en Afrique : la Banque mondiale, la FAO ou l'Unesco. Leur statut a changé, pas leur métier. De la Sierra Leone au Malawi, ils restent conservatistes.

Pour Blower, ce sera l'Éthiopie. Son compatriote Leslie Brown intervient en sa faveur auprès de l'Unesco, celle-ci le recommande à son tour au département éthiopien de la Conservation, et en 1965 Blower arrive à Addis-Abeba. Il devient le premier « Conseiller de l'empereur pour la protection de la vie sauvage (*wildlife*) ».

Le titre désigne bien plus qu'une position honorifique. Un mois après son arrivée, Blower adresse une note personnelle à Haïlé Sélassié. Il lui demande de bien vouloir créer, au plus vite, les trois parcs naturels de l'Awash, de l'Omo et du Simien. Il presse aussi l'empereur de recruter des expatriés pour diriger ces parcs, d'y créer des lodges de safari, d'y aménager des pistes de nature sauvage (*wilderness trails*), d'y interdire la chasse et d'expulser les populations. Blower impose les termes du débat.

Le Britannique entend associer étroitement la conservation et le tourisme. En janvier 1966, il conçoit lui-même les premiers prospectus touristiques du pays, et les fait diffuser dans les milieux expatriés de la capitale. Les dépliants invitent les visiteurs à partir en safari. Ils pourront découvrir des espèces dites africaines, lions, éléphants ou buffles, et une faune dite typiquement éthiopienne, comme le nyala des plaines de l'Ouest, ou le *Walia ibex* des montagnes du Nord, dans le Simien.

Selon Blower, l'Éthiopie doit tout miser sur la beauté de ses paysages. En 1967, il va jusqu'à affirmer au bureau de la Conservation que les seules attractions de l'Afrique, ce sont les parcs. Le Britannique le dit explicitement au directeur : « Votre département doit s'assurer que les visiteurs puissent profiter de paysages encore intacts de plaines, de montagnes et de rivières africaines. » Blower somme également l'Ethiopian Tourism Organization de redéfinir sa politique de communication, trop centrée à son goût sur les monuments historiques du pays. Il insiste. « Pour "vendre" l'Éthiopie au touriste », écrit-il à l'Organisation, « il est impératif que le thème se rapporte à ses paysages montagnards parmi les plus spectaculaires d'Afrique. »

Les parcs de l'Awash, de l'Omo et du Simien sont en cours de création, et Blower considère donc qu'ils doivent offrir de la nature brute aux visiteurs : de la faune, de la flore et des panoramas. Mais pour cela, à ses yeux, tout reste à faire. Il reproche au département de la Conservation de tolérer une « mauvaise utilisation des lieux ». Il déplore la présence d'habitants et de bétail dans ces parcs, un problème majeur selon lui. Semaine après semaine, Blower demande au département de les déplacer, puis au printemps 1966, il suggère à Haïlé Sélassié d'intervenir personnellement. Et quelques mois plus tard, l'empereur ordonne aux gouverneurs provinciaux d'expulser les habitants de l'Awash, de l'Omo et du Simien.

Concrétiser le rêve colonial

De toutes les politiques qui signalent la continuité avec le temps des colonies, celles de la nature sont au premier rang. En Afrique comme en Asie, les centres de formation qui accueillent les apprentis conservatistes sont encore ceux créés par les Européens. Formés à l'école impériale, les enseignants y véhiculent les mêmes représentations coloniales de la nature, et ils préconisent les mêmes mesures coercitives pour la protéger. En Indonésie, en Malaisie ou en Inde, comme au Gabon, en Côte d'Ivoire ou en Angola, l'alliance entre le pouvoir et la science perdure. La continuité est assurée par la reproduction de doctrines, de normes et de procédures, mais aussi par la présence d'experts internationaux comme Blower.

Le Britannique a fait inscrire l'expulsion des habitants des parcs dans l'agenda politique éthiopien. Malheureusement, l'opération traîne en longueur. Blower le regrette. En 1969, il blâme le nouveau directeur du département de la Conservation, le général Mebratu, pour son incapacité à faire cesser le braconnage dans le Simien. Il joint ensuite au ministre de l'Agriculture Abeba Retta d'interdire, dans l'Awash, la circulation des nomades Karrai. Et Blower lui demande surtout d'envoyer des forces de police dans l'Omo pour expulser les Surma qui vivent à l'intérieur du parc.

Le conseiller de l'empereur l'explique au ministre : « Cette zone de 3 500 miles carrés [9 000 km²] pratiquement inhabitée par les humains est la zone la plus riche de toute l'Éthiopie en faune sauvage. » Mais elle est menacée. « Année après année », poursuit Blower, « les effectifs d'éléphants, de buffles, de girafes, de zèbres, d'élan et de bien d'autres animaux sont sévèrement réduits par le pastoralisme et la chasse illégale que pratique systématiquement la tribu des Surma. »

Cette vallée de l'Omo n'existe pas. Sur un territoire de 9 000 km² (la superficie de la Lozère et du Cantal réunis, avec à la même époque 250 000 habitants), l'Omo ne peut être en même temps exploité par les Surma, et inhabité. La faune ne peut pas non plus être à la fois la plus riche du pays, et réduite à peu de chagrin. D'ailleurs, si Blower évoque la disparition de la faune, il ne mentionne aucun chiffre. Combien d'animaux ont été tués ? Combien sont encore en vie ? L'expert ne fournit aucune information. Les seules preuves qu'il cite dans ses rapports sont des anecdotes, des épisodes rapportés par les gardes du parc : ici un chasseur pris sur le fait, là-bas une carcasse animale dépecée.

Blower refuse d'ailleurs de croire que l'Omo est habité. David Turton, un anthropologue américain, lui annonce avoir recensé au cœur du parc une population de 5 000 habitants, des Mursi. Mais Blower ne veut rien entendre. Il a lui-même visité la région : « Il n'y a aucun village là-bas », dit-il à Turton. Pourtant des semi-nomades vivent bien dans l'Omo. Et c'est bien pourquoi des animaux y sont chassés ; mais pas de la façon dont Blower l'imagine. Les Mursi ne chassent la grande faune qu'à l'occasion de certains rituels sociaux – essentiellement lors du passage de l'adolescence à l'âge adulte. Quant aux Surma, leur commerce d'ivoire et de peaux a depuis longtemps périclité. Au début des années 1920, la demande des marchands européens installés dans la région a provoqué la disparition quasi totale de la grande faune.

Blower rêve donc l'Omo plus qu'il ne le voit. Il y a ce que la nature pourrait être (inhabitée) et ce qu'elle est (habitée). L'Afrique que fantasmaient les scientifiques coloniaux au début du XX^e siècle, les experts internationaux sont en fait en train de lui donner forme, à la fin des années 1960.

À cet égard, Leslie Brown livre à son tour un portrait très éclairant de la vallée de l'Omo. En 1969, l'ornithologue y décrit un territoire qui ressemble aux plus beaux parcs de l'Afrique de l'Est, du Soudan au Mozambique. Brown évoque « des paysages aux qualités d'isolement, où l'on ressent non seulement que l'Homme est presque totalement absent, mais aussi qu'il n'a jamais été là ».

On perçoit ici combien les paysages ouverts d'Afrique peuvent captiver l'imagination occidentale. Ces paysages sont à l'origine du mythe d'un continent vierge et inhabité. Mais seule la science peut faire la jonction entre le mythe et la réalité ; ou, comme l'expliquait Foucault,

entre les mots et les choses. Pour que la nature (le mot) devienne un parc (la chose), les scientifiques doivent la nommer, la délimiter, la normer. C'est ce que font les nouveaux experts internationaux en Afrique, et ce que fait John Blower en Éthiopie.

Il établit d'abord une liste de 312 espèces : celles dont la chasse est interdite, par exemple le *walia* du Simien, et celles dont la chasse est conditionnée par l'achat d'un permis. Puis il attribue une fonction précise à chacune des aires naturelles à protéger. Les parcs sont dédiés à la contemplation, les sanctuaires sont consacrés au tourisme et à la chasse à but scientifique, et les réserves sont le lieu d'une chasse régie par des quotas. Le Britannique réglemente enfin l'usage des lieux. En parc national, en attendant l'expulsion des habitants, il prévoit des amendes et des peines de prison pour ceux qui chassent, et des restrictions pénales pour limiter l'agriculture, le pâturage et la coupe des arbres. Blower l'écrit au ministre de l'Agriculture, ces mesures visent à « punir les agriculteurs locaux [qui] massacrent la vie sauvage ».

Leur application sera la première mission de l'Ethiopian Wildlife Conservation Organization, fondée en 1970 pour remplacer le département de la Conservation. John Blower est une nouvelle fois à l'origine de cette professionnalisation de la nature, et là encore celle-ci est en tout point conforme aux exigences des experts coloniaux qui l'avaient précédé en Éthiopie.

La diaspora des experts

Pour mener cette tâche à bien, le Britannique s'entoure d'une véritable internationale de faiseurs de patrimoine. Dès 1966, une fois identifiés les trois parcs à créer dans le pays, Blower envoie une offre d'emploi à ses collègues conservatinnistes. Agronomes, forestiers ou gardiens de parcs, ils travaillent en Grande-Bretagne (au Nature Conservancy et à la Fauna Preservation Society), en Italie (à la division de la Forêt de la FAO), en Suisse (au WWF et à l'UICN), aux États-Unis (au département de Zoologie de l'université de Berkeley et au département des Pêches de l'université East Lansing), au Canada (au service des Parcs nationaux) et au Kenya (à l'African Wildlife Foundation et à l'Association des chasseurs professionnels d'Afrique de l'Est).

Parmi la quinzaine d'hommes qui répondent à l'appel, trois d'entre eux deviennent les gardiens des premiers parcs éthiopiens. Blower envoie l'Écossais Peter Hay dans l'Awash. Détaché du service des Parcs nationaux des États-Unis, Laurence Guth part dans le Simien. Et grâce à son frère Leslie, George Brown, un ancien commissaire de district au Kenya, prend la direction de l'Omo. Les trois hommes sont en poste en juillet 1966. Ils supervisent la construction du siège administratif de leur parc, puis recrutent des gardes éthiopiens avec qui patrouiller l'espace. Chaque jour, ensemble, ils recensent la faune et la flore, ils font respecter l'interdiction de la chasse et ils s'efforcent de limiter les activités agro-pastorales.

Si l'Éthiopie finance une partie du travail, les institutions internationales de la conservation fournissent le gros du budget et des moyens techniques. En 1966, le WWF envoie un pick-up au gardien expatrié de l'Awash. En 1967, dans le Simien, la Fondation suisse pour la recherche alpine subventionne la première mission zoologique de Bernhard Nievergelt. La FAO apporte en 1968 son soutien logistique à la construction d'une route asphaltée, dans l'Omo. Et grâce aux financements de l'ambassade des États-Unis, en 1969, dans chacun des trois parcs, les volontaires des Peace Corps conduisent plusieurs inventaires de faune et de flore.

Cette aide internationale est l'un des outils les plus puissants du système global qui se construit dans l'Afrique postcoloniale. Les politistes et les linguistes nous l'expliquent, le discours qui prétend énoncer l'Universel par la bouche d'un locuteur universel se croit en droit d'excéder les limites de la souveraineté nationale. Les experts internationaux ne font pas autre chose.

Les chiffres manquent encore pour mesurer l'ampleur de leur déploiement dans les anciens territoires impériaux. On sait tout de même que dans les possessions britanniques, après la dissolution du Colonial Service, le ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth réussit à offrir une seconde carrière à la majorité de ses 25 000 employés de l'Outre-mer. Ils ont entre 40 et 50 ans, et la plupart d'entre eux sont atteints du syndrome « l'Empire contre-attaque », pour reprendre l'historien Anthony Kirk-Greene qui a étudié cette diaspora post-coloniale en Inde, au Sri Lanka, en Tanzanie, au Soudan et au Nigeria. La mentalité de ces hommes est si ancrée dans leur expérience coloniale qu'ils ne se défont jamais du sentiment d'autorité qui légitimait leur mission sous les tropiques.

Certains experts entendent même faire payer à l'Afrique le prix de son indépendance. Leslie Brown en fait partie. Devant un parterre de dirigeants éthiopiens réunis sur le campus de l'université Haïlé Sélassié I, celui-ci n'hésite pas à déclarer : « Les fonds extérieurs sont disponibles pour la gestion de la nature. Mais ils sont rares ; et ils ne seront pas alloués aux pays qui n'appliquent pas rapidement les mesures recommandées par des experts impartiaux. »

Les institutions internationales accorderont donc leurs fonds aux seuls pays qui acceptent leur conception du continent : autrefois luxuriant, aujourd'hui dégradé. Quant à leurs experts impartiaux, protéger l'Afrique c'est aussi, pour eux, faire valoir leur supériorité sur les Africains. Brown ne manque pas de le rappeler au gestionnaires éthiopiens. Il est impératif que des gardiens expatriés continuent de diriger leurs parcs, leur dit-il en 1971 : ces hommes sont ici pour promouvoir « les changements de mode de vie et de pensée dont ce pays a besoin, et vite ».

Faire la loi en Afrique ?

Les étrangers vont jusqu'à écrire eux-mêmes les lois éthiopiennes. Conseiller juridique du Premier ministre, l'Américain Donald Paradis demande à Blower, en juillet 1966, de préparer un projet de loi sur les parcs nationaux. Six mois plus tard, le Britannique propose un premier texte au directeur de la Conservation. Et il prend soin de lui rappeler que l'Unesco demande de légiférer. C'est la condition du soutien des Nations unies au développement des parcs éthiopiens.

Assisté par Leslie Brown, Blower peaufine pendant un an un véritable décret national. Les deux hommes se déclarent déterminés à pallier les « cinquante ans de retard de ce pays ». Pour cela, écrivent-ils, il faut « libérer les parcs de la présence de communautés humaines ». Leur texte sera repris mot à mot par la *Loi sur la conservation de la vie sauvage*. Publiée le 5 novembre 1970 au Journal officiel éthiopien, cette loi renforce la législation restrictive en vigueur dans les parcs nationaux, désormais exclusivement dédiés à la faune, à la flore et au panorama.

Cette ingérence étrangère n'est pas propre à l'Éthiopie. Dans l'Afrique occidentale française, par exemple, les administrateurs coloniaux devaient bien souvent tempérer leurs ambitions coercitives : trop restreindre les usages locaux, c'était risquer un excès de contestation. Mais, depuis les indépendances, les experts ne sont plus des colons. Ils ne font que recommander des mesures de protection à des États souverains. Cette position d'extériorité leur permet alors de faire passer des lois encore plus répressives qu'à l'époque coloniale. Même dans la Guinée de Sékou Touré, qui a voté « non » à la Communauté franco-africaine, on retrouve un ancien administrateur colonial à la tête du service forestier du pays. Rouanet dirigeait les Eaux et Forêts au milieu des années 1940, et, à la fin des années 1960, il est l'instigateur de la loi générale d'interdiction des feux de brousse dans toute la Guinée - l'offense est désormais passible de peine de mort.

Tous les gouvernements devenus souverains entretiennent une relation de dépendance avec les experts internationaux, et leurs institutions. En 1963 et 1965, c'est bien l'ambassadeur d'Éthiopie en France qui sollicite l'Unesco pour choisir les futurs parcs de son pays. Et quatre ans plus tard, Haïlé Sélassié va jusqu'à remercier personnellement le WWF et la FAO pour leur aide à l'aménagement de ces parcs.

Mais dépendance ne signifie pas soumission. L'empereur n'a jamais oublié qu'en 1936, lorsque Mussolini a envahi l'Éthiopie, l'Europe n'a rien fait pour l'aider. Haïlé Sélassié n'a pas non plus oublié qu'il est à la tête du seul pays africain à n'avoir jamais été colonisé. Il est le très officiel 225^e descendant de la reine de Saba et du roi Salomon, et chaque loi du pays porte son sceau, celui du Lion conquérant de la tribu de Juda, Empereur de Dieu, Empereur d'Éthiopie.

Voilà pourquoi en 1965, lorsque l'Unesco le lui demande, Haïlé Sélassié consent à recruter John Blower. En revanche, il lui refuse le titre de gardien-chef, et les pouvoirs qui vont avec. Blower ne sera que son « conseiller ». L'empereur rappellera également à tous les gardiens étrangers qu'ils sont ici dans son pays. Il attend pour cela la visite officielle, au printemps 1969, de Bernhard de Lippe-Biesterfeld, prince de Hollande et président du WWF. À cette occasion, le prince demande à Haïlé Sélassié de renforcer le pouvoir des expatriés qui dirigent ses trois parcs nationaux, mais l'empereur qualifie cette proposition de « peu pertinente ». Puis, quelques mois plus tard, Haïlé Sélassié décide d'assigner un gardien éthiopien au côté de chaque gardien expatrié, dans l'Awash, l'Omo et le Simien - le message est limpide.

Entre les experts internationaux et les dirigeants nationaux, il est autant question de domination que de négociation. À cet égard, le cas tanzanien est particulièrement éloquent. En septembre 1961, à l'occasion de la conférence d'Arusha, la seconde étape du Projet Spécial pour l'Afrique, le Premier ministre Julius Nyerere affirme son désir de poursuivre le travail accompli par les Britanniques dans les aires protégées du pays. Cet engagement est loin d'être factice. En 1969, la Tanzanie a quadruplé le budget qui était alloué à l'époque coloniale aux parcs nationaux, et leur gestion répond toujours à l'idée européenne de la nature africaine.

Elle renvoie aussi à des objectifs exclusivement tanzaniens. Nyerere se dit « personnellement peu intéressé par les animaux ». « Je ne souhaite pas passer mes vacances à regarder des crocodiles », déclare-t-il à ses concitoyens. « Cependant [...] je pense qu'après les diamants [...], les animaux sauvages vont fournir à la Tanzanie sa plus grande source de revenus. Des milliers d'Américains et d'Européens ont cette curieuse envie de voir ces animaux. » La visée économique de la conservation est donc plus qu'assumée.

La stratégie est également politique. Durant la colonisation, là où des révoltes éclataient, les Britanniques créaient des parcs pour expulser puis disperser les rebelles. L'État tanzanien reprend cette méthode à son compte, et Nyerere met la nature au service de la villagisation des campagnes. Créer des parcs nécessite de déplacer des habitants et permet, alors, de les réinstaller dans les nouveaux villages de la Tanzanie socialiste.

Un jeu global

Le monde de la conservation est un univers cosmopolite. À la fin des années 1960, sur tout le continent, son fonctionnement est déjà éminemment global. Il y a des relations triangulaires, entre les institutions basées en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique. Les experts poursuivent des trajectoires transnationales, circulant de pays en pays au gré des opportunités d'emploi. Les États-nations africains sont les gestionnaires officiels des ressources naturelles, et les populations sont affectées par la mise en parc de leur espace de vie. Pour comprendre la façon dont la nature va être protégée, il faut alors décrypter les règles de ce jeu global.

La *Loi [éthiopienne] sur la conservation de la vie sauvage éthiopienne* est un révélateur éclatant de cet enchevêtrement de réseaux, d'idées et d'acteurs. Les détails de son élaboration donnent la mesure de la conflictualité qui accompagne l'invention de la nature.

À la fin de l'été 1968, toujours via Donald Paradis, le Premier ministre éthiopien prend connaissance du décret préparé par Brown et Blower. En guise de Préambule, les deux experts indiquent, d'abord, « l'intérêt national de créer des parcs dédiés à la jouissance du peuple », ensuite, « la nécessité qu'une administration centrale soit créée ». Longue de quatre pages, la loi publiée en 1970 au Journal officiel est en tout point similaire à la version de Blower et Brown, sur le fond comme sur la forme. D'ailleurs, lorsque l'EWCO est créée la même année, sa première tâche est de définir une politique centralisée de conservation. Cependant l'administration impériale a pris soin d'apporter deux modifications au Préambule des deux expatriés.

Le premier ajout consiste à dédier les parcs à la jouissance du peuple, ainsi qu'au « développement économique de l'Éthiopie ». Le potentiel financier de la nature est en effet l'une des premières préoccupations de l'empire. Fin 1965, Blower se plaint du prix des permis de chasse. L'Éthiopie doit pouvoir susciter l'intérêt des étrangers, écrit-il au Vice-premier ministre : « Il est illogique de leur imposer des prix trop élevés. » Seulement, les dirigeants éthiopiens sont d'un tout autre avis. Directement du département de la Conservation, le major Gizaw acte la création des trois premiers parcs du pays au début 1966. Et il écrit à ses supérieurs qu'il y a là une opportunité pour « séduire les étrangers » et « engranger un maximum de revenus ».

Hailé Sélassié réaffirme lui-même cet objectif, en 1967. Il demande à chaque ministère et département de son administration de s'investir dans le développement des parcs du pays. Leur objectif - c'est l'ordre de l'empereur - doit être de « dynamiser l'économie nationale en attirant des étrangers ». Enfin, en 1969, l'État éthiopien inaugure sa fameuse politique du double prix. Aujourd'hui encore, dans chaque parc du pays, les frais d'entrée et de séjour sont fonction de l'origine des visiteurs : le prix que doivent payer les « étrangers » est deux fois supérieur à celui réclamé aux « nationaux ».

Ce rapport au monde extérieur est au cœur de la stratégie économique de l'empire. Il est aussi constitutif de sa politique nationale. Prenons la seconde modification de la loi de 1970. Le législateur éthiopien reprend la prescription de Blower et Brown : le besoin de créer une administration centrale. Puis il y ajoute « la nécessité de se conformer aux critères internationaux ». Ces derniers, affirme la loi, garantiront au pays « un prestige national incommensurable ». L'empire navigue en fait entre contraintes internationales et politique nationaliste.

Comme n'importe quel pays dans le monde, la puissance de l'Éthiopie dépend en partie de sa capacité à exister sur la scène internationale. Or, comme tout État africain, l'Éthiopie n'a pas choisi les valeurs du cadre occidental dominant ; ici, en l'occurrence, l'idée de parcs à vider de leurs habitants. Aussi l'empire doit-il tenir sa promesse faite à l'Unesco et au WWF en 1969. La loi de 1970 définit les habitants des parcs comme une « menace », et elle prévoit de les expulser.

Ces normes internationales représentent une véritable contrainte. Pour se faire accepter par le monde extérieur, l'Éthiopie doit se plier aux exigences des experts étrangers. Mais si elle mentionne explicitement ces critères internationaux, c'est aussi pour mieux les instrumentaliser. Comme dans les autres pays d'Afrique subsaharienne, les paysages d'Éthiopie rentrent dans les catégories occidentales du patrimoine, et Hailé Sélassié entend bien en profiter. Créer des parcs, c'est à la fois faire reconnaître la nation par l'extérieur, et imposer cette nation à l'intérieur.

Dans le parc de l'Omo, par exemple, les Mursi contestent le pouvoir de l'administration centrale. Depuis 1941, ils se servent même des fusils abandonnés par les Italiens pour attaquer les agents de l'État. Financé par l'Unesco, le WWF et les Nations unies, le parc offre alors à l'Éthiopie les moyens qui lui manquaient pour contrôler les Mursi. L'histoire se répète dans l'Awash. Après des années à y combattre des semi-nomades contestataires, les Afar, l'empire éthiopien se sert du parc pour mieux s'imposer dans la région. Quant aux habitants sédentaires du Simien, eux aussi s'opposent régulièrement à cet État trop centralisateur à leur goût. Grâce à la nature et à l'Unesco, Hailé Sélassié a alors la légitimité et les fonds nécessaires pour envoyer ses soldats planter le drapeau national dans cette région de maquis.

Protéger la nature, avoir le pouvoir

Le conflit est partout. Au sommet de l'administration, les experts et les dirigeants travaillent ensemble, sans pour autant s'entendre. Au contraire, John Blower nourrit une véritable aversion pour le major Gizaw, premier chef du département de la Conservation. Le Britannique estime que la direction du département lui revenait, et il le fait comprendre à son homologue éthiopien. Fin février 1969, Blower lui envoie une note enflammée, une parmi tant d'autres. Cette fois-ci, il s'insurge de « devoir réclamer chaque mois son salaire à un département d'une incroyable inefficacité ». « Je regrette d'avoir à écrire ainsi », dit-il à Gizaw, « mais lorsque des requêtes polies ne reçoivent aucune attention, il n'y a pas d'autre alternative. »

Le major ne lui répond qu'un mois plus tard. Gizaw informe Blower du versement de sa solde, et conclut : « Dans l'un de vos mémos vous écrivez que je suis anti-Britannique, ce qui n'est pas vrai. J'admettrais que vous écriviez plutôt que je suis anti-menteur et anti-malhonnette. [...] Je regrette d'avoir à écrire ainsi, mais lorsque des approches polies ne reçoivent aucun résultat, il n'y a pas d'autre alternative. » L'anecdote révèle encore une fois qu'il y va de la nature comme de n'importe quelle autre politique : les tensions sont permanentes.

Cette conflictualité se retrouve partout dans le pays, d'un côté les nationaux, de l'autre les étrangers - les *farenji*, comme les appellent les Éthiopiens. Blower reproche à l'Éthiopie d'être le seul pays d'Afrique où la chasse est interdite aux résidents étrangers ; mais l'État refusera toujours de laisser les expatriés chasser ailleurs que dans les réserves. Les autorités contrôlent également les étrangers de passage. Les touristes se plaignent auprès des responsables des parcs : « Pourquoi être suivi par un homme armé pendant notre safari ? » Rien n'y fait, c'est la loi. En parc national, chaque groupe de visiteurs doit être accompagné par un garde éthiopien ; un homme pour qui ils doivent tout payer, le transport, l'hébergement et la nourriture.

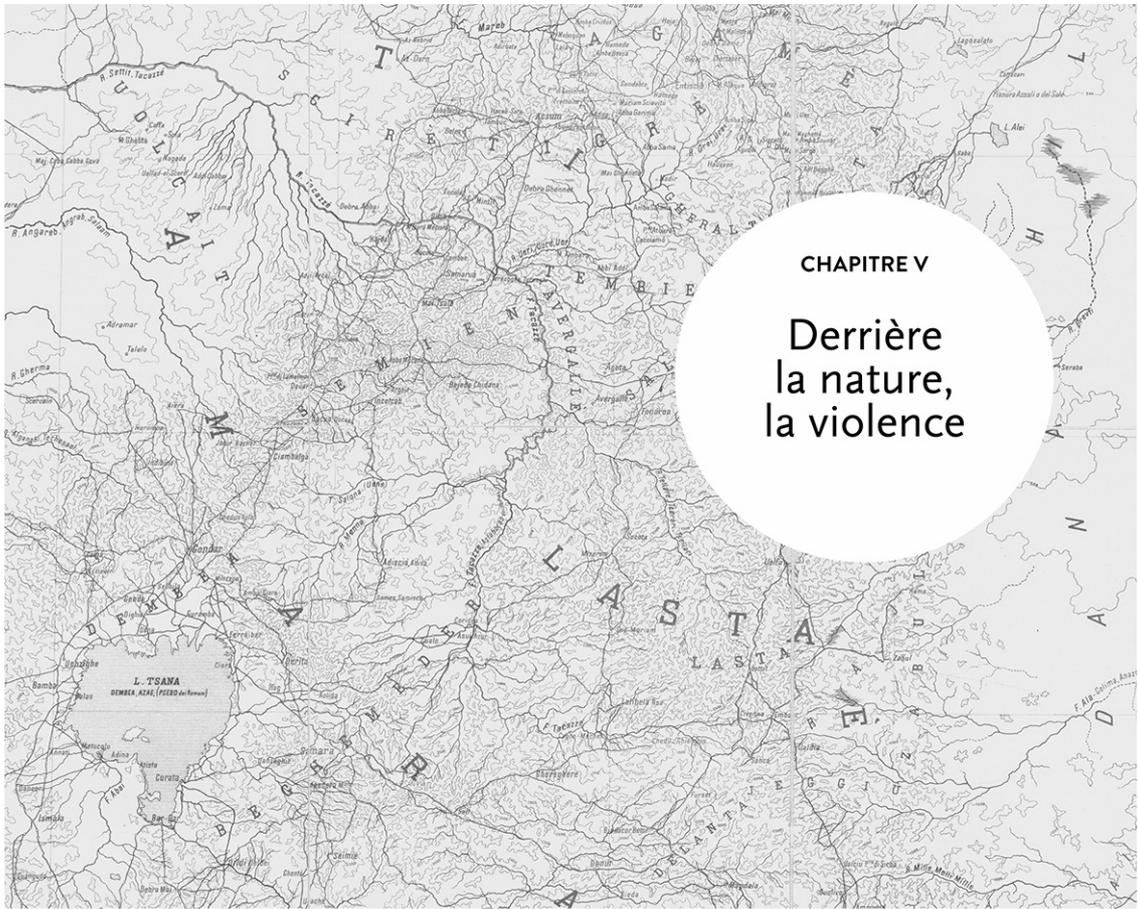
S'ils sont en bas de l'échelle dans les arènes de la conservation globale, ces gardes peuvent d'ailleurs exercer une véritable domination sur les habitants des parcs. On le voit dans les montagnes du Simien. En février 1965, le gouverneur de la province fonde la *Walia Conservation Organization*, du nom du *Walia ibex*, le bouquetin endémique au Simien. Le gouverneur en confie la direction à Nadew Woreta, un ancien fonctionnaire impérial qui habite maintenant le village d'Ambaras. Nadew recrute une équipe de gardes pour délimiter les frontières du parc, et très vite ses hommes interdisent aux habitants la chasse au petit gibier.

Armés par l'État, ils continuent en revanche, eux, de chasser. Leur stratégie est identique à celle suivie par les Européens à l'époque coloniale : grâce aux lois conservationnistes, ils transforment leurs voisins en « braconniers ». Désormais, dans le Simien, les gardes sont les seuls à chasser et à vendre le produit de leur chasse.

Ils perdent leurs privilèges lorsque Laurence Guth prend la tête du parc, en juillet 1966. L'africanisation de la nature avait mis fin à la carrière des administrateurs coloniaux, son internationalisation met un terme à celle de Nadew. Faute de pouvoir se faire expert, il candidate alors au Parlement national. Et son argument de campagne fédère bon nombre d'habitants du Simien : il réclame l'abandon du projet du parc national. Dému, Laurence Guth démissionne un an plus tard.

Clive Nicol le remplace et, à son tour, il est harcelé par les partisans de Nadew. Au point qu'en mai 1969, Nicol écrit à Blower : « Si cette poursuite de Nadew (*that shit Nadew*) arrive au Parlement, je ne vois aucune raison de rester. Ça prouverait aux locaux que le gouvernement ne soutient pas les *farenji*. » Mais il les soutient. L'empire officialise la création du parc le 31 octobre 1969, et réaffirme son engagement à expulser les populations. À cette date, l'expert et le dirigeant s'opposent donc autant qu'ils s'unissent, et pour les habitants, nature veut déjà dire conflit.

C'est le cas en Éthiopie, une puissance coloniale africaine depuis la fin du XIX^e siècle, mais aussi dans toutes les anciennes colonies européennes d'Afrique occidentale, centrale et australe. Avec des structures et des pratiques héritées de la colonisation, les États africains restent profondément interventionnistes. Et leur emprise sur les populations continue de s'appuyer sur le savoir et les méthodes des experts, une façon de faire elle aussi héritée de l'époque coloniale. Cette alliance entre science et pouvoir n'en finit pas de durer, jusqu'à ancrer les parcs dans la violence. Œuvrer pour la nature c'est exercer le pouvoir, partout, et pour tout le monde.



CHAPITRE V

Derrière
la nature,
la violence

Novembre 1970, montagnes éthiopiennes du Simien. Chaque jour, fusil à l'épaule, ils traquent les *Walia ibex*. Les habitants ne chassent pas pour la nourriture, mais pour tuer. C'est leur seul but : abattre tous les bouquetins. « Il y a une certaine logique à ça », reconnaît John Bromley, le nouveau gardien du Simien. « Ils se disent que s'ils font disparaître les *walia* il n'y aura pas de parc, et ils n'auront plus à partir. »

Tout se joue ici. Les habitants de Gich seront déplacés en 2016, mais leur avenir se décide maintenant, dans cette période charnière durant laquelle le temps colonial s'efface définitivement derrière le nôtre, un temps post colonial.

Les États colonisés sont désormais souverains et pourtant, le problème est toujours le même : l'exploitation démesurée des matières premières pour leur exportation vers le marché occidental. Et si le principe de « sécurité environnementale » a cédé sa place à la « tragédie des communs », le récit reste lui aussi identique. Garrett Hardin est à l'origine de cette théorie. Selon ce biologiste américain, avec leur agriculture primaire et communautaire, les habitants du Tiers-Monde épuisent les ressources, les conflits se multiplient déjà, et si rien n'est fait, une troisième guerre mondiale éclatera. Rien de nouveau depuis Malthus, de prime abord. Sauf que Hardin propose, lui, une stratégie : « une coercition mutuelle décidée en commun ».

L'Occident adhère très vite à cette doctrine. Les Nations unies organisent le premier Sommet de la Terre à Stockholm en 1972, et plutôt que de remettre en cause le Développement, elles établissent un lien inéluctable entre la surpopulation du Tiers-Monde, la raréfaction des ressources et le risque de futurs conflits. Puis vient le choc pétrolier de 1973. La crise géopolitique qui s'ensuit conforte les institutions internationales dans leur croyance, et une coercition préventive s'organise alors autour des écologies d'Afrique et d'Asie. Le but est d'agir avant de devoir guérir.

Le problème, pour nous, est que cette violence globale est presque imperceptible. Elle est utilisée partout pour naturaliser l'espace. Mais ceux qui l'organisent la cachent, bien souvent sans même s'en rendre compte. Pour la débusquer, il faut donc la chercher là où elle s'exerce : au ras du sol. C'est le rôle de ce chapitre, enquêter dans le quotidien du Simien pour démêler les fils de ces écologies de la violence.

Un parc, beaucoup (trop) d'acteurs

Une méthode commode serait d'étudier un face-à-face entre ceux qui habitent la nature et ceux qui la mettent en parc. Seulement, pour paraphraser à nouveau Foucault, le pouvoir n'est pas quelque chose qui se partage entre ceux qui l'ont, et ceux qui ne l'ont pas et le subissent. Au contraire, le pouvoir circule, fonctionne.

L'expérience de Clive Nicol en témoigne. Le Canadien est un ancien de la Station biologique de l'Arctique. Ingénieur de recherche, il décide de changer d'horizon et, en 1967, il postule au poste de gardien du Simien. Laurence Guth démissionne au même moment, et Blower recrute Nicol. Il sera le gardien du Simien jusqu'en juillet 1969, date à laquelle il remet à son tour sa démission au ministre de l'Agriculture, dont dépend le département de la Conservation.

Les habitants occupent encore le parc, la construction de la route à offrir aux touristes est au point mort, l'agro-pastoralisme continue d'imprimer sa marque au paysage, et, pour Nicol, le ministre est responsable de ces échecs. Il le lui dit ouvertement : « Je ne vais pas rester loin de ma famille pour être un pion inutile dans la politique éthiopienne pour le prestige. »

L'expatrié blâme également les gestionnaires du parc. « Ils sont prêts à mentir sur le travail accompli », écrit-il au ministre : « ils craignent uniquement la colère de leurs supérieurs. » Les gardes locaux font l'objet de critiques encore plus vives : « Les gardiens que l'on m'a fournis sont de la pire qualité qu'on puisse imaginer. Ils sont illettrés et accusés de corruption, de vol et de violence. » Nicol s'en prend aussi à l'ancien gardien éthiopien : « Nadew, très respecté par les populations, continue d'encourager la chasse [...], les gens de son village semblent les braconniers de *walia* les plus actifs. » Le Canadien évoque enfin « des habitants obstructifs et parfois hostiles. Ils disent que le major Gizaw leur a donné la permission de couper des "petits arbres". [...] Le major nie la chose, et c'est peut-être faux, mais les populations continuent de nous raconter la même histoire, et cette histoire se répand partout ».

Dès qu'il est question de nature, le pouvoir est en jeu. L'expert revendique sa qualité de représentant des institutions internationales pour (re)créer une forme d'Éden. Le dirigeant se sert du parc pour contrôler les lieux et gagner en prestige. Le gestionnaire cherche la reconnaissance de son supérieur. Le garde profite de son statut pour dominer son voisin, et l'agro-pasteur tente de contourner la loi pour exploiter la terre. Mais ces hommes ne vivent pas séparés les uns des autres. Chacun doit « faire avec » l'autre. Qu'ils le veuillent ou non, l'habitant des montagnes, le garde local, le gestionnaire régional, le responsable national et l'expert international sont associés autour d'un même projet : le parc. Et cette association mène droit à une violence globale qu'il nous faut décrypter pas à pas.

Le mythe, l'État et le paysan

Aux sources du conflit se trouve l'idéologie des institutions internationales de la conservation : l'expert occidental se doit de sauver la nature que l'agro-pasteur africain détruit. Le village de Gich, au cœur du parc du Simien, est particulièrement visé par cet argumentaire. Une semaine après la démission de Nicol, John Blower demande au gouverneur de la province du Simien d'en déplacer les habitants. À ses yeux, ils sont « retardés et primitifs » et « causent des dommages considérables ».

Les experts envoyés dans le parc consolident ensuite le mythe. La destruction irait toujours plus vite, et elle serait toujours plus intense. Ancien major de l'armée britannique, John Bromley remplace Nicol au poste de gardien en novembre 1969. Trois mois lui suffisent pour affirmer que « les ceintures forestières restantes sont détruites à un rythme croissant par les défrichements et l'agriculture ». Le zoologue suisse J. Müller lui succède en 1972, et il a lui aussi besoin de quelques semaines, pas plus, pour écrire au WWF que le surpâturage et l'agriculture provoquent « une érosion toujours croissante ». Enfin, en 1978, après plusieurs missions dans le parc, le géographe suisse Georg Sprecher décrit des dégâts « exponentiels ». Il les attribue à un agro-pastoralisme « archaïque », auquel s'ajoute le « braconnage des *walia* ».

Le mythe de la forêt perdue continue d'ignorer les écologies locales, et pendant ce temps, le récit néo-malthusien de la surpopulation l'emporte sur les chiffres. Nicol recense 619 habitants à Gich en 1969, et Peter Stähli 742 en 1974 ; soit une croissance de 20 % sur cinq ans. Pourtant, en 1976, le nouveau gardien du parc Hans Hurni note avec aplomb : « La population a augmenté de 150 à 200 % durant les dix dernières années [...], et cette explosion démographique ne changera pas dans le futur. » L'analyse de Hurni a beau être fallacieuse, le WWF la publie immédiatement dans son Annuaire annuel, le *Who's Who* des conservatinnistes qui dédient leur vie à la sauvegarde de la nature dans le monde.

Quant au braconnage des *walia*, là encore les allégations des experts laissent sceptique. Lorsqu'il perd son poste de gardien, Nadew se reconvertisse bel et bien dans le braconnage. Comment ? Avant l'arrivée de Guth, il escortait régulièrement les dignitaires éthiopiens et les touristes européens venus chasser dans le parc - ces chasseurs revendaient ensuite les cornes de bouquetins à des marchands d'Addis-Abeba. Alors, en 1966, quand la chasse est interdite et que Guth le remplace, Nadew a déjà les moyens de s'insérer dans un trafic international de faune. Il pousse ses co-villageois d'Ambaras à chasser (il a perdu son titre de gardien, pas son autorité), et il revend le produit de leur chasse aux commerçants de la capitale (il a perdu son statut de garde, pas ses contacts). Nadew cessera son commerce fin 1969. Il fait son entrée au Parlement national à Addis-Abeba et quelques semaines plus tard, les autorités impériales identifient puis arrêtent les trafiquants de faune.

Cela dit, excepté pour les anciens co-villageois de Nadew, cette histoire ne change absolument rien à la vie des habitants du Simien : ils ne chassent pas le *Walia ibex*, sauf en cas de famine. D'abord, parce que l'animal est peu comestible. Ensuite, parce que ces agro-pasteurs habitent des montagnes isolées : ils n'ont aucun contact pour participer à un trafic de faune organisé depuis la capitale. Enfin, parce que l'*ibex* est un bouquetin, et il vit donc sur les falaises. Celui qui réussira à l'abattre au fusil devra aller récupérer, à 4 000 mètres d'altitude, une bête qui peut peser jusqu'à 125 kilos.

La figure du paysan « africain » et « destructeur » est une invention occidentale, et celle-ci est à l'origine de la violence, indéniablement. Mais elle n'en est pas la cause à proprement parler. En effet, c'est bien l'État éthiopien qui met en œuvre le projet des experts. Contre la chasse au petit gibier, les gestionnaires du parc créent en 1969 une unité anti-braconnage. Puis, en 1970, l'EWCO y interdit les cultures sur brûlis et les coupes d'arbres. Enfin, le 19 janvier 1972, les autorités impériales finissent par déclarer illégal le mode de vie des populations du Simien. La nouvelle loi est catégorique : « Dans un parc national nul n'est autorisé à vivre, chasser, cultiver la terre, faire paître du bétail, brûler la végétation ou exploiter les ressources naturelles d'une quelconque manière. »

Depuis, les habitants du Simien sont des hors-la-loi. L'agriculture et le pastoralisme sont passibles d'amendes, et la chasse, de peines de prison. Ces sanctions vont alors dépendre de la relation que les populations entretiennent avec les gardes du parc. Tous originaires du Simien, et anciens agro-pasteurs pour quelques-uns, certains gardes utilisent leur pouvoir pour s'imposer sur leur communauté. D'autres, au contraire, ferment les yeux, par empathie, connivence ou crainte de représailles sur eux et leur famille. En d'autres termes, de la capitale au village, le pouvoir circule, et tout le monde « fait avec ».

Cela vaut pour les Éthiopiens, comme pour les touristes et leurs guides étrangers. Ted Shatto est l'un d'entre eux. Parti des États-Unis en 1957 pour créer la branche éthiopienne de la Safaris International Inc., Shatto est fin commerçant. Ses brochures vantent la stabilité politique éthiopienne : « Ici, aucun risque d'expulsion soudaine ou de nationalisation [...], nos clients peuvent chasser librement. » Et pour Shatto, cette liberté va jusqu'à pouvoir obtenir un permis de chasser le *walia*.

Son compatriote James Mellon bénéficie de ce passe-droit au début des années 1970. Mellon réussit à abattre un bouquetin. Le corps de l'animal se démembre pendant sa chute le long de la falaise, mais la fierté du chasseur est intacte. Il a gagné, écrit-il en 1975, « le trophée suprême tant convoité ». La chose a d'ailleurs irrité Yeinatter, l'un des guides qui l'accompagnent depuis Addis-Abeba. Comme Nadew, cet homme chassait. Aussi, quand Mellon lui demande s'il sait que l'empereur leur a ordonné de ne plus chasser, Yeinatter lui

répond : « Et pourquoi vous, les étrangers, vous êtes autorisés à chasser la *walia*, et pas nous ? » Ce à quoi Mellon réplique : « Écoute, si vous continuez [...] vous allez être envoyés vivre ailleurs. »

Cette différence de traitement est la dernière pièce du puzzle, et la plus essentielle. Mellon et Shatto sont les derniers étrangers à avoir pu chasser dans le Simien. Les quelques centaines de touristes qui visitent le parc durant les années 1970 viennent pour randonner et contempler le paysage. Mais l'injustice demeure. Les habitants du Simien ont perdu le droit d'exploiter leur lieu de vie quotidienne, ce qui n'est le cas ni des agro-pasteurs qui vivent de l'autre côté des frontières du parc, ni des dirigeants éthiopiens qui criminalisent l'agropastoralisme, ni des experts étrangers qui pensent que le Simien était autrefois inhabité, et qu'il devrait à nouveau l'être aujourd'hui. Il y a le mythe de l'Éden, il y a la loi de l'État, il y a l'injustice qui consiste à être privé de droits dont disposent les autres, et en bout de course, il y a la résistance.

Les populations s'en prennent d'abord aux symboles de l'institution qui les malmène. Depuis 1969, régulièrement, dans tout le Simien, des habitants sillonnent les sentiers touristiques aménagés dans le parc. Ils y détruisent les balises de démarcation, les pancartes et la signalétique installées par les gardes. Et en retour, pour remplacer ce matériel, les gestionnaires du parc font appel au gouverneur de la province. Contre les habitants, celui-ci envoie les soldats de l'armée impériale.

Les montagnards du Simien ne décolèrent pas, et ils vont jusqu'à prendre les experts internationaux pour cible. John Blower se fait lui-même kidnapper par des *shifra* (bandits) durant l'une de ses premières campagnes de recension de la faune. Lorsque les Peace Corps envoient ensuite Tag Demmett assister le major Bromley dans le Simien, ils le mettent en garde : « Tu ne veux pas de conflits là-bas », l'avertit son supérieur, « surtout pas avec les populations locales. » La même inquiétude agite les scientifiques en mission dans le parc. Au début des années 1970, il arrive que des agriculteurs leur tirent dessus, au fusil. Et en 1976, l'EWCO évoque encore des habitants farouchement indépendants. Selon l'Organisation, « les populations se méfient des étrangers, surtout de ceux qui se montrent paternalistes et condescendants ».

Les gardes du parc, eux, ne sont pas des étrangers. Ils viennent du Simien et pourtant, les habitants ne les épargnent pas. De retour d'un séjour de terrain dans le parc, Leslie Brown rapporte en 1971 que des armes à feu sont utilisées contre le personnel employé par le parc. Les gestionnaires de la capitale en ont d'ailleurs bien conscience. En janvier 1974, le directeur de l'EWCO se dit au regret de constater le mépris des populations pour les agents de l'État. Il demande alors au gouverneur du Simien « de mettre un terme final aux difficultés qui compromettent le parc ».

Le dirigeant de la province répond à l'appel et deux ans plus tard, en 1976, l'EWCO peut déclarer que le risque d'attaques contre ses employés est aujourd'hui de plus en plus faible. Elle déplore tout de même quelques agressions ponctuelles, ainsi que plusieurs raids sur les touristes. Quant aux scientifiques suisses installés à proximité du village de Gich, en 1978 ils font savoir aux autorités que les habitants ont eu vent de leur expulsion prochaine, et qu'ils sont bien décidés à s'y opposer.

Cette peur du déplacement est au cœur de chacun des actes de résistance que commettent les habitants. Juste avant la création officielle du parc en octobre 1969, certains d'entre eux ont tenté d'abattre les *walia* du Simien : sans bouquetin à protéger, aucun parc à créer et plus d'expulsion à redouter. À ce propos, un an plus tard, le journaliste Michael Mok a recueilli le témoignage d'un villageois de Gich : « Ce gouvernement est étrange. Il se préoccupe plus des *walia* que de son peuple. » Cruel et ingénieux en même temps, ce projet d'extermination animale a échoué.

Depuis, l'administration impériale planifie le déplacement des habitants. À la fin de l'année 1970, l'EWCO prévoit de leur donner des terres cultivables dans la région de l'Arsi, à 1 100 kilomètres au sud du Simien. Les gestionnaires du parc font connaître le projet aux habitants, et une vingtaine d'entre eux est envoyée sur les lieux de la future réinstallation. Ces hommes découvrent en novembre 1971 les terres qui seraient allouées à chaque famille, puis ils retournent dans leurs montagnes.

Ils partagent leurs impressions avec les autres habitants du parc et, au mois de décembre, les agro-pasteurs du Simien opposent une fin de non-recevoir à la proposition qui leur est faite. Ils annoncent aux autorités que personne ne souhaite partir dans un « pays » aussi lointain. L'EWCO prend acte, mais les prévient, en janvier 1972 : ils partiront dans un an, volontairement ou non. Puis, au même moment, le 19 janvier, l'État impérial décide de bannir l'habitation et l'agro-pastoralisme dans les trois parcs nationaux du pays.

L'Unesco et le dictateur

Seule la Révolution vient sauver les habitants de l'expulsion. L'agitation étudiante et ouvrière secoue la capitale à la fin de l'année 1973, elle s'étend aux campagnes au printemps, puis en septembre 1974, le comité militaire du *derg* renverse Haïlé Sélassié.

Organisé par les soldats du colonel Mengistu Haïlé Mariam, le coup d'État ouvre l'une des pages les plus violentes de l'histoire de l'Éthiopie contemporaine. Mais il offre un moment de répit aux populations du Simien. Le régime marxiste a besoin des campagnes pour consolider son pouvoir. Plutôt que de tenter le coup de force, il préfère alors « planifier » le déplacement, ainsi que le lui demandent les institutions internationales. Car le *derg* poursuit avant tout un objectif : obtenir le classement du parc au patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans la continuité la plus parfaite avec l'empire, Mengistu se montre aussi accueillant envers le monde extérieur qu'Haïlé Sélassié avait su l'être. Blower est parti en septembre 1970 pour le Népal, au service cette fois-ci de la FAO, et trois experts lui succèdent grâce aux fonds de l'Unesco et de l'Administration britannique du développement en outre-mer. Au sixième étage du *Chai na Buna Building*, à Addis-Abeba, on retrouve au poste de conseiller de l'empereur Melvin Bolton, Patrick Stracey puis, sous le *derg*, au titre de conseiller de l'EWCO, John Stephenson.

Par l'intermédiaire de ces experts, le WWF, l'Unesco et l'UICN envoient du matériel dans chaque parc éthiopien - radios-émetteurs, voitures tout-terrain ou avions. Leurs employés y poursuivent également leurs missions scientifiques. Devenu consultant pour le WWF, Leslie Brown se rend régulièrement dans l'Omo, l'Awash et le Simien. La FAO, la Fauna Preservation Society, la Frankfort Zoological Society et les Peace Corps participent eux aussi à cette gestion globale des parcs éthiopiens. Ils y envoient des conseillers techniques, des biologistes et, surtout, de l'équipement. L'African Wildlife Foundation offre enfin plusieurs bourses d'étude au personnel de l'EWCO, invité à venir se former au collège de Mweka, en Tanzanie.

L'empire a beau avoir disparu, le Simien continue alors d'être arrimé au monde de la conservation. Après avoir placé un certain W.E. Lilyestrom au poste de gardien expatrié, l'EWCO confie la direction du parc à des universitaires venus de Suisse. Les experts suisses sont les premiers bénéficiaires des fonds de l'UICN et du WWF, et jusqu'en 1978, dans le Simien, trois hommes s'efforcent tour à tour de faire respecter l'interdiction de la chasse, de l'agro-pastoralisme et de l'habitat.

Assisté un temps par Frank Klötzli de l'Institut botanique de Zurich, J. Müller est en charge du projet « *Walia Ibex 753* », lancé par le WWF en 1972. Le géographe Peter Stähli s'efforce ensuite de réorganiser l'unité anti-braconnage du parc. Quant à Hans Humi, il s'investit après 1975 dans la Pro Semien Foundation, financée par le WWF. La Fondation entend sensibiliser les habitants du Simien à la conservation. Aux dires de son président, le Suisse Georg Sprecher, « sans changements structurels dans leurs méthodes agricoles, leur mode de vie économique et leur attitude, aucun changement à long terme n'est possible ». Derrière ce langage policé, Sprecher envisage en fait une action très concrète : l'expulsion des habitants.

Convaincu ou non du bien-fondé écologique de l'opération, le *derg* soutient cette recommandation. Comme l'empire avant eux, les dirigeants marxistes ont besoin de la reconnaissance internationale pour exister dans le monde et dans les territoires qu'ils peinent, chez eux, à contrôler. Or, depuis l'arrivée du *derg* au pouvoir fin 1974, les opposants ont pris le maquis dans tout le pays. Les montagnes du Simien ne font pas exception. Elles sont devenues une poudrière que le régime doit contrôler, et le patrimoine est un outil toujours plus idéal pour cette politique.

L'Unesco a lancé en 1972 sa nouvelle *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. Depuis, elle invite tous les États membres à soumettre à son examen les sites qui représenteraient chez eux un intérêt « exceptionnel » - c'est-à-dire, précise la Convention, « un intérêt qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière ». L'Unesco a ajouté qu'elle annoncerait en 1978 le nom des premiers sites sélectionnés pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial. Entre-temps, elle demande à l'UICN d'examiner les candidatures reçues au titre de potentiels sites naturels du futur patrimoine mondial.

Le *derg* propose à l'Unesco les parcs de l'Awash, de l'Omo et du Simien. Et Mengistu entend bien satisfaire les experts de l'UICN en charge d'évaluer ces candidatures. Dès 1975, l'administration socialiste déclare dédier ses parcs nationaux à la jouissance du peuple éthiopien, mais aussi à celle de l'humanité tout entière. Le *derg* y durcit d'ailleurs la réglementation en vigueur. Dans tous les parcs du pays, l'État prévoit désormais un minimum d'un an de prison pour qui abat ou capture un animal. Quant aux amendes, elles seront maintenant plus dissuasives, dit la législation, pour celui ou celle qui commet les délits suivants : défricher la forêt, cultiver la terre, faire pâturer du bétail, brûler la végétation, pêcher un poisson, collecter du miel dans une ruche naturelle ou perturber un animal.

Le *derg* va encore plus loin. Trois mois avant que l'Unesco ne rende son verdict, Mengistu ordonne à la Banque nationale éthiopienne de frapper une série de pièces de monnaie qui mettent à l'honneur la faune du pays. Publiée au Journal officiel en juin 1978, la loi indique que l'opération « servira à aider l'UICN et le WWF pour la gestion des programmes de sauvegarde des ressources naturelles ». Ces pièces sont diffusées dans toute la capitale, et sur chacune d'entre elles figure une image du *Walia ibex*, l'emblème du Simien qui suscite l'intérêt de l'Occident depuis quinze ans.

L'exubérance de l'effort est à la hauteur de la récompense. En septembre 1978, au côté des parcs de Yellowstone (États-Unis), de Nahanni (Canada) et des Galápagos (Équateur), les montagnes du Simien figurent parmi les premiers sites que l'Unesco inscrit sur sa nouvelle Liste du patrimoine mondial de l'humanité. Le *derg* peut se féliciter d'avoir atteint son objectif. Et il peut aussi mettre un terme à ce qui ressemblait à

une trop grande confiscation de sa souveraineté nationale. Dès la fin de l'année 1978, Hans Hurni perd son poste de gardien-chef du Simien : un Éthiopien le remplace.

Cette décision reflète la devise du régime socialiste, *Ityopia Tekdem* : l'Éthiopie d'abord. Elle est également symptomatique de la relation qui unit l'État éthiopien aux institutions internationales de la conservation. Sans l'expert, le dirigeant ne peut pas tout à fait contrôler les citoyens éthiopiens ; et sans le dirigeant, l'expert ne peut pas tout à fait contrôler la nature africaine. Chacun a besoin de l'autre pour atteindre son objectif, et leur accord se fait alors sur le dos de celui qu'ils doivent tous les deux soumettre pour conserver leur pouvoir : l'habitant.

En 1972, le conseiller de l'empereur Patrick Stracey insiste auprès de l'EWCO pour que chaque agro-pasteur du Simien soit déplacé. « Cela peut être résumé en une phrase », dit Stracey : « tout ou rien, et par là je veux dire qu'aucune distinction ne devrait être faite entre Gich et les autres habitants. » Et, dès 1973, l'EWCO alloue le tiers de son budget à « l'évacuation totale des populations humaines des parcs ».

Le *derg* au pouvoir, c'est ensuite à John Stephenson de conseiller l'Éthiopie. En 1975, l'Américain écrit au directeur de l'EWCO : « La sécurité maximale dans les parcs ne pourra être atteinte sans l'élimination de tous les droits humains (*extinction of all human rights*). » Et, quelques mois plus tard, le *derg* élabore un plan d'action nationale dans lequel il définit pour ses parcs « une solution idéale » : « l'exclusion de toute interférence humaine (*exclusion of human interference*) ».

Les militaires marxistes ont beau avoir renversé les dignitaires impériaux, l'objectif d'une nature vidée de ses habitants demeure. Cet idéal rythme la vie des aires protégées africaines. Sur tout le continent, les experts internationaux ont remplacé les anciens administrateurs coloniaux, mais il y a toujours l'Éden, l'État et la violence. Après le Simien en Éthiopie, l'Unesco inscrit sur sa prestigieuse Liste les parcs du Zaïre, de la Tunisie, de la Tanzanie, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire puis du Malawi. Partout en Afrique, il y a maintenant un Patrimoine mondial grâce auquel les dirigeants et les experts vont pouvoir s'entendre et s'unir. À condition d'en exclure celles et ceux qui l'habitent.



CHAPITRE VI

Le piège
« développement
durable »

Automne 1979, Gondar, capitale de la province du nord éthiopien. Les soldats du *derg* quittent leur baraquement. Ils sont une petite centaine à prendre la route du Simien, 115 kilomètres plus à l'est. Deux jours de marche aller, trois jours dans le parc, deux jours de marche retour, leur mission doit être expéditive. Elle le sera. Une kalachnikov *made in URSS* dans une main, un bidon d'essence dans l'autre, les militaires rayent sept villages de la carte. À Tirwata, Tiya, Dirni, Muchila, Antola, Agedemya et Amba Ber, les habitants sont expulsés et leurs maisons brûlées.

L'Unesco salue la réussite de l'opération. De retour d'une mission de suivi dans le Simien, ses employés s'enthousiasment : « Environ 1 200 personnes ont pour l'instant été déplacées [...]. Dans toutes ces zones [...] le retour de la végétation est fantastique. Dans pratiquement tous les anciens champs cultivés, des signes de régénérescence secondaire sont manifestes, et très encourageants en matière d'habitats naturels. » Malheureusement pour l'Unesco et l'Éthiopie, les habitants profiteront de la guerre civile pour revenir dans le parc, en 1985.

Tout est à refaire. Et pour cela, le discours global est désormais rodé. Les représentations sont toujours celles héritées du temps colonial : l'Afrique est une terre naturelle que détruisent les Africains, prisonniers malgré eux de leur propre archaïsme. En revanche, l'argumentaire n'est plus le même. Le discours devient si gestionnaire, si lissé et policé qu'il va réussir à faire passer une expulsion pour une procédure apolitique. C'est la clef. Au fil des années 1980, le présumé positif accordé à la protection de la nature se renforce à tel point qu'il fait oublier, même à ceux qui la mettent en œuvre, la plus concrète des injustices : celle qui consiste, en Afrique, à être expulsé d'un parc national, ou à être criminalisé pour continuer à l'habiter.

La nature reste une question nationale

L'heure est maintenant à la gouvernance verte et globale. Toutes les politiques sont devenues mondiales et, d'une manière ou d'une autre, elles renvoient systématiquement à l'environnement. Dans cette nouvelle configuration, la question écologique africaine figure au rang de ce que les institutions internationales nomment désormais « les grands défis mondiaux ». Santé des populations, résolution des conflits, indice de développement humain, migrations, les problèmes de l'Afrique seraient devenus l'affaire de tous, et ils dépendraient systématiquement de la gestion globale de l'environnement – de son exploitation, sa conservation ou sa restauration.

Cette mondialisation de la nature africaine existe bel et bien. Seulement, plus elle avance et plus nous avons tendance à confondre le discours global avec les réalités nationales. C'est là toute la difficulté. Il y a d'un côté le cadre discursif créé par les institutions internationales pour agir – un grand tout nommé « Afrique » –, et d'un autre côté le cadre politique dans lequel se construit la nature – les États africains. Pour les distinguer, la première chose à faire est alors de reconnaître que contrairement au récit qui les soutient, les politiques globales de la nature ne sont pas hors-sol. Elles ont toujours un contexte.

Dans l'Afrique du Sud des années 1980, apartheid et nature sont indissociables. La lutte contre le « péril démographique africain » justifie, dans les parcs naturels, l'expulsion des habitants, et, dans tout le pays, la ségrégation spatiale. En Tanzanie, où 25 % des terres sont devenues des réserves naturelles, le régime socialiste use de l'argument écologique pour mener des politiques foncières toujours plus centralisées. Grâce à la nature, l'État s'infiltrait au village, au plus bas du maillage territorial de la nation. Dans l'immensité du Zaïre, la création de parcs aux frontières orientales du pays sert plus simplement, et plus violemment, à soumettre les territoires qui refusent le pouvoir de Mobutu. Et dans l'Éthiopie de Mengistu, la mise en parc de la nature est l'un des outils qu'emploie le *derg* pour mater l'opposition.

Le cas éthiopien révèle combien protéger la nature, c'est d'abord faire de la politique. Les dirigeants marxistes-léninistes abolissent la propriété foncière en 1975. Ils nationalisent les moyens de production, lancent une campagne de collectivisation des terres au cours de laquelle ils déplacent des dizaines de milliers d'agriculteurs, et rapidement, leurs opposants prennent les armes, puis le maquis. Cette résistance explique pourquoi le *derg* retire si rapidement aux Suisses la direction du Simien. Le régime entend y afficher son indépendance vis-à-vis du monde extérieur, mais il compte aussi y conduire la révolution agraire à sa façon.

Pour mener cette tâche à bien, dans la nouvelle province de Gondar, le gouverneur Melaku Tefera traque les opposants avec une violence inouïe. Dans le Simien devenu un haut-lieu de la résistance, les directives de l'Unesco lui facilitent alors le travail. L'agence a de nouveau recommandé le déplacement des populations en 1978, et à ce titre, en 1979, les soldats de Melaku détruisent les sept villages du Simien : grâce aux injonctions des experts internationaux, la moitié des populations du parc sont expulsées (1 200 habitants) et envoyées dans les nouveaux villages socialistes créés par le *derg*. Mengistu s'inspire ici de son homologue tanzanien, Julius Nyerere.

L'Unesco envoie ensuite deux de ses experts en Éthiopie, un agronome, Charles Rossetti, et un écologue, Ermias Bekele. Les deux hommes peuvent constater à quel point le *derg* est déterminé. Depuis 1982, les autorités planifient le déplacement du village de Gich. C'est le seul moyen, affirment-elles, pour lutter « contre la dévastation de la zone ». Puis, en 1983, le directeur de l'EWCO Mulugeta Ayele prévoit d'expulser tous les habitants du parc. Il l'annonce aux représentants de l'Unesco, à Addis-Abeba. L'Éthiopie, leur dit-il, est résolue à « gérer le parc en conformité avec son statut de site du patrimoine mondial ».

Seule la montée des oppositions empêche le *derg* de parvenir à ses fins. Dans la moitié sud du pays, le Front de libération oromo rassemble des partisans toujours plus nombreux. Dans l'est éthiopien, des groupes armés reçoivent l'aide de la Somalie de Siad Barre. Et au nord, jour après jour les indépendantistes du Front populaire de libération érythréen gagnent du terrain. Ils sont rejoints par les rebelles du Front populaire de libération du Tigray, et en 1984, les deux mouvements sécessionnistes établissent leurs quartiers généraux dans les montagnes du Simien.

Le parc devient alors l'épicentre de la « terreur rouge » que le *derg* a décidé d'imposer à ses ennemis. Les gardes du Simien sont enrôlés pour combattre les insurgés, et les soldats réguliers du *derg* s'en prennent à tous les habitants qui les soutiennent. À la sortie du village de Chenek, à 3 500 mètres d'altitude, pour économiser leurs balles, ils jettent dans le vide tous ceux qu'ils suspectent de collusion avec les rebelles. La méthode donne son surnom au lieu : la falaise des morts. Ainsi va la vie dans un parc classé par l'Unesco. Formés au moule de la mondialisation du patrimoine, les États africains instrumentalisent les normes de la gouvernance verte et globale pour imposer la violence de leur régime.

La nature reste une idée coloniale

Il faut dire que les institutions internationales s'accommodent aisément de leur brutalité. En Éthiopie, la rébellion et sa répression contraignent simplement les experts à s'éloigner des espaces-parcs. L'Unesco continue de former les gardes des parcs éthiopiens à Addis-Abeba, et à la demande du *derg*, l'agence accepte de préparer le tout premier plan de gestion du Simien. Après une première phase de concertations entre l'EWCO, l'UICN et les universités de Berne et de Zurich, le géographe Hans Hurni rédige l'intégralité du plan, en 1986. Employé à cette occasion par l'Unesco, l'ancien gardien du Simien prévoit d'y mêler la « conservation » et le « développement intégré ».

Le plan est imprimé en Suisse par l'Unesco, puis diffusé en Éthiopie au nom de l'EWCO. Hurni y dresse d'abord un état des lieux du pays. Aucune étude localisée, aucun chiffre vérifiable, mais trois conclusions lapidaires. Les hommes auraient détruit la forêt : « Presque 40 % des hautes terres éthiopiennes étaient autrefois couverts de denses forêts [...], aujourd'hui ce chiffre est estimé à 2,8 %, montrant l'étendue de la déforestation depuis les 2 000 dernières années. » Les agro-pasteurs auraient fait disparaître les animaux : « La faune sauvage est rare dans la région à cause du taux de déforestation et du brûlage annuel des prairies. » Quant à la surpopulation, elle ne ferait qu'empirer : « De vastes territoires ont déjà été abandonnés, et à cause de la pression démographique encore plus de territoires devront être laissés de côté. »

Le diagnostic est tout aussi catastrophique dans le Simien, là encore sans qu'une véritable étude n'ait été menée. Le parc, écrit Hurni, fournit « un sentiment de "retour à la nature" ». Mais à ses yeux, l'homme hypothèque l'avenir de cette nature : « des siècles de mauvais usage ont conduit [...] à une réduction des forêts de 80 % de la zone du Simien à 10 % ». Et ce n'est pas tout. Selon Hurni, « l'extrême surutilisation des ressources naturelles pendant presque 2 000 ans [...] a mené à la déforestation, la dégradation des sols, la destruction de l'habitat et de la faune sauvages ».

Que dire de ces analyses néo-malthusiennes ? Encore une fois, en apparence, rien de nouveau ici. Des hommes trop nombreux qui ruinent leur espace de vie, des techniques agro-pastorales destructrices, un monde naturel qui est toujours là mais qui dépérit quand même : le récit coche toutes les cases du mythe de l'Éden africain.

Mais il fait aussi écho au nouveau discours que sont en train d'élaborer les conservacionnistes occidentaux. Bernhard Grzimek est le plus influent d'entre eux en Afrique de l'Est. Zoologue et cinéaste allemand, fervent protecteur de la nature depuis les années 1950, il vante les mérites du travail actuellement accompli dans les parcs naturels africains, et récompensé par l'Unesco. Dans leurs « jardins d'Éden », écrit Grzimek, les États africains vont jusqu'à déplacer des villages entiers, « quelque chose qui n'avait jamais été proposé ni réalisé à l'époque coloniale : accepter d'évacuer des hommes pour faire une place aux animaux ».

Voici la nouveauté. Le raisonnement est toujours celui hérité de la colonisation : parce que les Africains détruisent la nature depuis 2 000 ans, il est urgent de la protéger ; c'est-à-dire de sanctionner les agro-pasteurs et, à terme, de les déplacer. Mais à présent, les élites conservacionnistes affirment que l'idée vient des dirigeants africains. Ces expulsions seraient leur initiative et les institutions internationales ne feraient que les soutenir dans leur combat. L'entreprise n'aurait plus rien de coloniale, ni dans sa conception ni dans sa mise en œuvre.

Les normes ont en effet changé. Depuis le début des années 1980, la protection de la nature est censée améliorer la vie des populations. C'est dans cette optique qu'en Éthiopie, comme le veut désormais l'usage, l'Unesco propose de déplacer les habitants de la « zone-cœur » du Simien, pour les réinstaller de l'autre côté des frontières du parc, dans une « zone-tampon ». Là-bas, des programmes de « développement » viendront leur offrir une « meilleure vie », selon la nouvelle terminologie en vigueur dans le monde de la conservation.

Entre ces discours et leur concrétisation sur le terrain, le fossé ne pourrait être plus grand. En Éthiopie, lorsque le plan de gestion du Simien est publié en 1986, les habitants expulsés sont déjà venus reconstruire leurs villages dans le parc. Les rebelles érythréens et tigréens tiennent les montagnes depuis 1985, et la législation du parc y est *de facto* suspendue. Le Simien offre alors « un sentiment de paix et de prospérité pastorale », se souvient un visiteur. L'arrivée de la guerre a paradoxalement amorcé un retour à la vie pour les agro-pasteurs. C'est bien pourquoi en 1991, lorsque le *derg* perd le pouvoir, les habitants nourrissent l'espoir d'en avoir terminé avec le parc. Ils détruisent les campements des gardes et tentent, à nouveau, d'abattre les *Walia ibex*. Leur raisonnement est le même qu'en 1969 : sans bouquetin pour attirer l'Unesco et les touristes, l'État abandonnera le parc.

La tentative échoue encore une fois. En mai 1991, les rebelles du Tigray, de l'Amhara et de l'Oromo renversent le *derg* et lui substituent leur propre coalition : le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien. Conseiller de l'EWCO depuis dix ans, l'Américain Jesse Hillman en profite alors pour retourner dans le parc. Il arrive au pied des montagnes du Simien au mois d'octobre et à sa grande surprise, des hommes armés lui barrent la route. Ce sont des agro-pasteurs. Ils lui font comprendre que s'il veut se rendre dans leurs montagnes, envoyé ou non d'Addis-Abeba, il devra d'abord leur donner de l'argent.

Ce contrôle des lieux par ceux qui y vivent ne durera pas plus de quelques mois. Là où l'empire et le *derg* soumettaient les habitants à une conservation forteresse, la République fédérale démocratique d'Éthiopie va leur imposer une conservation communautaire. Ce paradigme est la nouvelle norme en matière de gestion mondiale de la nature. En aucun cas il ne change la vision de la nature africaine. En revanche, de Zanzibar à l'Afrique du Sud, il soulève partout la même question : à qui appartient l'Éden ?

Une nouvelle façon de voir l'Afrique ?

L'approche communautaire va de pair avec celle du développement durable. La genèse du concept remonte à 1980, lorsque les Nations unies demandent à l'UICN d'élaborer un plan directeur qui concilie protection de la nature et mondialisation de l'économie. Pour ce faire, vingt ans après son Projet Spécial pour l'Afrique, l'UICN associe à nouveau les conservationnistes de l'Unesco et du WWF aux développementalistes de la FAO, l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Et cette fois-ci, les experts produisent une *Stratégie mondiale pour la conservation*. Ils sont unanimes, la communauté internationale doit dès aujourd'hui travailler dans une seule et même direction : « un développement durable grâce à la conservation des ressources vivantes ».

Cette déclaration d'intention s'affine après 1983. Présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland, une Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement rassemble une centaine d'institutions nationales, internationales et non gouvernementales. Ensemble, plusieurs milliers d'experts réfléchissent aux façons de concilier sécurité alimentaire et épuisement des ressources, risque écologique et pollution industrielle, croissance économique et équité sociale. Leurs travaux aboutissent en 1987. Intitulé *Notre avenir à tous*, le rapport Brundtland définit alors le « développement durable ». Le principe se veut clair : répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Il est aussi éthique. Pour Gro Harlem Brundtland, « il est à la fois futile et insultant pour les pauvres de leur dire de rester dans la pauvreté pour "protéger l'environnement" ».

Le second Sommet de la Terre marque alors l'ouverture officielle de l'ère du développement durable ; la nôtre. Une centaine d'États se réunissent à Rio en juin 1992 pour signer la Convention sur la diversité biologique. Ils s'engagent à promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses éléments et le partage équitable des avantages découlant de leur exploitation. La communauté internationale déclare également que dans les parcs naturels, en particulier en Afrique, cette conservation sera « communautaire ». Les écosystèmes seront envisagés comme étant dynamiques, plutôt que statiques. La nature sera perçue comme étant façonnée par l'homme, plutôt que dégradée par lui. Et plutôt que d'en être exclues, les populations seront associées à la nature.

Difficile de ne pas succomber à un tel discours. Et pour cause, sa première voire son unique fonction est de rassurer. Face aux catastrophes industrielles, écologiques et climatiques, tout l'enjeu du rapport Brundtland et du Sommet de Rio est de concilier l'inconciliable : l'exploitation capitaliste des ressources et leur protection pour l'ensemble de la communauté. Gilbert Rist a parfaitement résumé la philosophie de cette ruse rhétorique qu'est le développement durable : le leurre a beau être séduisant, il ne faut pas s'y tromper ; ce que le monde veut faire durer, c'est le développement, et non pas la capacité de l'environnement à supporter son impact.

Le discours est d'ailleurs d'autant plus artificiel qu'en Afrique, il ne réforme en rien, ou presque, la gestion de la nature.

Il y a d'abord la hiérarchie des savoirs. Depuis le début des années 1980, les ONG et les institutions internationales de la conservation disent tenir compte des « savoirs locaux ». En réalité, ces savoirs sont uniquement considérés comme des sources complémentaires. Seules les données officielles l'emportent vraiment, et celles-ci sont toujours issues des rapports que les experts produisent et s'échangent. Leurs textes continuent de proposer des théories continentales à partir d'enquêtes locales et de chiffres incomplets ou erronés, et systématiquement les experts décrivent les écologies africaines comme étant menacées par celles et ceux qui les habitent.

Il y a ensuite la permanence des pratiques. Si la logique de la conservation forteresse est théoriquement abandonnée, les expulsions sont encore monnaie courante dans les parcs naturels d'Afrique. À présent, les déplacements doivent servir la communauté, transportée d'une zone-cœur dédiée à la nature, vers une zone-tampon dédiée au développement. Mais les mêmes effets pervers se dessinent.

Lorsque des agro-pasteurs sont réinstallés dans une zone-tampon, ils arrivent avec leur bétail, et l'opération provoque un afflux de bovins. Alors les prix du marché chutent, puis les populations s'appauvrissent, inévitablement. Quant aux zones-cœurs où les habitants sont autorisés à rester, la condition est qu'ils réduisent leur activité agricole. Le processus entraîne, ici, l'intensification de l'économie pastorale : c'est le seul moyen de compenser la perte de travail des champs. Alors les sols sont trop utilisés par le bétail pour pouvoir se régénérer, et les populations perdent leurs moyens de subsistance, forcément. En Afrique, pour les habitants d'un parc, conservation rime toujours avec pauvreté.

Il y a enfin le mythe. Partout en Occident, la dégradation écologique paraît désormais irréversible. Accablés par le drame qui se joue chez eux, les habitants du Nord rêvent alors d'une Afrique sanctuarisée. Ils ont plus que jamais besoin d'y voir un continent-refuge où s'abriter de la technologie, de l'industrie et de la pollution qui minent le reste de la planète.

D'innombrables médias véhiculent ces représentations. Avec des documentaires comme *La Vie sur terre*, une émission créée par David Attenborough et la BBC, la télévision transporte les spectateurs de montagnes en déserts, de forêts en rivages paradisiaques ; et cela sans jamais vraiment décrire les lieux et les sociétés filmés. Il n'y a qu'une grande « Afrique », naturelle et homogène. Quant aux magazines naturalistes comme le *National Geographic*, ils continuent de décrire un continent intimement sauvage. Là-bas, des « tribus » vivraient encore à l'écart de la civilisation, au cœur d'une « nature africaine » qui serait menacée, bien sûr, mais qui serait tout de même restée, elle aussi, à l'écart du développement.

Le cinéma vient enfin renforcer cette image d'une Afrique édenique. Grâce à Disney, par exemple, en 1994 plus de cent millions d'enfants et d'adultes découvrent l'histoire du *Roi Lion*. Ils ne sont pas nombreux à savoir que le film s'inspire de *L'Empereur de la jungle*, ce feuilleton diffusé à la télévision au début des années 1960, et directement inspiré de l'époque coloniale. En revanche, beaucoup de spectateurs retiennent l'image d'une planète verte, où des autocrates éclairés (les lions) empêchent des êtres destructeurs (les hyènes) de brûler la savane.

Aussi attendrissant soit-il, le conte reflète avec une acuité perturbante l'action des conservationnistes occidentaux en Afrique. Car ils y agissent eux aussi comme des dirigeants détrônés. Comme les administrateurs coloniaux avant eux, ils sont persuadés d'être les seuls à vraiment y comprendre la nature, le cercle de la vie. Et à l'instar de leurs prédécesseurs, les experts internationaux se croient investis d'un devoir : sauver la planète Afrique avant que ses habitants ne la détruisent.

Une nouvelle façon de voir les Africains ?

La colonisation derrière eux, ces conservationnistes n'ont plus le monopole de la nature africaine. Leur discours reste pourtant hégémonique. La standardisation des programmes de conservation le montre bien. En Éthiopie, entre 1985 et 1990, le *derg* fait planter 300 000 hectares de forêts et fait construire 500 000 kilomètres de terrasses agricoles. L'opération, c'est maintenant la norme, est cofinancée par des ONG et par le dispositif des Nations unies « Travail contre nourriture ». Le problème est que ces programmes ne correspondent pas aux problèmes de la paysannerie censée en bénéficier : maladies animales, climat semi-aride, manque de terres arables et rigidité des systèmes fonciers.

Le résultat est alors catastrophique. Tandis que la construction des terrasses diminue la production agricole, les forêts plantées dans une zone de conservation provoquent, de l'autre côté de l'aire protégée, une surconcentration destructrice de bétail. Mécontents de voir leurs vrais problèmes ignorés, les agro-pasteurs ont alors vite fait d'aller détruire les enclos reboisés.

Ces échecs se répètent en Éthiopie, au Nigeria, en Namibie, au Mozambique ou encore au Soudan. Partout, c'est le même récit : *autrefois* une Afrique faiblement peuplée et riche en ressources ; *aujourd'hui* un continent surpeuplé où aider les habitants à rétablir l'équilibre qu'ils auraient rompu. Et partout, ce sont les mêmes résultats : produits d'une sempiternelle logique néo-malthusienne, ces programmes n'aident pas ceux à qui ils sont destinés. Seulement, ils conviennent à tous ceux qui les mettent en œuvre.

En premier lieu, ils permettent à l'Europe et aux États-Unis de financer l'opération « Travail contre nourriture ». Grâce à celle-ci, les deux superpuissances écoulent les surplus de leur production agricole et, sous couvert d'aide humanitaire, elles régulent à leur avantage les cours mondiaux du blé. En second lieu, ces programmes correspondent aux idéaux des ONG, désireuses d'aider les Africains avec des résultats rapides et visibles. Enfin, ils confortent les experts occidentaux et les dirigeants africains dans leurs carrières. Les premiers contrôlent la

nature, et les seconds leur population – puisque c'est le seul moyen d'obtenir la nourriture qui leur manque, les habitants acceptent tous de travailler pour la conservation, et l'État.

Plongé dans la guerre, le Simien n'est pas concerné par ce type de programmes avant mars 1990. À cette date, l'Éthiopie demande à l'UICN de l'aider à définir une *Stratégie nationale pour la conservation*, et le directeur de l'Union se rend lui-même à Addis-Abeba. « L'heure n'est plus à l'ingérence », lance Martin Holdgate aux dirigeants éthiopiens. « Mes collègues de l'UICN [...] et des organisations internationales sont là pour aider. Mais notre rôle est subordonné au vôtre », ajoute-t-il. Teshome Ashine acquiesce. Directeur de l'EWCO, celui-ci va jusqu'à dénoncer la « médiocrité » d'un système jusqu'ici dédié, dit-il, « à renforcer la bonne conscience des organisations occidentales de la conservation et des amoureux occidentaux des animaux, au détriment des populations éthiopiennes qui luttent pour survivre ».

Le discours fait clairement écho au rapport Brundtland. Ses résultats aussi... Le Simien redevenu accessible, l'Éthiopie sollicite la communauté internationale pour évaluer l'état du parc et rapidement, toutes les institutions investies dans la conservation des ressources naturelles africaines se retrouvent dans le Simien. Elles vont y jeter les bases de la nouvelle conservation communautaire.

Une première mission a lieu fin 1991. Le conseiller de l'EWCO Jesse Hillman représente la Wildlife Conservation Society, une organisation états-unienne très influente. L'Américain se rend dans le parc, il constate les dégâts causés par la guerre et suggère à l'EWCO de reconstruire au plus vite les camps des gardes du Simien.

Une deuxième mission est ensuite organisée conjointement, en 1993, par le Bureau des Nations unies pour le Sahel (UNSO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le responsable des opérations se nomme David Crabtree. Après avoir survolé le Simien en hélicoptère, il recommande la reconstruction des infrastructures détruites par la guerre, la réhabilitation d'une nature menacée par les habitants, et le déplacement de ces derniers. Il ne lui aura pas fallu plus d'une journée pour évaluer l'état des lieux et décider du sort des populations.

C'est enfin au tour du Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF) de planifier une dernière mission, au printemps 1994. Pour l'effectuer, l'agence fait appel à Farm Africa, une ONG britannique implantée en Afrique de l'Est. Avec l'anthropologue Richard Hogg pour chef de mission, un forestier, un agronome et deux planificateurs éthiopiens en développement survolent le Simien pendant une semaine. Ils s'entretiennent aussi avec les habitants de six villages du parc.

Les experts remettent leur rapport à l'UNCDF et à l'EWCO au mois de mai, et soulèvent deux problèmes : « la déforestation » et « la méfiance des populations qui craignent d'être expulsées ». Ils se déclarent alors opposés au déplacement recommandé par la mission précédente. L'occupation du parc est une réalité et la solution, disent ces experts, est « d'introduire en Éthiopie les mêmes approches communautaires qu'en Afrique de l'Est ». Farm Africa insiste particulièrement sur ce point. Travailler avec les populations est la seule voie possible pour parvenir au « développement durable des ressources à l'intérieur du parc ».

Autant de déclarations qui n'empêchent pas l'ONG de recommander... l'expulsion des habitants. « Le plan d'action reconnaît qu'il peut y avoir dans le futur un besoin d'introduire un programme de déplacement », écrivent les experts à la fin de leur rapport. « Cependamment », ajoutent-ils, « il est d'abord nécessaire de gagner la confiance des populations locales et de leur montrer, de façon pratique, les bénéfices que le parc peut apporter à leur communauté. »

Cette éthique est désormais en vogue dans toutes les aires protégées tropicales, de l'Afrique de l'Ouest à l'Asie du Sud-Est. Si la communauté est maintenant la solution, elle reste aussi le problème : les paysans menacent la nature et pour la sauver, ils doivent la quitter. Rien n'a changé. Le raisonnement reste paternaliste, décliniste et à demi-mot raciste. Sauf que l'expulsion des habitants est désormais censée les aider. En quittant la nature, les paysans se sauveront eux-mêmes.

Nouvelle éthique, anciennes pratiques

C'est dans ce contexte que le Simien rouvre ses portes aux visiteurs. En 1994, 340 touristes, dont 19 Éthiopiens, viennent visiter le parc. Le WWF instaure ensuite un « *trust fund* » dédié aux parcs éthiopiens, et grâce aux subventions de quatre agences des Nations unies (l'Unesco, la FAO, le PNUD et l'UNCDF), les gestionnaires du parc doublent leurs effectifs employés sur le terrain. Leur première tâche est de reconstruire ce que la guerre a détruit : les camps qui permettront aux gardes de surveiller le parc, et la piste de randonnée qui permettra aux touristes de le découvrir.

Le travail à mener dans le Simien est enfin défini lors de deux ateliers de travail (*workshops*) organisés par l'EWCO, Farm Africa, les Nations unies, l'université de Berne et les ambassades britannique et autrichienne. Le premier atelier se tient à Gondar en février 1995. Il réunit une vingtaine de participants, dont des habitants du parc. Un agriculteur du village d'Adi Arkai y exprime son mécontentement : « Il s'interroge sur l'utilité de la démocratie si ce que demande sa communauté n'est pas pris en compte », lit-on dans les minutes de la rencontre. Un député local lui emboîte le pas : « Les habitants n'ont pas seulement besoin d'ateliers de travail [...]. De gros problèmes existaient il y a vingt ans. Ce sont les mêmes problèmes aujourd'hui. Les gens ont besoin d'infrastructures de transport, de santé, d'éducation, d'entreprises. »

Les dirigeants éthiopiens et les experts internationaux se montrent alors rassurants. Ils promettent que la conservation se fera dorénavant avec les décideurs locaux, et avec les populations locales. L'agriculture sera améliorée dans une zone-tampon où accueillir les résidents réinstallés hors du parc. Des emplois de guides, de porteurs et de cuisiniers leur seront proposés. Et leur déplacement sera « volontaire ». C'est la nouvelle éthique. Les habitants ne seront pas expulsés à proprement parler, puisqu'ils auront dû partir « volontairement ».

Le second atelier a lieu à Addis-Abeba à la mi-mai 1995 – un moment décisif pour les leaders du Front démocratique éthiopien. Si l'Assemblée constituante valide la Constitution qu'ils ont préparée pour la nouvelle République fédérale d'Éthiopie, les dirigeants du Front prendront officiellement la tête du pays. Le vote a lieu dans quelques jours et ils doivent prouver à l'Assemblée qu'ils sauront faire revenir le pays sur la scène internationale. Rien d'étonnant alors à ce qu'ils adhèrent, comme l'avaient fait l'empire et le *derg*, aux normes en vigueur dans le monde de la conservation. L'atelier rassemble de nombreux délégués des Nations unies devant lesquels les Éthiopiens s'engagent à continuer de protéger le Simien : contre la déforestation, le surpâturage, la surexploitation et l'érosion. Et à présent, ils en font la promesse solennelle, leur travail répondra au nouveau mot d'ordre de la conservation : « les Parcs pour le Peuple (*Parks for People*) ».

Quant aux conservateurs occidentaux, ils agissent eux aussi dans la droite ligne de leurs précurseurs de l'école coloniale. Ce sont eux qui pointent du doigt un cercle vicieux de type déforestation-surpâturage-érosion. Ce sont eux qui définissent le déplacement des habitants comme la solution pour atteindre un idéal africain de type faune-flore-panorama. Et ce sont encore eux qui recommandent à l'Unesco de déclasser le Simien sur sa Liste du patrimoine mondial en péril.

En juin 1996, au nom de leur longue expérience dans le Simien, le géographe Hans Hurni et le zoologue Bernhard Nievergelt sont mandatés par l'Unesco pour effectuer une « mission technique » en Éthiopie. Les deux universitaires suisses arrivent à Addis-Abeba le samedi 2 novembre au soir. Ils participent, dimanche, lundi et mardi, à neuf réunions avec des dirigeants éthiopiens et des membres de l'Unesco, de l'UICN et des Nations unies. Puis ils décollent dans la soirée pour Bahir Dar, la capitale de l'État-région Amhara dont dépend maintenant le Simien. Le mercredi et le jeudi, Hurni et Nievergelt y dirigent un atelier réunissant des administrateurs de la région et du parc, puis le vendredi, ils retournent à Addis-Abeba. Ils participent encore à deux réunions le samedi, l'une avec un expert éthiopien en planification rurale, l'autre avec l'ambassadeur de Suisse en Éthiopie. Les deux consultants repartent dans la soirée pour la Suisse, après une semaine de travail.

Ils ne sont pas allés dans le parc. Aucun d'eux n'a réalisé d'enquêtes à même d'évaluer l'état de la faune, de la flore et des sols du Simien. Le rapport qu'ils envoient à l'Unesco n'en est pas moins sentencieux. « De sérieux dangers existent à cause de l'intensification de l'usage humain d'environ 80 % de la zone du parc, incluant les processus de dégradation de la faune, de la flore et des ressources naturelles », écrivent Hurni et Nievergelt. Ils se disent alors « convaincus que le site devrait être inclus sur la Liste du patrimoine mondial en péril ». Selon eux, la mesure encouragera l'Éthiopie à financer les deux programmes nécessaires à la bonne gestion du parc : la sensibilisation des habitants puis leur déplacement volontaire.

L'Unesco prend acte. Le Comité du patrimoine mondial suit la recommandation des experts et la sanction tombe, le 7 décembre 1996. Le parc est déclassé sur la Liste du patrimoine mondial en péril, et l'Unesco somme l'Éthiopie d'y instaurer une conservation communautaire « efficace ».

La même sanction touchera les parcs de Guinée, du Niger, de la République centrafricaine ou encore du Congo-Kinshasa. La procédure est toujours la même. Les experts internationaux œuvrent à présent pour une gouvernance globale harmonieuse : leurs principes sont moraux (ils luttent contre la pauvreté, la faim et la maladie) et leurs normes se veulent éthiques (le développement doit être durable, communautaire et participatif). Mais leur pratique professionnelle reste marquée par l'ignorance des réalités locales, doublée d'une conviction selon laquelle les Africains n'ont pas leur place dans la nature. Dans le Simien comme tant d'autres parcs du continent, les habitants font donc leur entrée définitive dans la mondialisation sur ce registre profondément contradictoire : offrir la nature au peuple ; empêcher le peuple d'y vivre.



CHAPITRE VII

La fiction
communautaire

Aéroport d'Addis-Abeba, 14 avril 2001. Kes Hillman Smith et Eric Edroma rentrent enfin chez eux, Smith à Nairobi et Edroma à Kampala, en Ouganda. Quatre vols intérieurs annulés, huit réunions à Addis-Abeba, Bahir Dar et Gondar, six heures de voiture sur une piste en terre et une excursion à dos d'âne pour visiter le Simien, le tout en cinq jours. Ils ont fait leur travail. Envoyés en Éthiopie par l'Unesco et l'UICN, les deux conservatoinnistes sont maintenant en mesure de proposer quatre réformes pour améliorer la gestion du parc. Un : « extension » de ses frontières. Deux : « efficacité » de la réglementation. Trois : « réduction » de la population. Quatre : « réalignement » hors du parc de la route qui le traverse.

Ces mesures sont un lieu commun de la conservation en Afrique. Elles sont identiques à celles qu'imposaient les colons : mettre plus de terres en parc, renforcer des lois déjà répressives, expulser les habitants et les empêcher de circuler. Seuls les mots du pouvoir ont changé, et pourtant ces injonctions ne choquent personne.

Le prestige désormais attribué au monde de la consultance y est pour beaucoup. Kes Hillman Smith n'est pas seulement une Britannique qui s'intéresserait plus aux animaux d'Afrique qu'aux Africains. Devenue citoyenne kényane, la zoologue est mondialement reconnue pour son travail dans les parcs menacés par la guerre en Afrique centrale. Quant à Eric Edroma, il n'est pas uniquement un dirigeant ougandais qui userait de la nature pour consolider les revenus et le pouvoir d'un État autoritaire. Récompensé par l'Unesco pour son travail à la tête de la Uganda Wildlife Authority, il enseigne la conservation à Makerere, l'université la plus prestigieuse du pays.

Le style formulaire explique aussi le succès de la conservation communautaire. « Gestion participative », « consultation citoyenne », « diagnostic partagé », « respect du lien interculturel », « espace local de partenariat » : Le discours international est habillé d'une telle respectabilité technique qu'il est devenu impossible de le contester.

Mais les mots ne peuvent pas l'emporter sur les choses : ceux qui défendent la communauté sont aussi ceux qui la criminalisent. La réalité est choquante, mais les archives ne mentent pas : les institutions internationales ne protègent pas la nature africaine, elles protègent une idée coloniale de l'Afrique.

Le spectre de la dégradation

Unis autour de l'éthique communautaire, l'expert et le dirigeant continuent de travailler ensemble. En Éthiopie, entre 1996 et 2017, les consultants de l'Unesco réalisent sept missions d'évaluation. Ils sont de l'UICN, de la Société zoologique de Francfort, du WWF ou de l'université de Berne, et leur conclusion est toujours la même : le parc est dégradé. Entre-temps, lors des réunions annuelles de son Comité du patrimoine mondial, l'Unesco valide leurs analyses : une meilleure réglementation doit venir enrayer le processus.

Les consultants retournent alors en Éthiopie pour aider les autorités à préparer des « plans de gestion ». Ils définissent les mesures à mettre en œuvre, puis les autorités fédérales les concrétisent sur le terrain. Grâce à un budget annuel de 200 000 euros fournis en grande partie par les Nations unies, les gardes du parc restreignent l'utilisation des lieux. Chaque jour, ils patrouillent le Simien. Les gardes empêchent les habitants d'étendre leurs champs et leurs pâturages, et ils sanctionnent ceux qui chassent, coupent du bois ou construisent de nouvelles habitations.

Du siège de l'Unesco à Paris jusqu'au village de Gich dans le Simien, tout ce travail repose sur un argument massue : la disparition imminente du *Walia ibex*, ce bouquetin grâce auquel le Simien est connu, ou à cause duquel les habitants sont pénalisés.

En 1963, Leslie Brown compte 150 *walia* dans le parc. La « situation est grave », dit-il à l'Unesco, « mais pas désespérée ». John Stephenson en dénombre ensuite 300, en 1978. Il a bien peur que l'espèce soit « perdue à jamais », écrit-il au WWF. Treize ans plus tard, en 2001, Eric Edroma et Kes Hillman Smith en recensent 450. Ce chiffre, rapportent-ils à l'Unesco et à l'UICN, « renforce le besoin de réduire ou d'exclure la présence humaine ». En 2006, Lota Melamari, Bastian Bomhard et Guy Debonnet estiment à leur tour que la survie du bouquetin est menacée. Pour les 625 spécimens du Simien, disent-ils à l'Unesco, la présence de bovins dans le parc représente « un risque catastrophique de maladies ». Enfin, en 2017, sans citer d'autres chiffres, Jeager Tilman annonce à l'UICN que depuis l'expulsion du village de Gich, si l'évolution du nombre d'*ibex* paraît « stable », elle reste très « fragile ».

Les experts associent cette fragilité à la destruction de l'habitat naturel du *walia* par des hommes toujours plus nombreux. 1 500 personnes vivent dans le parc en 1963, un peu plus de 5 000 en 2016. Aucun des consultants ne relève l'erreur. Selon leurs propres calculs, en cinquante ans le nombre d'habitants a été multiplié par quatre, tout comme le nombre de bouquetins... D'ailleurs, l'une des seules études approfondies à avoir été menées sur le sujet le montre, depuis le premier recensement de 1963, la population d'*ibex* augmente de façon constante. Les effectifs n'ont chuté qu'à deux reprises : en 1973 et en 1985.

Ces dates sont celles des famines les plus meurtrières de l'Éthiopie contemporaine, deux moments de crise qui ont poussé les habitants à chasser un animal peu comestible et difficile à abattre. En fait, plus les conditions de vie des hommes s'améliorent, et plus il y a de *walia*. Mais les experts ne font pas le lien. Ils préfèrent ignorer leurs propres chiffres et maintenir une position de principe : les habitants vont finir par faire disparaître les *ibex*, il faut donc les déplacer.

La même analyse décliniste oriente la gestion des forêts du Simien. En 1978, le géographe suisse Peter Stähli comparait des photographies du parc datées de 1954, 1964 et 1975. À ses yeux, les habitants ont tellement épuisé les sols qu'ils ont dû abandonner les champs cultivés à 3 200 mètres d'altitude, et monter plus haut, à 3 700 mètres, pour exploiter d'autres terres. Pour Stähli, c'était là la cause de la destruction de 85 % des « forêts originelles ». Et si cette extension de l'agriculture n'était pas stoppée, écrivait-il, la « catastrophe [était] inévitable ». Les zoologues Bernhard Nievergelt, Tatjana Good et René Güttinger conduisent la même étude en 1998 – avec, en plus, des clichés du Simien datés de 1983, 1994 et 1996. Ils évoquent eux aussi les effets absolument « dévastateurs » de l'agriculture et, à leur tour, ils recommandent de « réduire drastiquement l'impact humain », en particulier, disent-ils, à Gich.

L'argumentaire est fallacieux. Que montrent les photographies ? Des hautes terres boisées en 1954 sont bel et bien dénuées en 1996 ; en revanche des basses terres dénuées en 1954 sont boisées en 1996. Et si la bruyère en arbre a bien disparu sur des basses terres ouvertes par le pâturage, elle est au contraire apparue sur des hautes terres où l'agriculture s'est développée. En fait, il y a une rotation : on défriche là-haut quand on reboise en bas ; puis on défriche en bas quand on reboise là-haut.

Plusieurs historiens sont allés dans les archives et sur le terrain pour évaluer la véracité de ce genre d'études photographiques. En 1998, dans le Wollo, à quelques centaines de kilomètres au sud-est du Simien, Donald Crummey note que le défrichement de terres par le pastoralisme s'accompagne, sur d'autres champs, de la plantation de caféiers – des arbres qui créent ensuite des zones d'ombre où vont pousser d'autres végétaux. Plus largement, en 1999, James McCann souligne que sur les hauts plateaux d'Afrique de l'Est, les agro-pasteurs qui pratiquent la culture intensive ont tous des méthodes de conservation : aménagement de micro-terrasses, canaux d'irrigation ou fertilisation de jardins au fumier, selon les contextes.

On retrouve les mêmes pratiques en Afrique de l'Ouest. Melissa Leach et James Fairhead ont même démontré qu'au XX^e siècle, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Togo, sur des terres où les experts internationaux affirment que 60 à 90 % des forêts « primaires » ont disparu, en réalité le couvert forestier a progressé. Comme partout ailleurs, contrairement à ce qu'affirment les conservatoinnistes, les hommes se sont adaptés à leur environnement. Si les firmes nationales et transnationales ravagent les forêts et réduisent l'habitat disponible pour la faune, dans la plupart des cas, les agro-pasteurs ne détruisent pas, eux, la nature. En Éthiopie comme en Afrique, puisque leur survie en dépend, ils s'efforcent généralement de la conserver.

De l'utilité du mythe

La criminalisation du paysan africain (il détruit partout la forêt) ne doit pas être remplacée par sa glorification (il protège partout la forêt). Cela dit, faire l'histoire locale de ces récits néo-malthusiens, c'est découvrir qu'aucune étude globale n'a jamais réellement analysé l'état écologique de l'Afrique, un continent trois fois plus grand que l'Europe, et où les hommes ont tantôt réduit, tantôt étendu leurs forêts. Faire cette histoire, c'est aussi comprendre. Pourquoi le mythe de l'Éden africain perdure-t-il ? Parce qu'il sert à la fois ceux qui l'inventent et ceux qui le concrétisent.

Ce mythe est si profondément ancré dans les sociétés occidentales qu'en 2007, Al Gore reçoit le prix Nobel de la paix pour sa contribution à la lutte contre le changement climatique, grâce à son livre *Sauver la planète Terre* (1992) et son film *Une vérité qui dérange* (2006). Ses travaux sont pourtant truffés de non-sens. Al Gore décrit notamment la disparition des forêts d'Éthiopie : 40 % du pays couvert de forêts vers 1900, 1 % quarante ans après. L'ancien vice-président américain affirme qu'« une sécheresse prolongée, associée à l'incompétence du gouvernement, a produit une tragédie épique : famine, guerre civile et tourmente économique ».

À l'instar des analyses livrées par les conservatoinnistes occidentaux dans les parcs africains, les arguments d'Al Gore résistent difficilement à l'analyse. Dans le cas éthiopien, les chiffres relèvent de la pure invention. Aucune étude sur l'évolution du couvert forestier n'a été menée à l'échelle nationale : ni dendrochronologie (anneaux de croissance des troncs d'arbre) ni palynologie (densité de pollen dans le sol). Quant au changement climatique, si Al Gore décrypte ses effets sociaux avec une rare précision, l'Américain est bien plus vague lorsqu'il en décrit les causes. Rien n'est dit, par exemple, sur Apple ou Google. Ces entreprises ont une empreinte écologique titanesque, et pourtant Al Gore les finance et siège dans leurs comités de direction. Bref, il participe autant à la destruction de la nature qu'à sa conservation.

C'est là toute l'incohérence du développement durable. Bien incapables de conserver, au nord, la nature que leur mode de vie détruit, beaucoup d'Occidentaux cherchent à « faire quelque chose » au sud. Voilà pourquoi les politiques internationales n'ont pas réussi à tourner le dos au passé. Dans toutes les aires protégées africaines, le caractère colonial de la conservation reste « l'éléphant dans la pièce ». Car

L'Occident a besoin de croire qu'il y a là-bas ce qu'il ne peut plus sauver chez lui : un Éden où il y a encore une place pour la vie sauvage et animale.

Les États africains ont eux aussi besoin du mythe, mais pour d'autres raisons. Dans chaque pays du continent, les dirigeants au pouvoir souhaitent bénéficier des revenus du tourisme. La reconnaissance de l'Unesco, de l'UICN et du WWF est source d'attractivité, alors ils appliquent à la lettre les recommandations des institutions internationales de la conservation. Surtout lorsque ces mêmes organisations décrètent que leur patrimoine est « en péril ». Une telle mention sera reprise sur les guides touristiques, du *Guide du routard* au *Lonely Planet*, et cela, les administrations africaines n'ont pas les moyens de se le permettre : pour attirer les visiteurs, l'Éden doit être intact.

Bien entendu, dans certains pays, l'activité touristique est structurellement limitée. C'est le cas des États trop instables comme la Sierra Leone ou l'Érythrée, et de ceux trop pauvres comme le Nigeria et l'Éthiopie. Avec 3 500 visiteurs annuels, le Simien, par exemple, ne rapporte pas plus de deux millions de *birr* par an au gouvernement éthiopien (soit 100 000 euros). La conservation n'en est pas moins un outil efficace pour redorer son blason aux yeux du monde extérieur. Elle permet de gagner en respectabilité auprès de l'ensemble des institutions internationales, et, par ricochet, de bénéficier de leurs aides techniques et financières. Grâce à l'assistance alimentaire et militaire des Nations unies, de l'Europe et des États-Unis, de nombreux États africains parviennent à mieux contrôler leurs populations. Le sacrifice des habitants d'un parc naturel est alors un bien petit prix à payer pour montrer au monde leur capacité à suivre les critères internationaux de la « bonne gouvernance ». Là encore, l'Éden a beau être factice, il n'en est pas moins utile.

Des parcs pour le peuple, contre le peuple

Revenons à l'Éthiopie. L'État n'a pas vraiment le choix, s'il veut que le Simien soit mondialement reconnu, il devra en expulser les habitants. En soi, l'éviction n'est pas un problème pour les autorités. Depuis la fin du XIX^e siècle, l'État moderne éthiopien déplace ses populations pour construire des barrages, exploiter des régions agricoles et soumettre des territoires à son pouvoir. La tâche des nouveaux dirigeants éthiopiens consiste donc à associer des pratiques autoritaires, les leurs, aux normes de la conservation, celles des institutions internationales.

Pour y parvenir, ils décident en 1995 de définir une *Stratégie nationale pour la conservation*. Une dizaine d'agences gouvernementales préparent pendant deux ans une politique qui puisse répondre aux règles fixées, à Rio, par la Convention sur la diversité biologique. Leur travail s'achève en 1997, et l'Éthiopie déclare aux conservationnistes qu'elle est prête : la République fédérale souhaite mettre en œuvre « un développement économique et social durable [...] à même de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ». Le discours répond aux normes internationales.

La pratique aussi. Conformément aux standards de la nouvelle conservation en Afrique, la stratégie communautaire se traduit par le lancement de « Projets de développement intégré ». Dans le Simien, ce programme est financé par l'ambassade autrichienne. Il débute en 1997. Les gestionnaires du parc commencent à construire trois camps pour leurs gardes, puis les travaux sont interrompus par la guerre qui éclate avec l'Érythrée voisine, en 1998. Il faut alors attendre deux ans pour que les autorités éthiopiennes relancent le projet. Celui-ci est supervisé par Marco Keiner, un consultant envoyé par l'entreprise Falch basée à Landeck, en Autriche.

L'État éthiopien promet des emplois et des compensations financières aux habitants qui accepteraient d'être déplacés. En vain. Il faut donc les convaincre autrement. Le gouvernement tente alors de les attirer de l'autre côté des frontières du parc, dans une zone-tampon où tout le monde bénéficie de l'aide au développement. Entre 2003 et 2007, plus d'un million d'euros sont investis dans cette zone. Assistés par l'ambassade autrichienne, les gestionnaires éthiopiens fournissent aux habitants des bœufs, des ruches, des pousses d'arbres et des graines adaptées à l'horticulture. Ils emploient les villageois pour construire des pépinières d'eucalyptus et des réservoirs d'eau, et forment celles et ceux qui le souhaitent à la gestion de micro-entreprises.

En revanche, à l'intérieur du parc, les populations ne reçoivent aucune aide. Au contraire. Tandis qu'ils aménagent des loges en bois et des toilettes sèches pour les touristes, les gardes construisent un *check-point* à l'entrée ouest du parc, puis deux nouveaux camps vers la sortie est. Dans plusieurs vallées, ils font aussi respecter une interdiction désormais totale du pastoralisme. Enfin, ils arrachent tous les eucalyptus plantés par les populations pour cuisiner et se chauffer.

Autant de mesures qui suscitent la colère des habitants. « Ils cherchent à nous affaiblir », dit Ali, en avril 2007. « Ils veulent qu'on soit de plus en plus pauvres et qu'on n'ait pas d'autres choix que quitter nos villages pour partir dans un autre pays. Moi je reste. Je suis né ici, à Gich, je veux mourir ici. » Le Projet s'achève sur cet échec, à la fin 2007. Les habitants refusent de quitter le parc. Comme Ali, ils rejettent cette politique globale qui veut les faire choisir entre la peste et le choléra : abandonner leurs montagnes au nom du développement intégré, ou être punis chaque jour, dans leurs villages, au nom de la conservation.

Les populations qui vivent aux alentours du parc ne sont pas forcément mieux loties, ni en Éthiopie ni en Afrique. Au début des années 2000, dans les parcs d'Ouganda par exemple, si les populations bénéficient bien des revenus du tourisme, elles nourrissent une véritable rancœur contre les agences environnementales : celles-ci leur donnent de l'argent, mais aucun droit de regard sur la gestion de leur territoire. Les politiques de la conservation restent excluantes.

À la même période au Zimbabwe, des districts locaux gèrent maintenant eux-mêmes leurs parcs. Grâce à un projet du WWF, CAMPFIRE (*Communal Areas Management Programme For Indigenous Resources*), le gouvernement de la nature se fait au village. Mais, les chefs de district ne font que remplacer l'État central : ils définissent les lois, contraignent les activités agro-pastorales et captent les revenus générés par le tourisme. Les parcs restent des territoires d'exclusion.

D'autres cas de figure sont possibles. En Namibie par exemple, les habitants des parcs ont arrêté de protéger la faune pour la valeur sacrée qu'ils lui attribuaient. Désormais, chaque animal a une valeur monétaire proportionnelle à l'attention que lui témoignent les visiteurs étrangers. La nature n'est donc plus conservée pour elle-même : sa protection dépend maintenant de la permanence des flux touristiques.

En d'autres termes, la conservation communautaire ne remplit jamais sa mission sociale. Les perspectives ont radicalement changé depuis la fin de la colonisation. Du Maghreb à l'Afrique australe, la notion d'équilibre écologique a été remplacée par celle de services écosystémiques, c'est-à-dire des systèmes où tous les êtres vivants cohabitent de façon dynamique, humains avec « non-humains ». De l'Afrique à l'Asie, les acteurs de la conservation survalorisent à présent tout ce qui a trait aux « autochtones », et au lien qu'ils entretiennent avec la nature. Seulement, la conservation communautaire vient toujours d'en haut. Les parcs sont faits pour le peuple, mais il n'a jamais été question qu'ils soient pensés par le peuple.

La communauté déstructurée

Le problème est que les professionnels qui forment ces discours sont aussi ceux qui les imposent, à leur façon. Figures par excellence de la mondialisation, ils sont les moteurs du Léviathan planétaire que décrit Edgar Morin dans *La Méthode* : « une méga-machine sous la conduite d'une élite internationale de dirigeants, managers, experts, économistes [...]. Persuadée qu'elle détient la vérité de l'histoire, elle est assurée d'œuvrer pour le bien général ». Et dans les parcs naturels d'Afrique, si ces femmes et ces hommes ne la disent jamais tout haut, la vérité serait que les paysans sont incapables de prendre soin de leur environnement.

Dans le Simien, l'attitude des experts suisses est édifiante. Lorsque Nievergelt, Good et Güttinger se rendent dans le parc en 1998, ils préconisent le déplacement des habitants. Ces conservationnistes ne sont pas pour autant dénués de sentiment : « Il est triste de voir les chaleureux et sympathiques habitants du Simien causer d'aussi graves dégâts à leur environnement », écrivent les trois zoologues.

C'est ensuite au tour de Hans Hurmi d'évaluer l'état du parc, en 2005. Le géographe formule le même constat et les mêmes recommandations que ses collègues. Il se montre toutefois plus optimiste : « L'auteur est confiant - au vu des gestionnaires motivés rencontrés et des entretiens qu'il a conduits avec de nombreux paysans qui semblent prendre leur destin en main - que les deux vont davantage travailler au développement durable. »

À lire ces experts suisses, les Éthiopiens seraient finalement de grands enfants sur le point d'enfin appliquer ce que le monde leur enseigne depuis tant d'années. D'ailleurs, en un sens, ils n'ont pas complètement tort. Car depuis 2005, les gestionnaires du parc mènent une politique intensive de sensibilisation (*awareness*) au développement durable.

Comme la bonne gouvernance, ce mot d'ordre est au cœur de la nouvelle éthique de la conservation. Depuis vingt ans, on le retrouve dans tous les rapports des experts internationaux et des dirigeants africains. De la Banque mondiale à la plus petite ONG de terrain, il n'est pas une institution qui omet de travailler dans cette direction. Dans le Simien, entre 2005 et 2009, les gardes organisent plus de 3 200 réunions de sensibilisation. Ils vont de village en village expliquer aux habitants l'importance du parc national et de ses lois : « le parc est votre patrimoine », « l'Unesco protège le parc », « il est interdit de couper des arbres », « il est interdit de chasser », « le parc vous donnera des emplois », « le parc, c'est le vôtre », « vous devez bénéficier du parc ».

Les gardes répètent sans cesse les mêmes slogans et les habitants finissent par intégrer les valeurs auxquelles ils sont « sensibilisés ». Alors, rapidement, la vie sociale se transforme dans les montagnes du Simien. Depuis quinze ans, nombre d'habitants délaissent l'agropastoralisme pour devenir guides, cuisiniers ou muletiers - les touristes doivent payer pour la mule qui transporte leur équipement et pour le muletier qui la dirige sur la piste de randonnée. Ceux que le parc refuse d'embaucher peuvent aussi se faire passer pour des guides officiels auprès des touristes. Malgré la peine de prison encourue, en proposant des tarifs moins élevés que ceux pratiqués par le parc, ils ont la garantie d'être sollicités par les visiteurs.

Beaucoup d'enfants abandonnent également l'école du matin, et le travail des champs de l'après-midi. Pour eux et les parents qui parfois le leur demandent, il est bien plus rentable d'aller mendier de l'argent auprès des touristes.

Enfin, les agro-pasteurs qui continuent de cultiver leurs champs dénoncent maintenant leurs voisins. En donnant aux gardes du parc le nom des villageois qui ont chassé du petit gibier ou défriché une parcelle de forêt, ces habitants espèrent obtenir une récompense financière et pourquoi pas, plus tard, un emploi de garde.

Cette déliquescence de la communauté est le lot commun de toutes les enclaves touristiques du continent. Le géographe Georges Cazes le notait déjà il y a trente ans : depuis que les anciens territoires impériaux sont devenus les nouvelles colonies de vacances de l'Occident, l'heure n'est plus à la domination, elle est à la déstructuration. La place des Africains dans la nature est encore celle que le monde extérieur leur assigne, mais il n'est plus question d'asservissement. Leur rôle est maintenant de gagner leur vie en accompagnant les touristes venus consommer du beau et du sauvage.

Les sacrifiés du Patrimoine mondial

L'Afrique n'a pas le monopole de cette transformation néolibérale de la nature. Dans bon nombre d'aires protégées en Occident, les conservatistes demandent aux habitants de se préoccuper de protection plutôt que d'exploitation. Ils devraient mener une vie tournée vers la tradition rurale plutôt que la modernité urbaine. Seulement, aucun pays du nord ne doit composer avec le genre de normes qui sont prescrites en Afrique. Les fameux « critères » imposés par les experts à l'Éthiopie donnent la mesure de la violence de cette conservation globale de l'Afrique.

En 2006, les gestionnaires du Simien élargissent les frontières est et ouest du parc : il y a alors davantage de *walia* dans la zone-cœur. Ils rétrécissent aussi ses bordures nord et sud : il y a alors moins de villages à l'intérieur du parc. La manœuvre est habile puisqu'elle remplit deux des conditions posées par l'Unesco pour le retrait du Simien de la Liste du patrimoine en péril. Le critère 1 en appelait à l'extension du parc : sa superficie est passée de 210 à 410 km². Le critère 3 demandait la réduction du nombre d'habitants : le parc n'en compte plus que 3 400, environ.

Quant aux 1 400 habitants que le rétrécissement des frontières nord et sud a « sortis » du parc, ils sont plongés dans un monde tout à fait kafkaïen. Leurs villages se situent à présent en zone-tampon, de l'autre côté des frontières du parc. En revanche leurs champs se trouvent encore, eux, dans la zone-cœur. Ces agro-pasteurs ont donc le droit de cultiver la terre là où ils n'en ont aucune (dans la zone-tampon), et le devoir de cesser d'exploiter la terre là où ils en ont une (dans la zone-cœur). L'absurdité est totale.

Vient ensuite le critère 4, le « réaligement » de la route. Construite avec l'aide des Britanniques, cette route s'étend sur 30 kilomètres en 1975. Elle est détruite par la guerre civile au milieu des années 1980, et en 1995, les nouveaux leaders du Front révolutionnaire éthiopien décident de la reconstruire et de l'étendre vers l'est. L'Unesco et l'UICN s'y opposent dès 1996 : le parc est en péril, la route ne ferait qu'aggraver la situation.

Mais le Premier ministre refuse de céder. Comme beaucoup de soldats du Front, Meles Zenawi a combattu le *derg* dans le Simien. Les habitants fournissaient des armes, des abris et de la nourriture à ses hommes : la route sera leur récompense. L'Éthiopie décide donc de poursuivre les travaux. Dix ans plus tard, en 2007, la route traverse le parc d'ouest en est, sur 75 kilomètres. Elle part rejoindre plus au nord la ville de Beyeda, et plus au sud celle de Mekane Birhan. Fidèles à leur politique électorale qui promet l'électricité à toutes les campagnes du pays, les dirigeants du Front décident également de construire une ligne électrique le long de la route.

La situation se complique en 2008. À cette date, l'Unesco pose un ultimatum à l'Éthiopie. Sans un réel engagement des autorités pour « réaligner » la route et la ligne hors du parc, le Simien restera sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette tension entre experts et dirigeants explique l'étrangeté de la situation que vivent, depuis, les habitants du Simien. En janvier 2019, au cœur du parc, on trouve une ligne électrique, le long d'une route que seuls les Éthiopiens sont autorisés à emprunter. Et à l'extérieur du parc, à peine quelques kilomètres plus bas, on peut voir des ouvriers en train de construire une autre route, et une nouvelle ligne électrique.

Ces nouvelles infrastructures remplaceront celles de la zone-cœur, une fois que tous ses habitants auront été déplacés. En attendant, l'application de mesures plus strictes limite l'usage des lieux. C'est le critère 2 fixé par l'UICN et l'Unesco : une « conservation efficace ». Ce dernier critère fait basculer le parc dans la violence.

La violence est d'abord concrète. À Debark, Adi Arkay et Jenamora, les trois districts qui ont juridiction sur le Simien, les tribunaux sanctionnent les habitants coupables de braconnage. En 2007, par exemple, deux villageois sont punis de peines de prison - huit ans pour avoir abattu un renard, un an pour avoir tué une hyène. D'autres habitants sont condamnés pour avoir coupé des arbres. En mai 2008, trois personnes écotent d'une amende de 1 800 birr chacun pour cette infraction (75 euros à l'époque, soit neuf mois de salaire). L'agro-pastoralisme est aussi sanctionné. Les autorités saisissent les récoltes de ceux qui ont agrandi leurs champs, et infligent des amendes aux bergers de la zone-tampon qui ont conduit leur bétail dans la zone-cœur. Enfin, régulièrement, les gardes détruisent les maisons de bois et de torchis que de jeunes hommes viennent de construire pour fonder leur famille.

Cette criminalisation de la vie quotidienne s'inscrit dans une véritable « guerre pour la biodiversité ». On doit la métaphore à James Wolfensohn, Mohamed El-Ashry et Peter Seligmann - le premier est président de la Banque mondiale, le second dirige le Fonds mondial pour l'environnement aux Nations unies, et le dernier est à la tête de l'organisation états-unienne Conservation International. Les trois hommes ont officiellement lancé cette « guerre » en 2001. Mais en réalité, ces institutions internationales financent la militarisation des parcs africains depuis le milieu des années 1980.

Comme la Grande-Bretagne, les États-Unis ou le WWF, elles fournissent des équipements et des armes de combat aux États africains. L'objectif est de lutter, en parc national, contre des réseaux structurés de braconniers. Seulement, les agro-pasteurs sont les vraies victimes de cette guerre. En Tanzanie, au mois de septembre 1997, alors que la disette menace la région, les gardes du parc de Serengeti fusillent des villageois venus chasser du petit gibier. Au Malawi, entre 1998 et 2000, les gardes des parcs violent au moins 250 femmes, et tuent plus de 300 personnes. À la même période, on compte près de 400 morts dans les aires protégées du Zimbabwe, du Kenya et du Botswana, tous abattus par le personnel des parcs.

Comme dans beaucoup d'autres aires protégées africaines, la brutalité n'atteint pas de tels sommets en Éthiopie. D'ailleurs, comme dans le reste de l'Afrique, les habitants des parcs éthiopiens s'opposent de moins en moins à l'institution. L'administration recense bien quelques actes de résistance dans le Simien, un lot reboisé incendié, un *check-point* forcé ou un villageois frappant le garde qui vient d'abattre son chien ; mais plus de tentative de supprimer les *walia*. Car la violence du pouvoir est désormais concrète, et symbolique. Non seulement les habitants subissent toujours la loi et la contrainte, mais ils ont aussi intégré les valeurs du parc. Et celles-ci sont d'une rare brutalité : les agro-pasteurs n'ont pas leur place dans le patrimoine mondial de l'humanité, c'est-à-dire dans ce que l'humanité aurait de plus beau. Les habitants ont écouté et appris ces valeurs, jusqu'à les intérioriser.

Le cas du village d'Arkwasie est révélateur de ce changement d'attitude. Situé sur une zone de crête à l'est du parc, entre deux massifs, Arkwasie menace « un corridor de circulation pour la faune », selon la terminologie de l'Unesco et de l'UICN. À ce titre, en 2006, Debonnet, Melamari et Bomhard recommandent le déplacement des 167 foyers d'Arkwasie. Et, pour la première fois, les habitants acceptent. En 2009, sous la surveillance de l'Agence autrichienne de développement et des gardes du parc, ils détruisent eux-mêmes leurs maisons. Puis, une fois Arkwasie démolie, les habitants partent s'installer deux kilomètres plus à l'est, sur le plateau de Kayit.

La victoire est double. Les autorités éthiopiennes ont déplacé le second village le plus peuplé du parc, et cela s'est fait volontairement : les habitants ont compris qu'ils n'avaient pas leur place dans le patrimoine mondial de l'humanité. Les institutions internationales peuvent alors être satisfaites. Les experts n'ont plus à s'imposer tant ils sont aujourd'hui entendus. Parce qu'ils définissent le problème global (la dégradation), il est légitime qu'ils déterminent aussi la politique à mener localement (l'expulsion).

En Afrique comme en Asie du Sud-Est et en Amérique latine, le discours expert est uniforme : la protection de tous (l'humanité) nécessite parfois le sacrifice de certains (les habitants). C'est le cas dans les parcs nationaux africains, et les dirigeants en manque de reconnaissance l'ont expliqué à leurs administrés. « L'État a bien enseigné », nous dit Samuel quelques mois après son déplacement d'Arkwasie. « Ici c'est un parc. L'Unesco doit protéger. On a compris qu'on devait partir. »



CHAPITRE VIII

Les racines
de l'injustice

Ambaras, montagnes du Simien, 3 janvier 2019. Philippos va devoir quitter la nature. « On » le lui a dit, et comme Samuel, il l'a très bien compris : les terres de son village sont situées dans le parc ; personne ne doit y vivre ; son village va donc être déplacé. Ce que Philippos ne comprend pas, c'est la logique du raisonnement. Pour lui, « protéger la nature, c'est pour que chacun ait de quoi manger, pour que chacun vive avec les ressources que lui a laissées son père ». Alors forcément, « sauver la ressource pour ne plus avoir de ressources, ça [le] dérange ».

L'idée l'ennuie d'autant plus qu'il sait ce qui l'attend après son départ. « Ceux de Gich qu'ils ont déplacés, ils n'ont rien à manger, ils n'ont pas de pain », dit Philippos. Il n'a pas tort. Les habitants de Gich ont abandonné leur village en 2016, et depuis, comme ceux d'Arkwasiyi avant eux, ils se sont appauvris.

Cette actualité est la plus grande difficulté de ce livre. Aujourd'hui encore, l'histoire qu'il reconstruit continue de heurter. De plus en plus d'historiens s'intéressent aux politiques globales de la nature en Afrique. Mais, la plupart du temps, les travaux que nous soumettons à publication sont accueillis par les critiques furieuses des rapporteurs chargés de les évaluer. « Références tendancieuses » et « parti pris réducteur et caricatural », voilà ce que me reprochait récemment l'évaluateur anonyme de l'un de mes articles. Il me suggérait surtout d'abandonner la thèse d'une conservation « injuste ». Pourtant, l'injustice est quelque chose qui existe. Son histoire doit être écrite, et ses mécanismes éclairés. C'est l'enquête menée dans ce dernier chapitre.

Les experts produisent des politiques socialement destructrices parce qu'ils refusent d'écouter ceux qu'ils disent aider. Il faut alors prendre la direction opposée et véritablement donner la parole, pour une fois, à ceux qui produisent la nature au quotidien : les femmes et les hommes qui l'habitent, la surveillent et la visitent. Là où les archives racontent l'histoire de la violence, ces anonymes de la conservation nous disent toute son actualité. Ils sont les seuls à pouvoir véritablement nous expliquer pourquoi le passé colonial pèse autant sur le présent des parcs africains.

Une nouvelle pauvreté

Précisons d'abord de quelle injustice est-il question, au juste ? En 2009, les experts de l'UICN recommandent à nouveau le déplacement de tous les habitants du Simien. Puis, en 2010, le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco demande encore une fois à l'Éthiopie de suivre ces recommandations. Et les autorités éthiopiennes s'exécutent, enfin, en 2014. Elles informent les agro-pasteurs du Simien d'un déplacement imminent : les 3 480 habitants du parc partiront, tout comme les 1 477 personnes qui vivent dans la zone-tampon et dont les terres se trouvent, elles, dans la zone-cœur du parc.

Le déplacement de Gich est la première étape. À la tête du projet, on trouve le Programme des Nations unies pour le développement et l'African Wildlife Foundation. La firme internationale Intersocial Consulting planifie les étapes à suivre concrètement, et la Banque allemande de développement KfW fournit, elle, les fonds nécessaires. Les gardes du parc s'assurent ensuite que les populations sont volontaires pour partir. Ils obtiennent un accord de leur part, sur une feuille signée d'une croix, et en juin 2016, les 2 508 habitants de Gich quittent leur village. L'Unesco avait demandé leur expulsion en 1963, c'est enfin fait. 418 familles abandonnent les montagnes du Simien, emportant avec elles 5 000 têtes de bétail.

L'Agence autrichienne de développement est le dernier acteur engagé dans le projet. Au moment où les habitants partent de Gich, les employés de l'Agence finissent d'aménager, dans le parc, deux pistes de randonnée pour les touristes et 14 avant-postes pour les gardes. Et lorsque les villageois arrivent dans la ville de Debark, 35 kilomètres plus à l'ouest, les experts de l'Agence leur dispensent des formations en maçonnerie, menuiserie, charpenterie, apiculture, broderie, tissage et boulangerie. L'objectif est de permettre à ces agro-pasteurs de se convertir à la vie urbaine.

La nature d'un côté de la frontière, les hommes de l'autre, cette séparation très concrète entre conservation et développement est un échec. L'État éthiopien n'est pas particulièrement en cause. Le déplacement a été préparé pendant deux ans, et les habitants ont reçu les compensations qui leur étaient dues : une somme d'argent équivalente à la valeur de leur maison, de leur bétail et de leurs biens, ainsi qu'une terre où s'installer et construire une nouvelle maison. Le problème est que ce type de projets est voué à l'échec, en Éthiopie comme partout ailleurs.

Sociologue à la Banque mondiale, Michael Cernea a préparé et suivi des centaines de programmes de déplacement dans le monde entier. Le résultat, écrit-il, est le même partout : « de nombreux individus déplacés se retrouvent chaque fois plus pauvres qu'avant l'irruption du projet dans leur vie ». Car aucune compensation ne peut remplacer ce qui a été perdu. Abandon de la terre bonifiée depuis des années, perte de l'accès aux biens collectifs, disparition des réseaux d'entraide, abatement moral, dissolution des identités, insécurité alimentaire et hausse de la mortalité, le déplacement forcé, note Cernea, est « l'équivalent d'un tremblement de terre qui [...] jette les sinistrés dans la spirale descendante de l'appauvrissement ».

Les habitants de Gich sont frappés par ce cataclysme depuis l'été 2016. Et ceux qui vivent encore dans le parc et ses environs continuent, eux, de recevoir des amendes régulières pour avoir cultivé la terre. Contraints de réduire la taille de leurs champs et de leurs troupeaux, ils perdent aussi toujours plus de revenus. Tous les agro-pasteurs font enfin face à la désorganisation sociale que provoque le tourisme.

Cette nouvelle pauvreté ternit le bilan de la plupart des politiques africaines de la nature. Le phénomène est bien connu dans le monde de la conservation. Depuis plus de dix ans, dans chaque pays d'Afrique subsaharienne où elles sont investies, les ONG et les organisations internationales essaient de corriger les effets secondaires de la conservation communautaire. Cela dit, à force de se concentrer sur les symptômes, leurs experts oublient d'interroger les causes du problème. Pourquoi l'Unesco mène-t-elle des politiques dont le résultat est à l'exact opposé de ses objectifs sociaux ? Pourquoi, en Afrique, la protection globale de la nature produit-elle sans cesse de l'injustice ?

Les acteurs quotidiens de la conservation peuvent apporter une réponse à ces questions. Feven, Samson et Philippos vivent dans le parc, Tesfa le patrouille, Aron et Mike font partie des touristes qui le visitent tous les jours. Nous nous sommes rencontrés en janvier 2019 dans le Simien, ils ont démêlé pour nous les fils de l'injustice qui règne aujourd'hui dans la nature.

À chacun son parc

Le premier élément qui ressort de nos discussions est élémentaire, mais il mérite d'être relevé : ces individus ont tous une vision différente du parc.

Pour Philippos, « dans le Simien on cultive la terre ». Il habite le village d'Ambaras, son champ se trouve dans la zone-cœur du Simien, et sa vie le satisfait : « On a un revenu grâce aux lentilles, on est bien au pays. » Samson et Feven partagent cette vision des lieux. Agro-pasteurs, ils ont passé toute leur vie à Gich. Mari et femme, ils ont tous les deux 55 ans, sont installés à Debark depuis trois ans et regrettent leur village. « Maintenant les hommes font de la construction en torchis, et les femmes elles cousent et vendent des paniers sur le marché. Ça nous convient pas ici », dit Feven : « y a pas de lait, pas de beurre, pas de patate, juste de l'eau comme ça [elle montre le récipient dans lequel sa fille fait bouillir de l'eau]. »

Leurs maisons ont disparu du plateau de Gich à l'été 2016 et depuis, on n'y aperçoit plus que des touristes. Occidentaux comme la majorité des 5 500 visiteurs annuels du Simien, Aron et Mike ont passé deux jours dans le parc, comme le font la plupart des touristes. Ces deux trentenaires canadiens ont trouvé « les montagnes vraiment formidables », et la présence d'un garde à leur côté ne les a pas dérangés.

Conformément à la réglementation, les touristes doivent être accompagnés par un des gardes du parc. Tesfa est l'un d'entre eux. Né dans le Simien, il est garde depuis 1980 et, d'après lui, le parc est un espace conservé : « Avant, le parc n'était pas débarrassé du bétail, des gens, maintenant il est protégé, libéré de tout ça. »

Selon leur vie, leur profession ou leurs intérêts, les individus voient donc le Simien à leur manière : territoire agricole, espace de loisirs ou enclos préservé des hommes, à chacun « son » aire protégée. Pour autant, une seule représentation peut l'emporter dans l'espace public, et c'est celle définie par l'Unesco et légalisée par l'Éthiopie : le parc est « naturel ». Les experts et les dirigeants se sont unis autour de la naturalité des lieux au début des années 1960, et le temps n'a rien enlevé à cette vision et à la nécessité de la mettre en œuvre.

Le temps passe, les pratiques restent

Sur le terrain, le premier maître d'œuvre est l'État éthiopien, le *mengest*. En amharique - la langue maternelle des habitants du Simien et d'au moins 25 millions d'Éthiopiens -, le *mengest* désigne à la fois l'État et les agents de l'État. La République fédérale a beau avoir instauré une forme de démocratie, le *mengest* reste sacré pour beaucoup d'Éthiopiens, surtout dans les campagnes. Son autoritarisme y est vécu comme une réalité, et une nécessité. Son pouvoir est accepté parce qu'il est par nature incontestable. L'Unesco, elle, ne tient pas compte de ce contexte politique. Ce n'est pas son rôle. Ses objectifs sont universels et standardisés, aussi préfère-t-elle croire les dirigeants éthiopiens lorsqu'ils lui affirment que les habitants de Gich sont partis de leur plein gré. Pour les experts internationaux qui doivent naviguer de pays en pays, il est bien plus pratique d'ignorer combien le concept de déplacement volontaire est parfois vide de sens.

La notion de conservation communautaire est tout aussi ambiguë. Garde du parc, Tesfa s'efforce de concrétiser cette éthique dans le Simien. À chacune de nos questions, il souligne la nécessité de sensibiliser les habitants : « Maintenant, quand tu vas faire de la sensibilisation, les gens disent : ce parc c'est notre parc, les leçons que vous nous avez données sont vraies [...], et les erreurs commises par le passé sont les nôtres seulement. »

Tesfa est catégorique, son travail est guidé par le mot d'ordre de la nouvelle conservation : des parcs pour le peuple. Mais nous sommes en Éthiopie et ici, « l'État c'est le peuple et le peuple c'est l'État », précise Tesfa. « C'est parce qu'il y a le peuple que le parc s'appelle parc, sinon ça revient à applaudir avec une seule main [...]. S'il n'y avait pas de gens il n'y aurait pas de protection. [...] C'est en convainquant ces personnes-là que je travaille. [...] Je donne des leçons et j'organise la mobilisation. J'enseigne aux gens. Ils l'acceptent en disant "amen". Il n'y en pas qui te crient dessus. Il n'y en a pas qui refusent ou qui cherchent à te faire échouer. » Si le parc appartient donc bien aux habitants, c'est surtout parce que les hommes appartiennent à l'État.

Philippos le confirme. Il cultive sa terre dans le Simien depuis plus de trente ans et à ses yeux, le pouvoir agit autant pour lui que contre lui, c'est l'ordre naturel des choses. « Tous les jours on a la charge », nous explique-t-il. Dans le parc, l'expression désigne l'ensemble des contraintes rythmant la vie quotidienne des habitants : la saisie des récoltes, l'interdiction de couper du bois, les amendes pour avoir agrandi son champ ou conduit son troupeau dans le parc. Cette charge est si pesante que certains en viennent à regretter l'époque de la guerre civile. « Du temps du *derg*, il nous arrivait du malheur », admet Philippos. « Les soldats punissaient, ils donnaient honte aux voleurs, [...] ils leur faisaient la terreur rouge mais pour le parc il n'y avait rien [...]. Mais aujourd'hui on a un nouveau fardeau. La charge c'est maintenant qu'on fait ça. Aujourd'hui on a la charge, c'est devenu la charge. »

La contrainte est omniprésente, systématique, et pourtant cet agriculteur ne rejette pas non plus les leçons inculquées par les gardes du parc. « Nous, toujours, ce qu'ils nous disent, on l'accepte. Nous-mêmes nous sommes des gardes, nous gardons ce qui est interdit. [...] Ce ne sont pas seulement les gardes qui protègent les richesses du parc, mais nous-mêmes qui ne les prenons pas. Pourquoi ? Parce que c'est un espace interdit. »

Ce témoignage donne la mesure du poids de l'État éthiopien. Si les experts occidentaux apprennent les rudiments de la langue du pays où les mène leur travail - comme ils le font aux États-Unis ou en France -, ils sauraient ce que pense la communauté qui leur tient tant à cœur. Philippos pourrait leur faire comprendre que les lois du parc ont beau représenter un véritable fardeau, dès lors qu'elles sont émises par le *mengest*, il doit les accepter et même les défendre. Car celles et ceux qui habitent les campagnes du nord éthiopien n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre.

Le choix n'existe pas plus pour Philippos que pour les habitants de Gich, déplacés dans un quartier de la banlieue de Debarq. À l'instar de ses voisins, Samson est aujourd'hui plus pauvre que lorsqu'il cultivait sa terre et conduisait ses quelques têtes de bétail dans les montagnes : « Ceux qui sont dans l'obscurité depuis qu'ils sont arrivés, c'est nous. Depuis qu'on est arrivé ici on manque de quoi vivre. » Nous lui demandons alors pourquoi, selon lui, les autorités ne l'ont pas laissé continuer à vivre à Gich. « Pour leur intérêt », assène-t-il. L'air désarmé, Samson poursuit : « C'est pour que le parc s'étende. Mais les animaux sauvages et nous, nous vivions égaux. Nous vivions ensemble, nous les protégions du feu, des braconniers. C'est nous qui faisons que les étrangers pouvaient les voir. »

Là encore, les leçons de sensibilisation ont porté leurs fruits. À force d'être éduqué par les gardes, dont Tesfa, avec qui il a d'ailleurs grandi dans le Simien, Samson a intériorisé les valeurs du parc. Au point que même après son expulsion, l'ancien agro-pasteur continue de délivrer le discours qu'il a entendu tant de fois : même s'il cultivait la terre, il « protégeait », assure-t-il, pour le parc et pour le plaisir des « étrangers ».

Ce que Samson nous dit ici, c'est que la conservation peut bien être devenue communautaire, elle n'a jamais cessé d'être autoritaire. Les pratiques éthiopiennes du pouvoir ont résisté au temps qui passe. Si, à présent, les agents de l'État se considèrent véritablement au service de la communauté, ils continuent aussi de penser que le peuple leur doit une obéissance totale. Et si les membres de ladite communauté se voient maintenant comme les vrais gardiens des lieux, chaque habitant continue aussi de voir le parc comme une institution qui a tout pouvoir sur lui. La nature procède toujours d'en haut.

Et elle vient encore, aussi, de l'extérieur. Visitant pour la première fois l'Éthiopie, Aron et Mike sont des *backpackers* comme on en rencontre beaucoup dans le pays. « On a fait un *road trip* en Afrique il y a quatre ans avec deux autres amis », raconte Aron. « On voulait aller de Cape Town [Afrique du Sud] au Caire [Égypte] en 4 x 4, mais ça nous prenait plus de temps qu'on ne le pensait, ça coûtait bien plus, alors Mike s'est arrêté au Malawi, un autre ami s'est arrêté au Kenya, et [...] nous sommes partis à deux, en bus, de Nairobi à Dar es Salam en Tanzanie, puis à Dubaï. On voulait toujours voir les pays sur la route de l'Égypte : l'Éthiopie, le Soudan, le Sud-Soudan... et l'Éthiopie était le prochain pays. » Leur voyage n'est donc pas seulement éthiopien, il est africain.

Puis ils reviennent sur les raisons qui les ont amenés à s'intéresser au Simien. « C'est sûrement à cause des journaux », dit Mike. « La télévision, *Animal Planet*, des émissions de ce genre, [...] la chaîne *National Geographic* qui montre les singes des montagnes du Simien... tu vois ça, tu te dis "ouais ! c'est ça l'Éthiopie pas vrai ! ?" Et quand tu arrives, tu veux voir ça de tes propres yeux. »

Une autre pratique paraît finalement hermétique au temps qui passe : celle du voyage dans l'immensité africaine. Les deux Canadiens ne font preuve ni de condescendance ni de paternalisme envers les habitants. Seulement, là où les paysans du Simien ont la charge, eux ont plus d'un siècle de clichés à l'esprit. Après Livingstone, Hemingway et Blixen, aujourd'hui la BBC, Disney et le *National Geographic* encouragent les amoureux de la nature à découvrir en Éthiopie une « Afrique » animale et sauvage. Imprégnés de cette imagerie occidentale, les deux visiteurs sont les défenseurs malgré eux de l'Éden africain.

Par-delà la nature : l'absurdité

Aron et Mike sont partis à la recherche de ce qui a disparu chez eux : la « nature ». Comme dans la majorité des langues africaines, le mot n'existe pas dans les langues éthiopiennes. Le terme qui s'en rapproche le plus en amharique est *tāfātro* : « ce qui est créé ». Le concept de nature nous renvoie alors vers les experts qui l'ont introduit en Éthiopie. Depuis les années 1960, inlassablement, ces derniers recourent au même vocabulaire. Le Simien est un bien naturel, disent les conservatnistes. Selon eux, le parc est constamment dégradé par la déforestation, le surpâturage et l'érosion ; pour autant, le paysage y est toujours spectaculaire, la faune exceptionnelle et la flore d'une richesse remarquable.

Aron et Mike ont une vision assez proche de celle des experts. Les deux jeunes hommes ont particulièrement apprécié « la beauté naturelle des lieux », nous apprend Aron : « Le paysage, la topographie, tout ça, les chutes d'eau, c'était vraiment super. J'aurais juste aimé voir plus de faune sauvage (*wildlife*). » Mike souligne qu'il n'avait pas de connaissances précises des lieux avant de les découvrir : « Tu regardes *Wikipédia*, qui te dit ce qu'il y a dans ce parc, et tu te dis "wouah ! le loup éthiopien, le léopard, beaucoup de singes !" » Puis il y a le spectacle des montagnes : « Je crois que pour un touriste, le panorama est ce qu'il y a de plus facile à reconnaître comme quelque chose d'unique. J'ai lu que dans le Simien, on pouvait grimper jusqu'à 4 500 mètres, j'imagine déjà le paysage. Et on a entendu qu'il y avait aussi des animaux, alors là on s'est dit "les deux réunis ! ? Je veux vraiment aller là-bas !" »

Dans cette nature, les visiteurs voient de la faune et du paysage, jamais d'homme. Cette perception tient à leur propre culture et, dans une certaine mesure, au travail accompli par les gestionnaires du parc. Ainsi Tesfa dissocie clairement ce qui vit dans la nature de ce qui doit être rejeté à l'extérieur : « L'Unesco dit "nous voulons un parc débarrassé de toute chose, des gens, des chiens, du bétail, de tout", et c'est ce que nous faisons, c'est ce qu'il faut faire ici. »

Pour mieux comprendre ce que Tesfa pense de cette injonction, nous lui demandons si, à son avis, des gens pourraient rester vivre dans le parc. Sa réponse est immédiate : « Non. On ne peut pas avoir les deux à la fois, c'est différent. » Puis il précise sa pensée : « Ce que la loi et les dirigeants disent, c'est que pour qu'on appelle ça un parc il faut qu'il n'y ait aucune chose extérieure qui le dérange. [...] Sinon ce ne sont pas des animaux sauvages qu'on voit mais du bétail. [...] L'Unesco est venue ici et dans les leçons ou la mobilisation qu'ils ont données, ils ont dit que le parc avait des frontières. Ils ont dit que personne d'autre que les gardes n'y rentrent, et qu'eux protègent le parc à l'intérieur des frontières, que les gens connaissent la supériorité de la loi, et qu'à partir de maintenant ceux qui rentreraient seraient pris. »

D'après Tesfa, la nature est un monde qu'il faut libérer de l'homme. Cela dit, il attribue explicitement cette définition à l'Unesco. Notre conversation s'oriente alors vers le rôle des experts internationaux : « Celui qui a étudié et vient avec son diplôme, son master, moi je vaud mieux que lui », lance le garde. « Moi j'ai ma propre éducation naturelle. Nous, on est descendu, descendu. Les montagnes, on les a descendues, montées ; après, nous demandant quels résultats avez-vous amenés, l'expert a récupéré nos informations, et c'est notre fatigue qui l'a fait grandir. À part ça, on a rien obtenu. Pour un salaire de 1 000 birr par mois (40 euros, soit l'équivalent en pouvoir d'achat de 300 euros en France), un salaire qui nous permet même pas d'acheter un bonbon ! »

Tesfa nourrit une franche hostilité envers les experts. Cela ne tient pas à une divergence de points de vue, il partage lui aussi cette vision d'une nature à vider de ses habitants. En revanche il reproche aux conservatnistes de s'attribuer les mérites de son travail. Ces derniers ne reconnaîtraient pas la place qu'est la sienne dans la nature, voilà ce qui dérange Tesfa. Tout le problème est là.

De prime abord, il est ici question du monde de la coopération internationale et d'un traitement inégal entre employés nationaux et internationaux. Le conflit est en réalité plus complexe. Car au-delà d'une simple concurrence professionnelle, il est surtout question de sens : que signifie la « nature » ? Ou plutôt, quelle est la signification attribuée à la « nature » lorsqu'elle est mise en parc, dans le Simien comme dans chaque espace africain du patrimoine mondial ?

Samson a dû quitter le parc au nom de la menace qu'il représentait pour l'environnement. Mais l'ancien habitant de Gich estime qu'au contraire, il entretenait les lieux. « C'est du temps où on y était que le parc était plus beau », affirme-t-il. « C'est aujourd'hui qu'il est mort, maintenant qu'il n'est pas labouré, qu'il n'y a plus rien pour retenir l'eau, qu'il n'y a plus de bétail. Nous, on faisait des terrasses, on faisait des retenues pour l'eau, des sillons, on utilisait de l'engrais pour les cultures, et on vivait une bonne vie. [...] C'est maintenant que le parc va être menacé. Les animaux, ce qui leur sert, c'est quand il y a des gens. Quand la fumée fume. »

En d'autres termes, Samson considère qu'il a toute sa place dans la nature. À ses yeux, « la nature c'est la bruyère blanche, les petits singes, la chute d'eau de Jinbar, c'est les choses qu'on ne touche pas, c'est ce qui a son propre lieu, différent du nôtre, et qui vit juste comme ça. C'est ça la nature », nous explique l'ancien agro-pasteur. Il poursuit : « Et puis c'est quelques loups, quelques *walia*, ils ne mangent pas

nos biens, ils s'entendent avec nous, ils ne nous touchent pas et on ne les touche pas, on vit en bonne entente. Les trucs du *mengest*, les animaux sauvages, on n'y touche pas, mais on travaille la terre qui nous fait vivre. »

Contrairement à Tesfa, Samson ne sépare pas la nature des humains. Il dissocie plutôt, dans le monde qui l'entoure, ce qui sert ou non à l'homme : d'un côté le sauvage, ce qui vit librement, et d'un autre côté la terre, ce qui le fait vivre. Lui qui cultive toujours sa parcelle dans le parc, près d'Ambaras, Philippos va dans le même sens. Au fil d'un vif échange, cet agriculteur nous donne à voir combien la nature des uns n'est pas celle des autres :

- « Labourer, faire paître les animaux, les autorités disent que c'est rendre le sol nu, c'est le dégrader. Comment voyez-vous ça ?
- Pour pas que le sol s'en aille, on fait des sillons d'évacuation de l'eau [...]. On laisse pas l'eau affecter la terre, on fait des terrasses.
- Mais après que vous avez fait les sillons, pour pas que le sol s'en aille, pour pas qu'il soit érodé, que faites-vous ?
- Si on a des sillons pour pas que le sol s'en aille, vers où d'autre l'eau peut aller ? Le sol ne va nulle part quand on a fait ce qu'il faut.
- Alors est-ce que vous pensez que l'État et l'Unesco ont raison de dire qu'il faut partir du parc pour le protéger ?
- Dire aux gens de partir ce n'est pas bon. C'est un fardeau.
- Mais s'il n'y avait pas le parc, les gens chasseraient les singes et les *walia* ?
- Pourquoi ils les tueraient ? Les tuer, mais pourquoi ? Les singes ils ne viennent pas dans les champs. Les *walia* ils vivent sur la falaise. Qui va sur les falaises ?

- Mais si c'était pour manger, si le parc n'était pas surveillé, les gens chasseraient le *walia* ?
- Il est pas sur les falaises le *walia* ? Comment les gens peuvent y aller pour le tuer ?
- Vous pouvez le tuer avec un fusil ?
- Et comment tu le ramènes ? Même si tu le tues, comment tu vas le chercher ? Il n'y a pas d'accès.
- Et quand on parle de « nature », qu'est-ce que ça veut dire pour vous ?
- La nature c'est une ressource. La nature c'est une ressource. C'est ce qui nous fait vivre. Mais c'est aussi ce qui nous fait quitter nos ressources, au nom de la ressource. On doit lutter pour nos ressources. Mais maintenant c'est parce qu'on nous dit de quitter nos ressources au nom de la ressource que ça nous dérange. Parce que la nature, c'est une ressource. »

Ce témoignage explique pourquoi le nombre d'habitants et le nombre de *walia* augmentent autant l'un que l'autre : les populations ne chassent le bouquetin qu'en cas de famine. Mais Philippos nous dit surtout toute l'aberration de cette « nature » qu'on lui impose. Pourquoi vouloir sauver une terre, si c'est pour la laisser à l'abandon ? Pour lui, la réponse à cette question ne peut être qu'absurde : insensée, contraire à la raison. Comme tous les habitants d'un parc africain, Philippos tire sa subsistance du travail de la terre. Il voit alors la nature comme un espace de vie quotidienne et non de visites temporaires, un territoire nourricier à entretenir plutôt qu'un enclos à abandonner. Sauver la ressource pour être privé de ressource, l'idée ne peut faire sens.

Une injustice sans fin

Cette absurdité mène droit à l'injustice. Avant leur départ, les expulsés de Gich figuraient déjà au rang des habitants les plus pauvres d'Éthiopie. Aujourd'hui, ils sont devenus encore plus pauvres : « Je suis en train de mourir ici, ça peut pas continuer. Soit la mort, soit le retour au pays », lâche Samson d'un ton amer. « Si on fait quelque chose, c'est aller dans notre pays et y mourir », dit-il devant sa femme. Feven acquiesce : « Si nous étions restés comme avant, les animaux sauvages en haut de la falaise et les hommes en bas de la falaise, si nous vivions comme ça ce serait mieux. Nous, nous pensons qu'il faut supprimer le parc. »

Mais la décision ne leur appartient pas. D'ailleurs, seul l'autoritarisme du pouvoir a poussé les habitants à partir volontairement. « On a signé les papiers », reconnaît Samson, avant d'ajouter, la tête baissée : « On a été frappé par des bâtons, ils nous ont fait fuir à coups de bâton et de barre en métal, on n'a pas pu prendre nos objets personnels. » Trois ans plus tard, le souvenir du déplacement est encore douloureux. Et aujourd'hui, à Ambaras, 10 kilomètres au sud du village disparu de Gich, c'est au tour de Philippos de craindre l'expulsion : « On leur a dit "prenez l'argent" et "partez", ils ont signé et ils sont partis. Je suis sûr qu'il n'y en a aucun qui va survivre. »

Voilà pourquoi cet agriculteur refuse de quitter son village : « On s'en va pas. [...] Qu'ils nous tuent plutôt, on part pas. Plutôt que d'aller manquer de tout là-bas, on préfère être dans notre pays. Qu'y a-t-il de mieux que mon pays ? Entre recevoir toutes les richesses qu'ils veulent là-bas, et mourir au pays, c'est quoi le mieux ? » Les promesses de compensation financière et de formation professionnelle ne suffisent pas à le convaincre. Il refuse de partir s'installer en ville. « C'est pas atroce ici. Y a pas de scorpion, y a pas de serpent », dit-il en nous invitant, d'un signe de la main, à regarder le paysage alentour. « Le vent qu'on respire quand on vit ici est bon. Nous, on veut utiliser les terres qu'ils nous ont données ici, pas aller dans le pays d'autres gens. Ça nous convient pas, ce qui nous convient c'est notre pays. »

Samson et Philippos aiment tous les deux leurs montagnes. L'un les regrette, l'autre s'y accroche. Ils ont aussi en commun de penser que l'État éthiopien est le seul responsable de leur éviction passée ou à venir. Entre le statut de parc national et le classement au patrimoine mondial, les deux hommes disent uniquement savoir que « l'Unesco reconnaît le Simien ».

Il en va autrement pour Tesfa. « Moi, ce que je sais, c'est qu'il faut que le parc soit libre de toute personne », déclare le garde. Il a participé au déplacement des habitants d'Arkwaziye et de Gich, et il sait pourquoi : « pour que les animaux sauvages s'étendent. C'est en disant ça qu'ils ont fait ça. Quand l'Unesco est venue pour faire son étude, le parc n'était pas libre [...], il fallait le libérer de Gich. D'ailleurs, ça fait longtemps que les gens de Gich ont été étudiés, c'est du temps d'Hailé Sélassié ».

Si Tesfa semble établir un rapprochement entre le parc, l'État et les institutions internationales, le lien reste nébuleux. Nous lui demandons alors ce qu'il pense du classement au patrimoine mondial de l'Unesco, et sa réponse reste teintée d'incertitude : « Oui, l'Unesco, oui... L'Unesco dit "nous voulons un parc libre de toute chose". Mais je ne sais pas ce que l'Unesco apporte aux gens. Pour qu'une personne quitte un lieu, il faut lui apporter beaucoup de choses, sinon elle va rester. [...] S'ils ne leur donnent pas ces choses, je ne pense pas que ce soit bon. »

Il répète cette expression : le parc doit être « libre », et puisqu'il est encore habité, il faut le « libérer ». La décision vient d'en haut, de l'Unesco et du *mengest*, et Tesfa ne remet pas en cause l'idée en tant que telle. En revanche, il déplore la façon de faire : « Si on a dit qu'on travaillait en confiance, alors qu'on travaille en confiance ! » lance-t-il en haussant le ton.

Quant aux deux visiteurs canadiens, ils ignorent tout, eux, du déplacement. Nous en discutons brièvement, puis Aron est le premier à réagir : « Je crois que... je ne sais pas... je crois que pour les ressources du parc, et pour garder en vie certaines espèces, ça vaut le coup. Évidemment je pense aussi que c'est douloureux d'être jeté de sa propre maison. [...] Je pense que c'est injuste pour eux, d'autant qu'ils sont sûrement déjà défavorisés. Ce n'est pas juste pour eux... mais les hommes ont tellement foutu en l'air la planète qu'on est obligé de faire ce genre de choses. C'est vraiment dommage que ce soit les personnes qui n'ont pas foutu en l'air la planète qui soient punies. Ces gens ne polluent pas beaucoup, ils vivent juste de la terre [...]. C'est un peu : "il faut le faire, mais c'est nul de faire ça à ces gens". »

Sur cette note désabusée, Aron se tourne vers son acolyte et lui demande son opinion. « De mon côté je peux m'imaginer protester en leur nom, dire "vous ne pouvez pas faire ça" ; mais je peux aussi m'imaginer dire "on doit faire ça" », répond Mike. Aron acquiesce d'un hochement de tête avant d'ajouter : « En fait on ne peut pas gagner. C'est perdant-perdant. » Puis il se reprend : « ou plutôt gagnant-perdant ».

Aron résume là tout le problème de la conservation globale de la nature. À notre connaissance, les géographes, politistes et historiens ont signalé l'actualité de la naturalisation forcée de l'Afrique dans les pays suivants : Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, République centrafricaine, Gabon, Congo-Kinshasa, Érythrée, Kenya, Ouganda, Rwanda, Botswana, Tanzanie, Mozambique, Namibie et Afrique du Sud. Et l'histoire située des montagnes du Simien nous révèle concrètement qu'aujourd'hui encore, la gestion des parcs africains oppose deux camps : les habitants qui veulent vivre dans la nature et les conservationnistes qui entendent la protéger. Les premiers essaient de cultiver la terre et les seconds de les en empêcher, à coups de sanctions, d'amendes et de peines de prison.

Dans le Simien comme dans tant de parcs africains, cette réalité relève de l'injustice au sens propre du terme : être privé d'un droit dont bénéficient les Autres, au nom d'une éthique définie par d'Autres. Expulsés ou au moins criminalisés, les habitants des parcs sont victimes d'une discrimination politique : les Autres, à l'extérieur, ont toujours le droit de travailler la terre. Pénalisés au nom d'une éthique qui n'est pas la leur, les habitants sont aussi victimes d'une domination morale : les Autres, à l'extérieur, ont décrété que leur nature devait être vierge, et que leur attitude était si destructrice qu'elle justifiait leur expulsion.

Pétris de préjugés néo-malthusiens, les experts occidentaux sont les premiers moteurs de cette injustice. Reprenons une dernière fois le cas des *Walia ibex*. Depuis cinquante ans, leur existence est la raison d'être du parc national, et leur possible extinction la source de la violence que subissent les habitants. 150 en 1963, 950 bouquetins peuplent désormais le Simien. Les gestionnaires éthiopiens les recensent début 2017, l'UICN confirme ces chiffres quelques mois plus tard, puis le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco salue « une augmentation importante des populations de *walia* ». Pourtant, en 2018, lorsque ce même Comité dresse la liste des menaces qui pèsent sur le Simien, il note : « populations déclinantes du *Walia ibex* ». Le mythe de l'Éden africain est si puissant qu'aujourd'hui encore, la croyance des experts l'emporte sur leurs propres chiffres.

L'État éthiopien subit ce mantra décliniste autant qu'il l'instrumentalise. Par exemple, en 2008, l'Ethiopian Wildlife Conservation Authority remplace l'EWCO. Symboliquement le A remplace le O d'Organization, et très concrètement, l'État fédéral prive l'État-région Amhara de la gestion du Simien. Le parc sera maintenant gouverné par les autorités fédérales. Celles-ci n'ont pas le choix, expliquent-elles aux administrateurs régionaux : l'Unesco exige que les sites du patrimoine mondial soient dirigés par les plus hautes autorités du pays...

Ces deux modes de gouvernement de la nature – international et national – reposent bien sur la même idée, héritée de l'époque coloniale : l'Afrique est vierge et sauvage, comme autrefois, mais elle est aussi surpeuplée et dégradée. Cette Afrique est absurde. La nature ne peut pas

être et avoir été au même moment. Il est impossible que les parcs africains soient à la fois intacts et détruits, et cela depuis presque deux siècles. Cette image n'existe que dans l'esprit des experts, au cinéma, à la télévision, dans les romans et les magazines naturalistes. L'Éden n'a jamais existé, il ne pourra donc jamais être sauvé. L'Unesco, l'UICN ou le WWF peuvent bien s'acharner à essayer de l'inventer, ce sera toujours au prix de l'injustice.

CONCLUSION

Sankaber, Simien, 6 janvier 2019. C'est la première nuit dans le parc, il est à peine sept heures, et dans le campement, tout le monde s'active. Du côté des touristes, une petite centaine d'Américains, d'Européens et d'Australiens, on termine son petit-déjeuner, on range sa tente, on cherche ses lunettes de soleil, on se prête de la crème solaire, on s'étire. Aujourd'hui c'est Sankaber-Gich : 17 kilomètres de marche, à 3 800 mètres d'altitude, sous un soleil de plomb.

Les randonneurs se préparent pendant qu'à l'entrée du camp, leurs guides négocient avec les muletiers. Tous originaires du Simien, les premiers sont partis vivre en ville pour travailler dans le tourisme, les seconds sont restés dans leurs montagnes pour exploiter la terre de leurs parents. Ils se connaissent tous, et pourtant, chaque matin, c'est la même dispute : une mule, ou deux ?

Le principe est simple. Depuis que le parc a lancé sa politique communautaire en 2003, tous les matins, l'association gouvernementale Simien Eco-Trekking rassemble les habitants des montagnes qui souhaitent louer leurs mules aux touristes ; pendant la randonnée, les mules transporteront les sacs des visiteurs et le matériel fourni par leur guide (bonbonne de gaz, casseroles, assiettes, couverts et nourriture). Les tarifs sont fixes : 70 birr par mule et 100 birr par muletier (soit six euros en tout aujourd'hui), et ces gains seront distribués à parts égales entre les muletiers et les gestionnaires du parc. Seulement voilà, si le poids total du paquetage dépasse 30 kilos, les touristes ont l'obligation de louer une deuxième mule, et les services d'un deuxième muletier.

La balance n'est pas digitale, elle est à aiguille, et ce matin, à Sankaber, c'est l'équipement d'un groupe de trois touristes australiens qui fait débat. Leur guide sait bien que si ses clients doivent payer pour deux mules au lieu d'une, ils déduiront ce surcoût du pourboire qu'ils avaient prévu de lui donner à la fin de la randonnée. Alors, à ses yeux, cela ne fait aucun doute : la balance indique moins de 30 kilos. Le muletier n'est pas de cet avis. Si les touristes doivent louer deux de ses bêtes, il sait qu'il pourra prendre son fils avec lui pour conduire une autre mule, et ils pourront s'acheter plus de nourriture cette semaine. Selon lui c'est donc évident, le poids dépasse largement les 30 kilos.

La négociation se fait au kilo près. Les deux hommes commencent à s'insulter avant d'en venir aux mains. Le muletier gifle le guide qui lui assène un coup de poing au visage, et il faut l'intervention de Tesfa pour les séparer. Le garde du parc pèse les affaires : ce sera deux mules, et deux muletiers. Le guide n'ose pas le contredire.

Au même moment, quelques mètres plus bas, une tout autre scène se joue. Deux touristes finissent de boire leur café. Le couple quarantenaire vient des États-Unis et il est accompagné par un guide du Simien âgé d'une vingtaine d'années. Son client lui a demandé comment dire « merci » en amharique, et le jeune homme est en train de le lui apprendre : *amesegenalo*, lui dit-il, lentement. L'Américain a du mal, il s'y reprend à plusieurs reprises, les deux hommes rient de bon cœur puis le guide abandonne son client un instant. Il part louer la mule sur laquelle charger leurs affaires. Souriant encore de cet échange, l'Américain se retourne alors vers sa compagne. « Bon, maintenant c'est à mon tour de lui enseigner quelque chose », lui dit-il, l'air sérieux. « Ils ont vraiment besoin d'apprendre à recycler. Tu as vu toutes ces bouteilles en plastique ! ? Ils ne s'en sortiront jamais... ».

La scène est étrange. Il n'y a pas d'eau potable pour les Occidentaux à Sankaber, et en effet, des dizaines de bouteilles vides sont entassées par terre, à l'entrée du camp. Les enfants des villages voisins les récupéreront en fin de journée. Demain, ils iront les revendre en ville à des commerçants qui s'en serviront, eux, pour stocker puis pour vendre de l'essence ou de l'alcool. Le coût environnemental de l'opération est bien réel. Mais au regard de l'empreinte écologique des touristes, il est dérisoire.

Avant de venir dans le Simien, les randonneurs se sont équipés. Une tente avec des arceaux en aluminium pour un sac léger, des chaussures et une veste en goretex pour une tenue imperméable et respirante, un maillot de corps en polaire pour supporter le froid des soirées en haute montagne... Autant de matériaux dont la fabrication passe par l'extraction industrielle et la transformation chimique de téflon, de bauxite et de pétrole. Quant aux trajets en avion des 5 500 visiteurs annuels du parc, sachant qu'un vol Paris - Addis-Abeba émet au moins 0,5 tonne de CO₂, leur empreinte carbone équivaut à détruire chaque année dans le monde les écosystèmes qui sont protégés dans le Simien.

Cette contradiction s'applique à un nombre incalculable de parcs. Aux États-Unis par exemple, c'est bien souvent avec des véhicules tout-terrain extrêmement polluants que les Américains partent visiter les parcs de Yellowstone ou de Yosemite. Comme dans le Simien, bien d'autres pays du Sud font aussi face à la violence que provoque, chez eux, la venue de touristes étrangers. Lorsque des « pauvres » font découvrir leur monde à des « riches », ils s'estiment tous en droit de tirer un bénéfice de cette rencontre. En revanche, la criminalisation des habitants des parcs concerne avant tout l'Afrique. Et elle n'en finit pas de nous renvoyer à l'idée selon laquelle l'Afrique devrait être sauvée des Africains ; sans personne pour leur apprendre à s'occuper de la nature, comme ce touriste américain le fait remarquer à sa compagne, « ils ne s'en sortiront jamais ».

Son inquiétude est peut-être tout à fait sincère, elle pose tout de même question. Entre le « ils » des condamnés et le « je » de celui qui doit les aider, un monde se dessine. Lequel ? Dans les parcs naturels d'Afrique, quel monde est protégé, par qui, et pour qui ?

Quel monde est protégé ? Comme à l'époque coloniale, un Éden. La Liste du patrimoine mondial de l'Unesco est peut-être l'exemple le plus saisissant de cette vision naturalisante du continent. En 2019, la Liste compte 839 « biens culturels » et 213 « biens naturels ». Et le partage est net. La vieille Europe abrite 414 sites culturels, c'est-à-dire la moitié du patrimoine culturel de l'humanité ; l'Afrique en compte à peine 54. En revanche, elle héberge le quart du patrimoine naturel de la planète.

Il y aurait le génie de la culture chez les uns, et la beauté de la nature chez les autres. Directeur des parcs du Congo belge pendant la colonisation, puis des parcs du Zaïre sous le règne de Mobutu, le Belge Jacques Verschuren le notait en 1963 : « L'Europe a ses cathédrales préservées à travers les âges, l'Afrique peut être fière de montrer ses prodigieux spectacles naturels. » Devenu consultant, notamment pour l'Unesco et l'UICN, Verschuren le répétait encore en 2001 : « Merci aux Congolais, Rwandais et Burundais qui ont protégé leurs cathédrales : la nature. »

L'Unesco a conscience d'avoir trop longtemps donné cette image de l'Afrique. Soucieuse de se réformer, elle a alors créé en 2003 le concept de patrimoine mondial « immatériel ». Cette catégorie fait une place aux sociétés qui ne divisent pas le monde, comme les Européens, entre le « culturel » et le « naturel ». Le problème est que les parcs africains inscrits depuis quarante ans au patrimoine mondial naturel le sont encore aujourd'hui. Et lorsqu'ils n'ont pas été expulsés, leurs habitants continuent d'être pénalisés tous les jours pour leurs activités agro-pastorales. Ces parcs seraient les dernières traces de l'Éden africain, et c'est toujours à ce titre qu'ils sont protégés.

Par qui ? Comme à l'époque coloniale, par des experts internationaux. La domination des scientifiques coloniaux n'était pas strictement verticale, celle des experts l'est encore moins. Dans plusieurs parcs du continent, des gardes se font tuer par des braconniers, et partout, les dirigeants africains instrumentalisent les conservationnistes pour mieux contrôler leurs populations. Mais l'autorité des experts n'en est pas moins grande. Ils organisent la gestion des parcs africains, ils encadrent leur militarisation et, dans certains pays, leur pouvoir va jusqu'à diriger très officiellement la nature.

Le Gabon est un cas d'école en la matière. En 2002, le président Omar Bongo met 11 % du pays en parc national (la taille de la Bretagne, de Brest à Rennes). Il est alors assisté par l'écologue Michael Fay et le biologiste britannique Lee White, deux hommes partis en « mission [...] pour sauver l'Éden africain », comme l'explique le *National*

Geographic à ses lecteurs. À cette époque, White travaille pour l'antenne gabonaise de l'organisation états-unienne Wildlife Conservation Society.

Ali Bongo lui confie ensuite la direction de l'Agence nationale des parcs nationaux gabonais, en 2009 : White en profite rapidement pour mettre sur pied la « Gendarmerie des parcs nationaux », une milice armée spécialisée dans la lutte contre le braconnage. Enfin, il devient en juin 2019 le nouveau ministre gabonais des Forêts, de la Mer et de l'Environnement. Le clan Bongo gagne en respectabilité aux yeux de la communauté internationale, et Lee White peut poursuivre sa mission. Heureusement que ce « "Tarzan" de la vie réelle » est là, pour citer à nouveau le *National Geographic*, « avec la force et la volonté de protéger ce qui reste de l'Éden le plus intact d'Afrique ».

Protéger pour qui ? Comme à l'époque coloniale, pour ceux qui cherchent à sauver en Afrique la nature qu'ils détruisent ailleurs. D'un côté, on trouve des firmes multinationales. En Éthiopie, c'est une banque allemande de développement, la KfW, qui mandate la Intersocial Consulting pour organiser le déplacement des habitants du Simien. Et dans le monde entier, ce sont des groupes miniers et pétroliers comme Rio Tinto, Total ou ExxonMobil qui font appel à la même Intersocial Consulting. L'agence planifie pour eux d'autres projets de « développement durable ». Ces entreprises exploitent massivement les ressources de l'Afrique, et elles œuvrent donc aussi, dans les parcs, à sa protection.

Puis, d'un autre côté, mais toujours depuis l'Occident, on trouve les millions d'anonymes qui partent visiter les aires protégées africaines, ou qui, tout simplement, aident de quelques dons ponctuels des organisations comme le WWF. Leur philosophie est généralement à l'opposé de celle des firmes multinationales. Mais en défendant l'existence de ces enclaves de nature que sont les parcs africains, ils cherchent eux aussi à s'exonérer des dégâts que leur vie cause partout ailleurs. Croire que la nature est préservée là où il n'y a pas d'hommes (dans les parcs), c'est aussi s'autoriser à causer des dommages là où vivent les hommes (dans le reste du monde). Tant que la véritable nature est protégée là-bas, en Afrique, nous pouvons continuer à endommager, ailleurs, un monde qui est de toute façon déjà dénaturé.

Seulement, il n'existe aujourd'hui aucun espace qui soit parfaitement vierge et totalement intact. L'histoire nous l'apprend pour l'Afrique, cette idée est un mythe. Il y a d'abord eu l'invention de l'Éden africain, au XIX^e siècle : un continent fait de faune, de flore et de panoramas. L'illusion fut rapidement soutenue par des savoirs erronés, conçus au début du XX^e siècle : un continent qui fut luxuriant et qui serait à présent menacé de déforestation, d'érosion et de désertification. Les parcs nationaux ont ensuite concrétisé ce rêve européen, à partir des années 1930 : des enclosures de conservation à vider de leurs habitants. Et depuis, il y a les politiques internationales de la nature.

En 1960, lorsque l'UICN, l'Unesco et la FAO élaborent leur Projet Spécial pour l'Afrique, elles se donnent un objectif : la fin de la colonisation ne signera pas celle des parcs naturels créés sur le continent. L'approche n'est plus la même, bien sûr. Aucune de ces institutions ne songerait aujourd'hui à écrire, comme l'avait fait l'UICN une fois leur Projet lancé, que « les écologues et les consultants [...] travailleront en Afrique pour aider les gouvernements à s'aider eux-mêmes ». Mais l'idée est restée. Les scientifiques et les administrateurs coloniaux voulaient des parcs pour protéger une Afrique édénique contre des Africains destructeurs, et depuis soixante ans, les experts internationaux poursuivent leur travail.

Le constat est d'autant plus choquant que ces experts soutiennent en Europe une éthique contraire à celle qu'ils imposent en Afrique. En France par exemple, le long des sentiers du parc national des Cévennes, on peut découvrir plusieurs panneaux expliquant aux visiteurs pourquoi l'Unesco a classé le parc au patrimoine mondial. Passé le Pont-de-Montvert, sur un panneau planté au col du Sapet, les randonneurs liront d'abord qu'il règne ici, aujourd'hui, « une relation unique homme-nature ». On leur expliquera ensuite que le paysage cévenol est « l'héritage de 5 000 ans d'agro-pastoralisme ». Ils apprendront enfin que dans ce parc, « l'agro-pastoralisme est particulièrement soutenu, car indispensable à l'entretien des milieux ouverts, menacés par la progression de la forêt, et donc au maintien de la biodiversité et à la qualité des paysages ».

Les Éthiopiens du Simien ne sauraient rêver d'une meilleure éthique. Malheureusement, leur parc est inscrit à l'enseigne du colonialisme vert. Les experts de l'Unesco, de l'UICN et du WWF soutiennent l'agro-pastoralisme dans les Cévennes ;

dans le Simien ils persistent à condamner les agro-pasteurs. Ils défendent la valeur des paysages ouverts et défrichés des campagnes françaises ; en Éthiopie ils s'obstinent à poursuivre le mythe de la forêt perdue. Les experts essaient d'atténuer les effets socialement néfastes des politiques qu'ils mènent dans les parcs africains ; mais ils continuent de vouloir naturaliser l'Afrique à tout prix.

Il en va ainsi de la conservation globale de la nature sur tout le continent. Tant que les institutions internationales et leurs experts n'abandonneront pas cette politique écologique venue tout droit de la colonisation, les habitants des parcs africains subiront une violence quotidienne. Et pour eux « il y a urgence », dit Samson. Comme tant d'autres agro-pasteurs nés dans un parc national africain, Samson a passé sa vie à être criminalisé. Et aujourd'hui qu'il a été expulsé dans une petite ville loin de ses montagnes, il le répète avec autant de tristesse que de colère dans la voix : « Pour nous, c'est devenu le feu. Ça ne peut pas continuer. C'est devenu le feu. »

REMERCIEMENTS

L'écriture de l'histoire est une aventure collective, et ce livre doit beaucoup à de nombreuses personnes. Mes recherches en Éthiopie n'auraient pu être conduites sans les financements de l'ANR (CE27) PANSER. Je remercie également tout le personnel de l'Ethiopian Wildlife Conservation Authority et du Centre français des études éthiopiennes à Addis-Abeba. Sans l'accueil chaleureux et l'aide permanente de Fanuel Kebede, Getnet Ygzaw, Kumara Wakijira, Marie Bridonneau et Kidanemaryam Woldegyorgis, je n'aurais pu mener à bien mes recherches.

François-Xavier Fauvelle est à l'origine de ce livre. Je lui suis extrêmement reconnaissant de m'avoir encouragé à l'écrire, puis d'en avoir rédigé la préface. Je tiens aussi à remercier mon éditrice Pauline Miel. Sans relâche, elle m'a accompagné avec un enthousiasme, une rigueur et une bienveillance hors pair.

Merci également à mes collègues du département d'histoire de Rennes 2, et en particulier à Karim Ghorbal, pour m'avoir écouté et conseillé, malgré les conditions d'un travail universitaire toujours plus difficile à accomplir au quotidien.

Je dois aussi beaucoup aux nombreux compagnons de route, collègues et amis, qui m'ont poussé à essayer de faire connaître cette histoire africaine méconnue, mais dramatique. Merci à David Annequin, Fiora Badiou, Amélie Chekroun, Romain Favreau, Thomas Guindeuil, Bertrand Hirsch, Julien Horon, Mehdi Labzaé, Victor Magnani, Violette Pouillard, Grégory Quenet, Alexis Roy, Thibaud Trochu et Bérénice Velez. Merci, surtout, pour ces mêmes raisons et pour tant d'autres, à ma première relectrice, Clara Delboé.

Ce livre devrait enfin être signé par tous les habitants des montagnes éthiopiennes du Simien. Il représente bien peu de choses, évidemment. J'espère seulement qu'il participera à faire entendre l'histoire de ces femmes et de ces hommes sacrifiés au nom d'un Patrimoine mondial qui ne veut pas d'eux, et d'une catastrophe écologique mondiale à laquelle, eux, ne participent pas.

INDEX

Des noms

Abeba Retta : 124.
Akalework Habtewold : 93.
Ayele Mulugeta : 184.
Barre, Siad : 185.
Bekele, Ermias : 184.
Blower, John : 113, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 133, 136, 139, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 154, 156, 163, 167.
Bomhard, Bastian : 219, 244.
Bongo, Ali : 291.
Bongo, Omar : 291.
Bromley, John : 151, 157, 163.
Brown, George : 130.
Brown, Leslie : 83, 84, 85, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 121, 127, 132, 133, 139, 141, 164, 168, 218.
Brundtland, Gro Harlem : 193.
Crabtree, David : 202.
Debonnet, Guy : 219, 244.
De Lippe-Biesterfeld, Bernhard : 136.
Demmett, Tag : 163.
Edroma, Eric : 215, 216, 219.
El-Ashry, Mohamed : 242.
Fay, Michael : 291.
Gille, Alain : 99.
Gizaw Gedlegeorgis : 117, 118, 140, 143, 144, 155.
Good, Tatjana : 221.
Gore, Al : 224, 225.
Grimwood, Ian : 102, 103, 104, 105.
Guth, Laurence : 130, 146, 154, 158.
Güttinger, René : 221, 234.
Haïlé Sélassié : 42, 43, 104, 113, 121, 123, 135, 136, 140, 142, 143, 167, 276.
Hay, Peter : 130.
Hillman, Jesse : 191, 202.
Hillman Smith, Kes : 215, 216, 219.
Hogg, Richard : 203.
Holdgate, Martin : 201.
Huffnagel, H.P. : 94, 95, 97.
Hurni, Hans : 158, 169, 172, 186, 187, 208, 209, 234.
Huxley, Julian : 86, 87, 90, 92, 98.
Keiner, Marco : 229.
Kenyatta, Jomo : 103.
Klötzli, Frank : 169.
Lilyestrom, W.E. : 169.
Logan, William : 94.

Mebratu : 124.
Melaku Tefera : 183.
Melamari, Lota : 219, 244.
Meles Zenawi : 44, 239.
Mellon, James : 161, 162.
Ménélik II : 42, 43, 44.
Mengistu Haïlé Mariam : 43, 167, 171, 183, 184.
Mok, Michael : 165.
Monod, Théodore : 98.
Müller, J. : 157, 169.
Nadew Woreta : 145, 146, 147, 155, 158, 159, 162.
Nicholson, Max : 90.
Nicol, Clive : 146, 154, 155, 156, 157.
Nievergelt, Bernhard : 130, 208, 209, 221, 233.
Nkrumah, Kwame : 96.
Nyerere, Julius : 137, 138, 184.
Paradis, Donald : 133.
Rossetti, Charles : 184.
Rouanet : 135.
Seligmann, Peter : 242.
Shatto, Ted : 161, 162.
Sprecher, Georg : 157, 169.
Stähli, Peter : 158, 169, 220, 221.
Stephenson, John : 168, 173, 219.
Stracey, Patrick : 168, 173.
Swift, Lloyd : 99.
Teshome Ashine : 201.
Tilman, Jeager : 219.
Touré, Sékou : 134.
Train, Russell E. : 104.
Turton, David : 126.
Verschuren, Jacques : 289.
Von Breitenbach, Friedrich : 95.
Watterson, Gerald : 88.
White, Lee : 291.
Wolfensohn, James : 242.
Worthington, Edgar : 99.
Yeinatter : 162.

Des lieux

Aden : 102.
Afrique du Sud : 57, 67, 71, 86, 90, 106, 182, 191, 263, 278, 329.
Allemagne : 34, 45, 65.
Angola : 124.
Autriche : 229.
Belgique : 65.
Botswana : 243, 278.
Cameroun : 88, 105.
Canada : 33, 129, 172.
Congo-Kinshasa : 27, 41, 210, 278.
Côte d'Ivoire : 88, 105, 124, 174, 222, 278.
Dahomey : 88.
Équateur : 172.
Érythrée : 42, 226, 229, 278.
États-Unis : 30, 33, 45, 52, 70, 76, 99, 104, 129, 130, 131, 161, 172, 200, 202, 227, 242, 261, 285, 287, 291.
France : 35, 36, 37, 38, 45, 65, 93, 135, 261, 268, 294.
Gabon : 33, 124, 278, 291, 343.
Ghana : 88, 96, 278.

Grande-Bretagne : 42, 65, 66, 67, 71, 75, 76, 77, 85, 86, 87, 99, 103, 120, 129, 157, 167, 203, 205, 242, 291.
Guinée : 105, 134, 135, 210, 222, 278.
Inde : 33, 57, 85, 124, 132.
Indonésie : 124.
Italie : 65, 129.
Kenya : 42, 69, 79, 83, 86, 89, 98, 102, 103, 105, 107, 120, 129, 130, 243, 263, 278.
Liberia : 105.
Malaisie : 124.
Malawi : 121, 174, 242, 263.
Mozambique : 127, 199, 278.
Namibie : 199, 232, 278.
Népal : 33, 167.
Niger : 210.
Nigeria : 85, 88, 132, 199, 226.
Ouganda : 56, 89, 99, 106, 120, 215, 231, 278.
Portugal : 65.
République centrafricaine : 88, 210, 278.
Rhodésie : 89, 102.
Sénégal : 99, 174.
Sierra Leone : 121, 226.
Somalie : 42.
Soudan : 42, 89, 105, 127, 132, 200, 264.
Sri Lanka : 132.
Suisse : 45, 90, 129, 169, 186, 209.
Swaziland : 106.
Tanzanie : 27, 88, 104, 106, 107, 132, 137, 138, 168, 174, 182, 242, 263, 278.
Togo : 88, 222, 278.
Tunisie : 174.
Zaïre : 174, 182, 289.
Zanzibar : 191.
Zimbabwe : 40, 231, 243.

Des institutions

African Wildlife Foundation : 104, 129, 168, 252.
Agence autrichienne de développement : 244, 252.
Banque allemande de développement KfW : 252, 292.
Bureau des Nations unies pour le Sahel (UNSO) : 202.
Conservation International : 242.
Farm Africa : 203, 205.
Fauna & Flora International : 28, 77.
Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF) : 203, 205.
Food and Agriculture Organization (FAO) : 87, 88, 91, 94, 97, 120, 129, 130, 135, 167, 168, 192, 205, 294.
Fauna Preservation Society (FPS) : 77, 91, 102, 129, 168.
Frankfurt Zoological Society : 168.
Intersocial Consulting : 252, 292.
Nature Conservancy : 87, 90, 99, 129.
Peace Corps : 131, 163, 168.
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) : 202, 205, 252.
Society for the Preservation of the Wild Fauna of the Empire (SPWFE) : 66.
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : 16, 28, 30, 39, 46, 77, 87, 88, 89, 90, 91, 98, 102, 111, 129, 168, 169, 171, 186, 192, 201, 208, 215, 217, 219, 226, 239, 241, 244, 251, 280, 281, 289, 294, 295.
Wildlife Conservation Society : 202, 291.
WWF : 16, 27, 30, 32, 33, 39, 46, 78, 88, 93, 99, 107, 129, 130, 135, 136, 142, 157, 158, 168, 169, 172, 192, 205, 217, 219, 226, 231, 242, 281, 292, 295.

NOTES

Acronymes des institutions et dates de leur création

AFW : African Wildlife Foundation (1961)
EWCO : Ethiopian Wildlife Conservation Organization (1970)
FAO : Food and Agriculture Organization - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (1945)
FFI : Fauna & Flora International (1995)
- SPWFE : Society for the Preservation of the Wild Fauna of the Empire (1903)
- SPFE : Society for the Preservation of the Fauna of the Empire (1919)
- FPS : Fauna Preservation Society (1950)
- FPS : Fauna & Flora Preservation Society (1980)
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement (1966)
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature (1956)
- OIDCPN : Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature (1928)
- OIPN : Office international pour la protection de la nature (1934)
- UIPN : Union internationale pour la protection de la nature (1948)
UNCDF : United Nations Capital Development Fund - Fonds d'équipement des Nations unies (1966)
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (1945)
UNSO : United Nations Sudano-Sahelian Office - Bureau des Nations unies pour le Sahel (1973)
WWF : World Wildlife Fund (1961)

Abréviations et localisation des fonds d'archives

EWCA : Ethiopian Wildlife Conservation Authority, bureau fédéral en charge des aires naturelles protégées de la République éthiopienne, basé à Addis-Abeba
- FR : cartons « Field Reports (*Rapports de terrain*) », conservés au centre d'archives de l'EWCA
- JB : cartons « John Blower », conservés à l'EWCA
- O : cartons « Others (*Autres*) », conservés à l'EWCA
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature, basée à Gland (Suisse)
PADPA : Parks Development and Protection Authority, bureau régional en charge des aires naturelles protégées de l'État-région Amhara, basé à Bahir Dar
SMNPO : Simien Mountains National Park Office, bureau local en charge du parc national des montagnes du Simien, basé à Debarq
- JF : cartons « Justice File (*Dossier de justice*) », conservés au SMNPO
- PO : cartons « Park Office (*Bureau du parc*) », conservés au SMNPO
- WD : cartons « Wildlife Death (*Faune sauvage tuée*) », conservés au SMNPO
Unesco : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, basée à Paris

1. Déconstruire nos croyances, (re)penser la nature

1. Entretien de l'auteur avec Samson, Debark, 4 janvier 2019.
2. Unesco, « Décisions adoptées lors de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial », Cracovie, 2017, p. 29 (Unesco, WHC/17/41.COM/18).
3. *Ibid.*
4. Daniel Brockington et James Igoe, « Eviction for Conservation : A Global Overview », *Conservation and Society*, 4-3, 2006, p. 424-470.
5. Charles Geisler, « A New Kind of Trouble : Evictions in Eden », *International Social Science Journal*, 55, 2003, p. 69-78.
6. Luc Semal, *Bestiaire disparu. Histoire de la dernière grande extinction*, Éditions Plume de carotte, 2013.
7. Luc Semal, *Face à l'effondrement. Militer à l'ombre des catastrophes*, PUF, 2019, p. 11.
8. Huffpost, « Bolsonaro accuse à nouveau Macron de "colonialisme" », *Huffingtonpost*, 26 août 2019, https://www.huffingtonpost.fr/entry/bolsonaro-accuse-a-nouveau-macron-de-colonialisme_fr_5d63e6b4e4b02cc97c910dc2 (consulté le 2 septembre 2019).
9. Boluwatife Akinro et Joshua Segun-Lean, « Beyoncé and the Heart of Darkness », *Africa Is a Country*, <https://africasacountry.com/2019/09/beyoncesheart-of-darkness> (consulté le 17 septembre 2019.)
10. Damien Leloup, « Écofascisme : comment l'extrême droite en ligne s'est réappropriée les questions climatiques », *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/pixels/article/2019/10/04/ecofascisme-comment-l-extreme-droite-en-ligne-s-est-reappropriee-les-questions-climatiques_6014255_4408996.html (consulté le 4 octobre 2019.)
11. Wilfried Huismann, *PandaLeaks. The Dark Side of the WWF*, CreateSpace, 2014 [2012].
12. « Exclusif : L'OCDE ouvre une enquête sur le WWF - une première mondiale », 11 janvier 2017, *Survival International*, <https://www.survivalinternational.fr/actu/11555> (consulté le 2 septembre 2019).
13. Fanny Pigeaud, « Le WWF accusé de "colonialisme vert" au Congo », *Mediapart*, 20 mars 2019, <https://www.mediapart.fr/journal/international/200319/le-wwf-accuse-de-colonialisme-vert-au-congo> (consulté le 2 septembre 2019) ; Tom Warren et Katie J.M. Baker, « WWF Funds Guards Who Have Tortured and Killed People », *BuzzFeed News*, 4 mars 2019, <https://www.buzzfeednews.com/article/tomwarren/wwf-world-wide-fund-nature-parks-torture-death> (consulté le 2 septembre 2019).
14. François Walter, *Les Figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Éditions EHESS, 2004, p. 178.
15. Henri Mendras, *La Fin des paysans*, Armand Colin, 1970 [1967].
16. Parc national des Cévennes, « Rapport d'activité de l'établissement public chargé de la gestion du parc national et de la réserve de biosphère des Cévennes. 2001 », Florac, 2002, p. 7.
17. Eileen O'Rourke, « The Reintroduction and Reinterpretation of the Wild », *Journal of Agricultural and Environment Ethics*, 13-1, 2000, p. 145-165.
18. Unesco, « Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen », <https://whc.unesco.org/fr/list/1153> (consulté le 2 septembre 2019).
19. Unesco, « Parc national du Simien », <https://whc.unesco.org/fr/list/9> (consulté le 2 septembre 2019).
20. Ian Grimwood, « Ethiopia. Conservation of Nature and Natural Resources (November 1964 - February 1965) », Paris, 1965, p. 4 (Unesco, WS/0865.66).

2. Mettre l'Afrique en parc (1850-1960)

1. *National Geographic*, hors-série « Les plus beaux parcs nationaux du monde », 2017, p. 12, p. 54 et p. 94.
2. Richard Grove, *Green Imperialism : Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*, Cambridge University Press, 1995.
3. Jonathan Adams et Thomas McShane, *The Myth of Wild Africa. Conservation without Illusions*, University of California Press, 1996, p. xi-xix.
4. Henry Morton Stanley, *À la recherche de Livingstone*, Points, 2015 [1872], p. 198.
5. Roderick Neumann, « Churchill and Roosevelt in Africa : Performing and Writing Landscapes of Race, Empire, and Nation », *Annals of the Association of American Geographers*, 103-6, 2013, p. 1380.
6. Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, 2005 [1978] ; François-Xavier Fauvelle, *À la recherche du sauvage idéal*, Seuil, 2017.
7. Richard Pankhurst et Douglas Johnson, « The Great Drought and Famine of 1888-1892 in Northeast Africa », dans D. Johnson et D. Anderson (dir.), *The Ecology of Survival. Case Studies from Northeast African History*, Lester Crook, 1988, p. 47-72.
8. Bernhard Gissibl, « German Colonialism and the Beginnings of International Wildlife Preservation in Africa », *GHI Bulletin Supplement*, 3, 2006, p. 121-143.
9. Corey Ross, *Ecology and Power in the Age of Empire. Europe and the Transformation of the Tropical World*, Oxford University Press, 2017, p. 274.
10. Peder Anker, *Imperial Ecology. Environmental Order in the British Empire, 1895-1945*, Harvard University Press, 2001.
11. Diana Davis, *The Arid Lands. History, Power, Knowledge*, The MIT Press, 2016.
12. Diana Davis, *Les Mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, Champ Vallon, 2012 [2007].
13. *Ibid.*
14. John MacKenzie, *The Empire of Nature : Hunting, Conservation and British Imperialism*, Manchester University Press, 1988.
15. Violette Pouillard, *Histoire des zoos par les animaux. Contrôle, impérialisme, conservation*, Champ Vallon, 2019, p. 249-254.
16. Richard Fitter et Sir Peter Scott, *The Penitent Butchers : The Fauna Preservation Society 1903-1978*, Collins, 1978.
17. « Agreements concluded at the International conference for the protection of the fauna and flora of Africa », Londres, 1933, p. 21 (House of Commons paper Cmd. 4453, Session 1932/1933, v.XXXVIII.1).
18. Ernest Hemingway, *Les Neiges du Kilimandjaro*, Gallimard, 1972 [1936].
19. Karen Blixen, *La Ferme africaine [Out of Africa]*, Gallimard, 2006 [1937].
20. William Adams, « Nature and the Colonial Mind », dans W. Adams et M. Mulligan, *Decolonizing Nature. Strategies for Conservation in a Post-colonial Era*, Earthscan, 2003, p. 29-33.
21. William Beinart, « Soil Erosion, Conservationism and Ideas about Development : A Southern African Exploration, 1900-1960 », *Journal of Southern African Studies*, 11-1, 1984, p. 52-83.
22. Violette Pouillard, « Conservation et captures animales au Congo belge (1908-1960). Vers une histoire de la matérialité des politiques de gestion de la faune », *Revue historique*, 679, 2016, p. 577-604.
23. Romain Gary, *Les Racines du ciel*, Gallimard, 1972 [1956].
24. William Beinart, « The Lion Queen », *Environmental History*, 12-2, 2007, p. 283-286.
25. Yasue Kuwahara, « Japanese Culture and Popular Consciousness : Disney's *The Lion King* vs. Tezuka's *Jungle Emperor* », *Popular Culture*, 31-1, 1997, p. 37-48.

26. Gregory Maddox, « “Degradation narratives” and “population time bombs” : myths and realities about African environments », dans S. Dovers, R. Edgecombe et B. Guest (dir.), *South Africa’s Environmental History. Cases and Comparisons*, Ohio University Press, 2003, p. 250-258.
27. Frederick Cooper, *Decolonization and African Society : The Labor Question in French and British Africa*, Cambridge University Press, 1996.
28. Roderick Neumann, « The Postwar Conservation Boom in British Colonial Africa », *Environmental History*, 7-1, 2002, p. 22-47.
29. David Prendergast et William Adams, « Colonial wildlife conservation and the origins of the Society for the Preservation of the Wild Fauna of the Empire (1903-1914) », *Oryx*, 37-2, 2003, p. 251-260.
30. Melissa Leach et Robin Mearns (dir.), *The Lie of the Land. Challenging Received Wisdom on the African Environment*, The International African Institute, 1996.
31. Ian Parker et Stan Bleazard (dir.), *An Impossible Dream. Some of Kenya’s Last Colonial Wardens Recall the Game Department in the British Empire’s Closing Years*, Librario, 2001, p. v.

3. Un Projet Spécial pour l’Afrique

1. Leslie Brown, *Ethiopian Episode*, Country Life, 1965, p. 202.
2. Mike Everett, « Obituary. Leslie Hilton Brown, OBE, BSc, PhD (1917-1980) », *British Birds*, 74-5, 1981, p. 223-226.
3. Julian Huxley, « The Treasure House of Wildlife », *The Observer*, 13 novembre 1960, p. 23-24.
4. UICN, « The International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources. African Special Project, Stage I », *Oryx*, 6-3, 1961, p. 143-170.
5. John McCormick, *The Global Environmental Movement*, John Wiley, 1995, p. 46.
6. WWF, « We Must Save the World’s Wildlife. An International Declaration », 1961, p. 1, http://wwfpanda.org/knowledge_hvb/history (consulté le 14 février 2020.)
7. John Hillaby, « African Special Project. Stage Two - The Arusha Conference », *Oryx*, 6-4, 1962, p. 213.
8. Unesco, « Resolution adopted by the General Conference of Unesco at its 12th Session », Paris, 12 décembre 1963, p. 6 (Unesco, 12 C/DR/64).
9. Alain Gascon, « La forêt perdue d’Éthiopie, un mythe contemporain », dans M. Chastanet (dir.), *Plantes et paysages d’Afrique, une histoire à explorer*, Karthala & Centre de recherches africaines, 1998, p. 383-409.
10. H.P. Huffnagel, « Agriculture in Ethiopia », Rome (FAO, Food and Agriculture Organization), 1961, p. 405-406.
11. William Logan, *An Introduction to the Forests of Central and Southern Ethiopia*, Oxford University Press, 1946, p. 23-27.
12. Friedrich Von Breitenbach, « National Forestry Development Planning : A Feasibility and Priority Study on the Example of Ethiopia », *Ethiopian Forestry Review*, 3, 1962, p. 43.
13. James McCann, « The Plow and the Forest : Narratives of Deforestation in Ethiopia, 1840-1992 », *Environmental History*, 2-2, 1997, p. 138-159.
14. James McCann, *Green Land, Brown Land, Black Land. An Environmental History of Africa, 1800-1990*, Heinemann & James Currey, 1999, p. 128-134.
15. J. Huxley *et al.*, « La conservation de la nature et des ressources naturelles en Éthiopie », Paris, 1964, p. 3 et p. 23 (Unesco, NS/NR/47).
16. Unesco, « Unesco Sends Nature Conservation Mission to Ethiopia », *Unesco. Press Release*, 2061, 1964 (EWCA, FR/12).

17. William Adams, *Against Extinction. The Story of Conservation*, Earthscan, 2004, p. 141.
18. Jeff Schauer, « "We Hold It in Trust" : Global Wildlife Conservation, Africanization, and the End of Empire », *Journal of British Studies*, 57-3, 2018, p. 521.
19. Ian Grimwood, « Ethiopia. Conservation of Nature and Natural Resources (November 1964 - February 1965) », Paris, 1965, p. 4 (Unesco, WS/0865.66).
20. Stephen Macekura, *Of Limits and Growth : The Rise of Global Sustainable Development in the Twentieth Century*, Cambridge University Press, 2015, p. 1.
21. Oryx. *The International Journal of Conservation*, 8-1/2/3, 1965.
22. Michel Callon, « Sociologie de l'acteur réseau », dans M. Akrich, M. Callon et B. Latour, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses des Mines, 2006, p. 267-276.
23. L. Brown, « Ethiopia. Conservation of Nature and Natural Resources (30 December 1964 to 1 April 1965) », Paris, 1965, p. 8 et p. 12 (Unesco, WS/0865.192).
24. Lettre de L. Brown à Noël Simon (UICN, Morges), Karen (Kenya), 26 décembre 1963, p. 1 (EWCA, JB/10).

4. L'expert et l'empereur (1965-1970)

1. Lettre de John Blower au major Gizaw, Addis-Abeba, 3 juillet 1967 (EWCA, JB/4-5).
2. Lettre du major Gizaw à J. Blower, Addis-Abeba, 4 juillet 1967 (EWCA, JB/4-5).
3. Joseph Hodge, « British Colonial Expertise, Post-Colonial Careerism and the Early History of International Development », *Journal of Modern European History*, 8-1, 2010, p. 24-46.
4. Lettre de J. Blower à Sa Majesté Impériale, Addis-Abeba, octobre 1965 (EWCA, JB/4-5).
5. Ethiopian Tourism Organization, « Big Game in Ethiopia », Addis-Abeba, 1966, p. 3-4 (EWCA/O).
6. J. Blower, « National Parks and Wildlife Conservation », Addis-Abeba, 1967 (EWCA, JB/4-5).
7. J. Blower, « Wildlife and Tourism in Ethiopia », Addis-Abeba, 1968, p. 2 (EWCA, JB/4-5).
8. Lettre de J. Blower au major Gizaw, Addis-Abeba, avril 1966 (EWCA, JB/4-5).
9. Lettre de J. Blower au Dr J. Morton Boyd (The Nature Conservancy, Londres), Addis-Abeba, 15 juillet 1969 (EWCA, JB/1).
10. Corey Ross, *Ecology and Power in the Age of Empire. Europe and the Transformation of the Tropical World*, Oxford University Press, 2017, p. 380-414.
11. Lettre de J. Blower au général Mebratu, Addis-Abeba, août 1969 (EWCA, JB/4-5).
12. Lettre de J. Blower à Ato Abeba Retta, Addis-Abeba, 4 avril 1969 (EWCA, JB/6).
13. David Turton, « The Mursi and National Park Development in the Lower Omo Valley », dans D. Anderson et R. Grove (dir.), *Conservation in Africa. People, Policies and Practice*, Cambridge University Press, 1987, p. 169.
14. Jon Abbink, « Authority and Leadership in Surma Society (Ethiopia) », *Africa : Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente*, 52-3, 1997, p. 325.
15. Leslie Brown, « Ethiopia's Wildlife Conservation Program », *Biological Conservation*, 1, 1969, p. 332.
16. Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, Gallimard, 2016 [1966], p. 137-176.
17. J. Blower, « Wildlife Conservation Boards. Hunting Licences », Addis-Abeba, 1966 (EWCA, JB/4-5).

18. Ministry of Agriculture, « Wildlife Conservation Regulations Issued Pursuant to the Game Proclamation of 1944 », Addis-Abeba, 1968 (EWCA, JB/9).
19. Lettre de J. Blower à Ato Abeba Retta, Addis-Abeba, 4 avril 1969 (EWCA, JB/6).
20. J. Blower, télégrammes envoyés à 22 conservateurs, Addis-Abeba, juin 1966 (EWCA, JB/1).
21. J. Blower, « Draft of report prepared for Board », Addis-Abeba, 25 mai 1968 (EWCA, JB/4-5).
22. Major Gizaw, « Budget », Addis-Abeba, novembre 1967 (EWCA, JB/4-5).
23. *Ibid.*
24. Lettre de J. Blower au major Gizaw, Addis-Abeba, 15 février 1967 (EWCA, JB/4-5).
25. J. Blower, « Development of Roads and Tracks in National Parks : Outline Programme of Work », Addis-Abeba, 15 mai 1968 (EWCA, JB/8).
26. EWCO, « A summary of the external assistance requested and received by the Wildlife Conservation Organization », Addis-Abeba, décembre 1975 (EWCA, JB/10).
27. Dominique Maingueneau, « Les Rapports des organisations internationales : un discours constituant ? », *Nouveaux Cahiers de l'IUED*, 13, 2002, p. 130.
28. Anthony Kirk-Green, « Decolonization : The Ultimate Diaspora », *Journal of Contemporary History*, 36-1, 2001, p. 133-151.
29. L. Brown, « Wildlife Conservation », Addis-Abeba, 1971, p. 4 (EWCA, carton « Life 1970/Education »).
30. Lettre de Donald Paradis à Son Excellence Ghermatchew Tekle Hawariat, Addis-Abeba, juillet 1966 (EWCA, JB/6).
31. Lettre de J. Blower au major Gizaw, Addis-Abeba, février 1967 (EWCA, JB/6).
32. J. Blower et L. Brown, « Declaration of Wildlife Policy », Addis-Abeba, 1968 (EWCA, JB/6) ; EWCO, « Comments of the Wildlife Conservation Organization », Addis-Abeba, 1972 (EWCA, JB/9).
33. Gouvernement impérial éthiopien, « Order n° 65. Wildlife Conservation Order », *Negarit Gazeta*, 30-4, 5 novembre 1970, p. 30-33.
34. James Fairhead et Melissa Leach, *Misreading the African Landscape*, Cambridge University Press, 1996, p. 253.
35. Unesco, « Unesco Sends Nature Conservation Mission to Ethiopia », *Unesco. Press Release*, 2061, 1964 (EWCA, FR/12).
36. Haïlé Sélassié, « Préface », *Walia*, 1, 1969, p. 1.
37. L. Brown, « Conservation de la nature et ses ressources en Éthiopie », *Bulletin du Centre régional de science et de technologie pour l'Afrique (Unesco)*, 1-2, 1966, p. 39.
38. EWCO, « Comments of the Wildlife Conservation Organization », Addis-Abeba, 1972 (EWCA, JB/9).
39. Roderick Neumann, *Imposing Wilderness. Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, University of California Press, 1998, p. 144-145.
40. Bernhard Gissibl, « National Parks as Cosmopolitics », *RCC Perspectives*, 1, 2014, p. 47-52.
41. Lettre de J. Blower à Son Excellence le Vice-premier ministre, Addis-Abeba, 13 septembre 1965 (EWCA, JB/4-5).
42. Major Gizaw, « Budget », Addis-Abeba, décembre 1966 (EWCA, JB/4-5).
43. EWCO, « Wildlife in Ethiopia. A Vanishing National Heritage and the Need to Conserve it », Addis-Abeba, 1967, p. 6 (EWCA, O).
44. Gouvernement impérial éthiopien, « Hunting Licence Regulations, Rules and Procedures », Addis-Abeba, 1^{er} septembre 1972 (EWCA).

45. Lettre de Mebratu Fisseha au Dr. Vollmar (WWF), Addis-Abeba, 5 août 1969 (EWCA, JB/11).
46. David Turton, « The Mursi and National Park... », *op. cit.*, p. 169-186.
47. J. Blower, « Proposals for the Development of the Simien Mountains National Park », Addis-Abeba, avril 1968 (EWCA, JB/11).
48. Lettre de J. Blower au major Gizaw, Addis-Abeba, 22 février 1969 (EWCA, JB/1).
49. Lettre du major Gizaw à J. Blower, Addis-Abeba, 25 mars 1969 (EWCA, JB/1).
50. Lettre de J. Blower au major Gizaw, Addis-Abeba, avril 1966 (EWCA, JB/4-5).
51. Lettre de J. Blower au major Gizaw, Addis-Abeba, mai 1968 (EWCA, JB/4-5).
52. La langue éthiopienne ne suit pas une règle nom/prénom : vient d'abord le nom, puis le nom du père et enfin le nom du grand-père. L'usage veut qu'on se réfère au premier nom.
53. Girma Tayachew, « The Simen Wild Fauna under the Protection of the Government of Haile Selassie. From Endangered Prey to National Symbol (1941-1969) », *Annales d'Éthiopie*, 31, 2018, p. 65-80.
54. Lettre de Clive Nicol à J. Blower, Gondar, 30 mai 1969 (EWCA, JB/11).
55. Gouvernement impérial éthiopien, « Order n° 59. Simien National Park Order », *Negarit Gazeta*, 29-4, 31 octobre 1969, p. 6-8.
56. William Beinart, « Conservation Ideologies in Africa. Introduction », dans D. Anderson et R. Grove (dir.), *Conservation in Africa. People, Policies and Practice*, Cambridge University Press, 1987, p. 169.

5. Derrière la nature, la violence (1970-1978)

1. Michael Mok, « The Losing Fight for Game Parks », *Life*, 69-19, 27 novembre 1970, p. 57.
2. Fabien Locher, « Cold War Pastures : Garrett Hardin and the Tragedy of the Commons », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 60-1, 2013, p. 7-36.
3. Nancy Peluso et Michael Watts, « Violent Environments », dans N. Peluso et M. Watts (dir.), *Violent environments*, Cornell University Press, 2001, p. 3-38.
4. Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* ». *Cours au Collège de France*, Gallimard & Seuil, 1996 [1976], p. 26.
5. Lettre de Clive Nicol à Abeba Retta, Gondar, 8 juillet 1969 (EWCA, JB/1).
6. Lettre de John Blower au général Mebratu, Addis-Abeba, 16 juillet 1969 (EWCA, JB/11).
7. Lettre de John Bromley au général Mebratu, Addis-Abeba, 13 février 1970 (EWCA, JB/4).
8. WWF, *Yearbook 1971-1972*, Morges, 1972, p. 81.
9. Georg Sprecher, « Introduction », *Geographica Bernensia Simen Mountains - Ethiopia*, 1978, p. 7.
10. C. Nicol, « A Census of the People of Geech and the Livestock at Geech », Addis-Abeba, 27 mai 1969 (EWCA, JB/1) ; Peter Stähli, « Changes in Settlement and Land Use in Simen, Ethiopia, especially from 1954 to 1975 », *Geographica Bernensia Simen Mountains - Ethiopia*, 1978, p. 58.
11. Hans Hurni, « Simien Mountains National Park, Provision of a Game Warden », dans WWF, *Yearbook 1975-1976*, 1976, p. 62.
12. Girma Tayachew, « The Simen Wild Fauna... », *op. cit.*, p. 65-80.
13. Commission éthiopienne du tourisme, *Endemic Mammals of Ethiopia*, Addis-Abeba, 1982.

14. Gouvernement impérial éthiopien, « Order n° 65. Wildlife Conservation Order », *Negarit Gazeta*, 30-4, 5 novembre 1970, p. 30-33.
15. Gouvernement impérial éthiopien, « Regulations issued pursuant to the game proclamation of 1944 and the wildlife conservation order of 1970 », *Negarit Gazeta*, 31-7, 19 janvier 1972, p. 35-52.
16. H. Hurni, « Soil Erosion Forms in the Simen Mountains - Ethiopia (with map 1 :25 000) », *Geographica Bernensia Simen Mountains - Ethiopia*, 1978, p. 94.
17. Ted Shatto, « Report from : Safaris International », Chicago, octobre 1965 (EWCA, JB/6).
18. James Mellon, « The Abyssinian Ibex, or Walia. A Shoot on the Heights and Abysses of Semien », dans J. Mellon (dir.), *The African Hunter*, Safari Press, 1975.
19. J. Blower, « Draft of report prepared for Board. Summary of Progress », Addis-Abeba, mai 1969 (EWCA, JB/4-5).
20. Peter Stähli et Max Zurbuchen, « Two Topographic Maps 1 : 25 000 of Simien, Ethiopia », *Geographica Bernensia Simen Mountains - Ethiopia*, 1978, p. 21.
21. L. Brown, « Ethiopia. Progress Report on the Imperial Ethiopian Government's three-year Wildlife Development Plan », Nairobi, Unesco & RCSTA, 7 juin 1968, p. 13 (EWCA, O).
22. Lettre de Jerry Dandoi (United States Peace Corps Ethiopia, Addis-Abeba) à Tag Demmett, Addis-Abeba, 12 juin 1969 (EWCA, JB/8).
23. L. Brown, « Wildlife Conservation », Addis-Abeba, 1971, p. 4 (EWCA, O).
24. Commission éthiopienne du tourisme, « Simien National Park Information Sheet », Addis-Abeba, 1976 (EWCA).
25. EWCO, « National Parks and Wildlife Legislation in Ethiopia », Addis-Abeba, 1976, p. 9 (EWCA, FR).
26. Commission éthiopienne du tourisme, « Simien National Park Information Sheet », Addis-Abeba, 1976 (EWCA).
27. P. Stähli, « Changes in Settlement and Land Use in Simen... », *Geographica Bernensia Simen Mountains - Ethiopia*, 1978, p. 57.
28. Patrick Stracey, « A Brief Note on a Visit to Simien National Park », Addis-Abeba, 11 février 1972, p. 3 (EWCA, JB/11).
29. Melvin Bolton, « S.F. Request for a National Parks and conservation planning project », Addis-Abeba, 13 avril 1970 (EWCA, JB/10).
30. Lettre de P. Stracey au général Mebratu, Addis-Abeba, 22 février 1972 (EWCA, JB/11).
31. EWCA, « A summary of the external assistance requested and received by the Wildlife Conservation Organisation from May 1972 to December 1975 », Addis-Abeba, 1976 (EWCA, JB/10).
32. EWCO, « Annual Report », Addis-Abeba, 1978.
33. WWF, *Yearbook 1971-1972*, Morges, 1972, p. 81.
34. WWF, *Yearbook 1975-1976*, Morges, 1976, p. 59.
35. Georg Sprecher, « Introduction », *Geographica Bernensia Simen Mountains - Ethiopia*, 1978, p. 7.
36. Unesco, « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », Paris, 1972, p. 1 (Unesco, WHC.2004/WS/2).
37. Ethiopia Tikdem, « A Draft Proclamation to Provide for the Conservation and Management of Wildlife », Addis-Abeba, 1975, p. 18 (EWCA, JB/9).
38. Ethiopia Tikdem, « Endangered Species of Wildlife Conservation Commemorative Coins Regulations », *Negarit Gazeta*, 37-13, 21 juin 1978, p. 76 (EWCA).

39. Unesco, « Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Deuxième session. Rapport final », Washington, 1978, p. 7 (Unesco, CC-78/CONF.010/10 Rev).
40. EWCO, « Annual Report », Addis-Abeba, 1978.
41. Lettre de P. Stracey au général Mebratu, Addis-Abeba, 22 février 1972 (EWCA, JB/11).
42. EWCO, « Fourth Five Year Plan », Addis-Abeba, 1973, p. 19.
43. John Stephenson, « Memorandum on the Draft Proclamation to Provide for the Conservation and Management of Wildlife », Addis-Abeba, 20 novembre 1975, p. 1 (EWCA, JB/9).
44. Lealem Berhanu, « Development and Utilisation of Wildlife in Coordination with Livestock and Range Management », Addis-Abeba, 1976, p. 1 (EWCA, FR/1).

6. Le piège « développement durable » (1978-1996)

1. Ermias Bekele, « A Description of the Conservation Status and Future Outlooks of Ethiopia's Semien Mountains, Bale Mountains, and Abijata-Shall Lakes National Parks. Unesco's World Heritage Mission to Ethiopia. April 24, 1982 », Addis-Abeba, 1982, p. 12 (EWCA).
2. Timothy Luke, « Environmentality as Green Governmentality », dans E. Darier (dir.), *Discourses of the Environment*, Blackwell Publishers, 1999, p. 121-151.
3. Frédéric Giraut, Sylvain Guyot et Myriam Houssay-Holzschuch, « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60-4, 2005, p. 695-717.
4. Roderick Neumann, « Political Ecology of Wildlife Conservation in the Mt. Meru Area of Northeast Tanzania », *Land Degradation & Rehabilitation*, 3, 1992, p. 85-98.
5. Paul Katembo Vikanza, *Aires protégées, espaces disputés et développement au nord-est de la R.D. Congo*, Presses universitaires de Louvain, 2011, p. 138.
6. Bahru Zewde, *A History of Modern Ethiopia 1855-1991*, James Currey, 2002, p. 235-256.
7. Charles Rossetti, « Draft report on a mission to Semien (1 to 15 Feb. 1981) on behalf of Unesco in connection with World Heritage Fund », Addis-Abeba, 1981, p. 5 (EWCA).
8. Ermias Bekele, « A Description of the Conservation Status and Future Outlooks of Ethiopia's Semien Mountains... », Addis-Abeba, 1982, p. 13 (EWCA).
9. Ethiopia Tikdem, « Management Planning Considerations for the Simen Mountain National Park. A Report on a Unesco/World Heritage Workshop. March 22, 1983 », Addis-Abeba, 1983, p. 6-9 (EWCA).
10. Jean-Nicolas Bach, « Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélík II : les crises de et dans l'État éthiopien (XIX^e - XX^e siècle) », thèse de doctorat en sciences politiques, université Bordeaux 4 Montesquieu, 2011, p. 394-403.
11. Lettre de Tilahun Bezabeh au Kebele 04 de Debre Febres Seber, 1985 (SMNPO, PO).
12. EWCO, « A Development Plan for Wildlife Conservation in Ethiopia », Addis-Abeba, 1985, p. 23 (EWCA).
13. Thomas Lekan, « *Serengeti Shall Not Die* : Bernhard Grzimek, Wildlife Film, and the Making of a Tourist Landscape in Africa », *German History*, 20-2, 2011, p. 224-264.
14. EWCO & Unesco, « Management Plan. Simen Mountains National Park and Surrounding Rural Area », 1986, p. 84 (EWCA).
15. Lettre de Jesse Hillman à David Shackelton (UICN), Addis-Abeba, 18 octobre 1989 (EWCA, IUCN).

16. J. Hillman, « Simien Mountains National Park : visit report », Addis-Abeba, 1991, p. 7 (SMNPO).
17. Lettre de Meheret Meteku au bureau du parc national du Simien à Debarq, mai 1991 (SMNPO) ; Ethiopian Wildlife and Natural History Society, « Important Bird Areas of Ethiopia. A first Inventory », Addis-Abeba, 1996, p. 2 (EWCA).
18. J. Hillman, « Simien Mountains National Park : visit report », Addis-Abeba, 1991, p. 4 (SMNPO).
19. Martha Honey, *Ecotourism and Sustainable Development : Who Owns Paradise ?*, Island Press, 1999.
20. UICN & UNEP & WWF, « World Conservation Strategy. Living Resource Conservation for Sustainable Development », Gland (Suisse), 1980, p. 2-4.
21. Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous [Our Common Future]*, Les Éditions du Fleuve, 1989 [1987].
22. Gro Harlem Brundtland, « How to secure our common future », *Scientific American*, septembre 1989, p. 190.
23. Nations unies, « Convention sur la diversité biologique », Rio de Janeiro, 5 juin 1992, p. 3.
24. Arun Agrawal et Clark Gibson, « Enchantment and Disenchantment : The Role of Community in Natural Resource Management », *World Development*, 27-4, 1999, p. 629-649.
25. Gilbert Rist, *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 2007 [1996], p. 340.
26. Sabrina Tomasini, « Unpacking the Red List Use (and Misuse ?) of Expertise, Knowledge, and Power », *Conservation & Society*, 16-4, 2018, p. 505-517.
27. Jonathan Adams et Thomas McShane, « The scientists take over », dans J. Adams et T. McShane, *The Myth of Wild Africa. Conservation without Illusions*, University of California Press, 1996, p. 85-108.
28. Dawn Chatty et Marcus Colchester (dir.), *Conservation and Mobile Indigenous Peoples. Displacement, Forced Settlement and Sustainable Development*, Berghahn Books, 2002.
29. Daniel Brockington, *Fortress Conservation. The Preservation of the Mkomazi Game Reserve, Tanzania*, International African Institute, 2002.
30. William Beinart et Katie McKeown, « Wildlife Media and Representations of Africa, 1950s to the 1970s », *Environmental History*, 14-3, 2009, p. 429-452.
31. Catherine Lutz et Jane Collins, *Reading National Geographic*, University of Chicago Press, 1993.
32. William Adams, « Nature and the Colonial Mind », dans W. Adams et M. Mulligan, *Decolonizing Nature. Strategies for Conservation in a Post-colonial Era*, Earthscan, 2003, p. 16-17.
33. Alan Hoben, « Paradigms and Politics : The Cultural Construction of Environmental Policy in Ethiopia », *World Development*, 23-6, 1995, p. 1007-1021.
34. Teshome Ashine, « Wildlife Conservation », dans EWCO & UICN, *National Conservation Strategy*, vol. 3, Addis-Abeba, 1990, p. 8-9 (EWCA).
35. J. Hillman, « Simien Mountains National Park : visit report », Addis-Abeba, 1991, p. 10 (SMNPO).
36. David Crabtree, « Proposal for the Rehabilitation of the Simien Mountains National Park, Ethiopia », Gondar, 1993, p. 8 (EWCA).
37. Farm Africa, « A reconnaissance of Simen Mountains National Park and Buffer Zone, 23rd March - 4th April 1994 », Addis-Abeba, 1994, p. 19 (EWCA).
38. Arun Agrawal et Clark Gibson (dir.), *Communities and the Environment. Ethnicity, Gender, and the State in Community-Based Conservation*, 2001, Rutgers University Press.

39. EWCO & WWF, « Establishment of a Trust Fund for Ethiopia's Protected Areas », Addis-Abeba, 1996, p. 9 (EWCA).
40. EWCO & Farm Africa, « Workshop on The Simien Mountains National Park Management. Gondar, February 15-17 1995. Proceedings », Addis-Abeba, 1995, p. 24-25 (EWCA).
41. EWCO & Farm Africa, « Participatory Wildlife Management Workshop. Proceedings 16-18 May 1995 », Addis-Abeba, 1995, p. 76 (EWCA).
42. Hans Hurni et Bernhard Nievergelt, « Technical Mission to Ethiopia on Simien Mountains National Park and World Heritage Site, 2-9 November 1996. Consultants' Report Including Agreed Minutes of Bahir Dar Workshop », Bahir Dar, 1996, p. 24 (EWCA).
43. Unesco, « Comité du patrimoine mondial. Vingtième session. Rapport », Mérida (Mexique), 1996, p. 32-33 (Unesco, WHC-96/CONF.201/21).
44. Birgit Müller, « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, 54-1, 2012, p. 9-18 ; Peter Bille Larsen, « The Politics of Technicality : Guidance Culture in Environmental Governance and the International Sphere », dans B. Müller (dir.), *The Gloss of Harmony. The Politics of Policy Making in Multilateral Organisations*, Pluto Press, 2013, p. 80-102.

7. La fiction communautaire (1996-2009)

1. Eric Edroma et Kes Hillman Smith, « Monitoring Mission Report to Simen Mountains National Park and World Heritage Site, Ethiopia », Addis-Abeba, 2001, p. 17 (EWCA).
2. Leslie Brown, « A report on the Wild Life Situation in the Semien Mountains of North Ethiopia », Addis-Abeba, 1963, p. 3 (EWCA, JB/6).
3. E. Edroma et K.H. Smith, « Monitoring Mission Report to Simen... », Addis-Abeba, 2001, p. 14 (EWCA).
4. Guy Debonnet, Lota Melamari et Bastian Bomhard, « Reactive Monitoring Mission to Simien Mountains National Park, Ethiopia », Addis-Abeba, 2006, p. 13 (EWCA).
5. Jeager Tilman, « IUCN. Reactive Monitoring Mission to Simien National Park, Ethiopia », Addis-Abeba, 2017, p. 20 (EWCA).
6. P. Stähli, « Changes in Settlement and Land Use in Simen, Ethiopia, especially from 1954 to 1975 », *Geographica Bernensia Simen Mountains - Ethiopia*, 1978, p. 58.
7. Bernhard Nievergelt, Tatjana Good et René Güttinger, « A Survey on the Flora and Fauna of the Simen Mountains National Park, Ethiopia », *Walia. Journal of the Ethiopian Wildlife and Natural Society*, 1998, p. 92.
8. Donald Crummey, « Deforestation in Wällo : Process or Illusion ? », *Journal of Ethiopian Studies*, 31-1, 1998, p. 1-41.
9. James McCann, *Green Land, Brown Land, Black Land. An Environmental History of Africa, 1800-1990*, Heinemann & James Currey, 1999.
10. Melissa Leach et James Fairhead, « Challenging Neo-Malthusian Deforestation Analysis in West Africa's Dynamic Forest Landscapes », *Population and Development Review*, 26-1, 2000, p. 17-43.
11. Al Gore, *Earth in the Balance : Ecology and the Human Spirit*, Houghton Mifflin, 1992, p. 107 ; *An Inconvenient Truth : The Planetary Emergency of Global Warming and What We Can Do about It*, Rodale Books, 2006, p. 148 (James McCann est le premier historien à avoir signalé l'appropriation par Al Gore du mythe des forêts perdues d'Éthiopie).
12. Timothy Luke, « The Politics of True Convenience or Inconvenient Truth : Struggles over How to Sustain Capitalism, Democracy, and Ecology in the 21st century », *Environment and Planning A*, 40, 2008, p. 1811-1824.
13. Elizabeth Garland, « The Elephant in the Room : Confronting the Colonial Character

- of Wildlife Conservation in Africa », *African Studies Review*, 51-3, 2008, p. 51-73.
14. PADPA, « Status Report of the World Natural Heritage Site, Simien Mountains National Park (Ethiopia) », Bahir Dar, 2008, p. 10 (PADPA).
 15. Alula Pankhurst et François Piguët (dir.), *Moving People in Ethiopia. Development, Displacement & the State*, James Currey, 2009.
 16. République démocratique fédérale d'Éthiopie, « The Conservation Strategy of Ethiopia. Executive Summary », Addis-Abeba, 1997, p. 20 (EWCA).
 17. Marco Keiner, « Simen Mountains National Park Management Plan », Landeck (Autriche), 2000, p. 77 (PADPA).
 18. PADPA, « Development of Alternative Livelihoods for the Population of the Simen Mountains National Park, Ethiopia », Bahir Dar, 2006, p. 14 (PADPA).
 19. PADPA, « Simen Mountains National Park Integrated Development Project, Project 1722-00. Terminal Report », Debarq, 2007 (SMNPO).
 20. Yeshaw Tenaw, « Report », 2003, Debarq (SMNPO).
 21. PADPA, « Simen Mountains National Park Integrated Development Project. Quarter Report, April 1st to June 31 », Debarq, 2005 (SMNPO).
 22. PADPA, « Grazing Pressure Reduction Strategy for Simen Mountains National Park. Draft Report », Bahir Dar, 2007 (PADPA).
 23. Negussie Tsegaye, « Report », 2006, Debarq (SMNPO).
 24. Guillaume Blanc et Marie Bridonneau, « Politiques patrimoniales dans le *Simien Mountains National Park*. Quels enjeux pour quel territoire ? Rapport d'étude de terrain », Addis-Abeba (Centre français des études éthiopiennes), 2007, p. 22.
 25. David Hulme et Marshall Murphree, « Communities, Wildlife and the "New Conservation" in Africa », *Journal of International Development*, 11, 1999, p. 279.
 26. Bram Büscher, « Payments for ecosystem services as neoliberal conservation : (Re)interpreting evidence from the Maloti-Drakensberg, South Africa », *Conservation and Society*, 10-1, 2012, p. 29-41.
 27. François Verdeaux et Bernard Roussel, « Y a-t-il un autochtone dans l'avion ? Des ethnies locales à l'autochtonie globale en passant par la gestion durable de la biodiversité », *Autrepart*, 38-2, 2006, p. 15-37.
 28. Edgar Morin, *La Méthode*, vol. 5 *L'humanité de l'humanité. L'identité humaine*, Seuil, 2001, p. 221-222.
 29. B. Nievergelt, T. Good et R. Güttinger, « A Survey on the Flora... », *Walia. Journal of the Ethiopian Wildlife and Natural Society*, 1998, p. 92.
 30. H. Hurni, *Decentralised Development in Remote Areas of the Simien Mountains, Ethiopia*, Center for Development and Environment, 2005, p. vii.
 31. PADPA, « Simen Mountains National Park Integrated Development Project. Project Plan, October 2005 - March 2007 », Debarq, 2005, p. 51 (SMNPO) ; Asfaw Menesha, « Yearly Report », Debarq, 2009 (SMNPO) ; observations de l'auteur en avril 2007, mai 2009, avril 2010 et novembre 2012.
 32. Fante Teshagre, « Report. Gich », Debarq, 2008 (SMNPO).
 33. Berhanu Gebre Mohammed, « Report. Agedemya », Debarq, 2005 (SMNPO).
 34. Desire Gabreze, « Report. Sankaber », Debarq, 2008 (SMNPO).
 35. Ali Reta, « Report », Debarq, 2009 (SMNPO).
 36. Georges Cazes, *Les nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers-Monde*, 1999, L'Harmattan.
 37. Keith Makoto Woodhouse, *The Ecocentrists. A History of Radical Environmentalism*, Columbia University Press, 2018, p. 183-234.
 38. PADPA, « Simien Mountains National Park Management Plan », Addis-Abeba, 2006, p. 25-35 (EWCA).

39. EWCA, « State of Conservation Report on Simien Mountains National Park, World Natural Heritage Site (Ethiopia) », Addis-Abeba, 2014, p. 10-11 (EWCA).
40. H. Hurni et B. Nievergelt, « Technical Mission to Ethiopia on Simien Mountains... », Bahir Dar, 1996, p. 15 (EWCA).
41. PADPA, « Simien Mountains National Park Integrated Development Project, Project 1722-00 », Bahir Dar, 2007, p. 8 (PADPA).
42. PADPA, « Status Report of the World Natural Heritage Site, Simien Mountains National Park », Bahir Dar, 2008, p. 7 (PADPA).
43. J. Tilman, « IUCN. Reactive Monitoring Mission... », Addis-Abeba, 2017, p. 5 (EWCA).
44. Bekalu Ademasu, « Report », Debarq, 2007 (SMNPO, WD).
45. Negussie Gebre, « Report. Lemalimo », Debarq, 2008 (SMNPO).
46. Lettre de Berhanu Gebre au tribunal de Debarq, Debarq, 2002 (SMNPO, JF) ; Mola Anderge, « Report. Adamarz », Debarq, 2009 (SMNPO).
47. Berhanu Gebre, « Report », Debarq, 2002 ; Zekele Tegabe, « Report », Debarq, 2005 ; Abebe Mengesha, « Report », 2006, Debarq ; Yisak Yiman, « Report. Arkwasiye », Debarq (SMNPO).
48. James Wolfensohn, Peter Seligmann et Mohammed El-Ashry, « Winning the war on biodiversity conservation », *New Perspectives Quarterly*, 17-4, 2000, p. 38-39.
49. Roderick Neumann, « Moral and discursive geographies in the war for biodiversity in Africa », *Political Geography*, 23, 2004, p. 813-837.
50. Wolde Gabriel, « Report. Adi Arkay », Debarq, 2000 (SMNPO).
51. Berhanu Gebre, « Report. Dirni », Debarq, 2002 (SMNPO).
52. Berara Tadles, « Report. Sawre », Debarq, 2008 (SMNPO).
53. G. Debonnet, L. Melamari et B. Bomhard, « Reactive Monitoring Mission... », Addis-Abeba, 2006, p. 11 (EWCA).
54. EWCA, « State of Conservation Report of the World Heritage State, Simien Mountains National Park (Ethiopia) », Addis-Abeba, 2015, p. 7 (EWCA).
55. PADPA, « Simien Mountains National Park General Management Plan 2009-2019 », Bahir Dar, 2009, p. 46 (PADPA).
56. Kenneth Iain MacDonald, « Global hunting grounds : power, scale and ecology in the negotiation of conservation », *Cultural Geographies*, 12, 2005, p. 282.
57. Entretien de l'auteur avec Samuel, Debarq, 13 avril 2010.

8. Les racines de l'injustice (2009-2019)

1. Entretien de l'auteur avec Philippos, Ambaras, 3 janvier 2019.
2. Tiru Berihun Tessema, Michael Jungmeier et Michael Huber, « The relocation of the village of Arkwasiye in the Simien Mountains National Park in Ethiopia : an intervention towards sustainable development ? », *eco.mont*, 4-2, 2012, p. 13-20.
3. Eyobe Mesfin, Derje Amene et Ashenafi Taffess, « Alternative Livelihood Options for Gich Local Community. A Perspective on Sustainable Tourism Development : The Case of Newly Resettle Site of Debarq/Simien Mountains National Park, Ethiopia », *International Journal of Hospitality & Tourism Systems*, 10-2, 2017, p. 14-21.
4. Peter Howard et Alexandros Makarigakis, « UNESCO and IUCN Reactive Monitoring Mission to Simien National Park (Ethiopia) », Addis-Abeba, 2009 (EWCA).
5. Unesco, « État de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril », Brasilia (Brésil), 2010, p. 16-21 (Unesco, WHC-10/34. COM/7A.Add).
6. EWCA, « State of Conservation Report on Simien Mountains National Park, World Natural Heritage Site (Ethiopia) », Addis-Abeba, 2014, p. 10-11 (EWCA).

7. EWCA, « State of Conservation Report of the World Natural Heritage Site, Simien Mountains National Park (Ethiopia) », Addis-Abeba, 2017, p. 4-13 (EWCA).
8. Michael Cernea, « Pour une nouvelle économie de la réinstallation : critique sociologique du principe de compensation », *Revue internationale des sciences sociales*, 175-1, 2003, p. 39-48.
9. Peter Bille Larsen et Dan Brockington (dir.), *The Anthropology of Conservation NGOs. Rethinking the Boundaries*, 2018, Palgrave Macmillan.
10. Les entretiens réalisés en amharique n'auraient pu être fidèlement retranscrits sans l'aide de Mehdi Labzaé, docteur en sciences politiques.
11. EWCA, « State of Conservation Report... », Addis-Abeba, 2017, p. 5 (EWCA) ; Unesco, « Décisions adoptées lors de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial », Cracovie, 2017, p. 29 (Unesco, WHC/17/41.COM/18).
12. Étienne Balibar, « La justice ou l'égalité. Pascal, Hegel, Marx », dans J. Christ et F. Nicodème (dir.), *L'injustice sociale, quelles voies pour la critique ?*, PUF, 2013, p. 17-38.
13. EWCA, « State Party Report on the Conservation of the World Natural Heritage Site, Simien Mountains National Park (Ethiopia) », Addis-Abeba, 2018, p. 12 (EWCA).
14. J. Tilman, « IUCN. Reactive Monitoring Mission... », Addis-Abeba, 2017, p. 20 (EWCA) ; Unesco, « État de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial », Cracovie, 2017, p. 2 (Unesco, WHC/17/41.COM/7A.Add.2).
15. Unesco, « État de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial », Manama (Bahreïn), 2018, p. 199 (Unesco, WHC/18/42.COM/7B).
16. République démocratique fédérale d'Éthiopie, « Proclamation n° 541. Ethiopian Wildlife Conservation Authority Proclamation », *Negarit Gazeta*, 14-8, 2008 (EWCA).

Conclusion

1. Unesco, « Liste du patrimoine mondial », <https://whc.unesco.org/fr/list/> (consulté le 6 septembre 2019).
2. Cité par Roderick Neumann, *Imposing Wilderness. Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, University of California Press, 1998, p. 34.
3. Jacques Verschuren, *Ma Vie. Sauver la nature*, Éditions de la Dyle, 2001, p. 19.
4. Unesco, « Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », Paris, 2003 (Unesco, CL/3696).
5. David Quammen, « Saving Africa's Eden », *National Geographic*, septembre 2003, p. 50-73.
6. Michael Schwartz, « Real-life "Tarzan" Lee White is on a Mission to Protect Gabon's Forest Elephants », 24 juin 2016, <https://blog.nationalgeographic.org/2016/06/24/real-life-tarzan-lee-white-is-on-a-mission-to-protect-gabons-forest-elephants/> (consulté le 6 septembre 2019).
7. UICN, « The International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources. African Special Project, Stage I », *Oryx*, 6- 3, 1961, p. 143.
8. Observations de l'auteur, avril 2019.

TABLE

Préface

Introduction

- 1 - Déconstruire nos croyances, (re)penser la nature
- 2 - Mettre l'Afrique en parc (1850-1960)
- 3 - Un Projet Spécial pour l'Afrique (1960-1965)
- 4 - L'expert et l'empereur (1965-1970)
- 5 - Derrière la nature, la violence (1970-1978)
- 6 - Le piège « développement durable » (1978-1996)
- 7 - La fiction communautaire (1996-2009)
- 8 - Les racines de l'injustice (2009-2019)

Conclusion

Remerciements

Index

Notes